

Mémoire de Master 1/ juin 2013



Diplôme national de maîtrise  
Domaine – sciences humaines et sociales  
Mention – Histoire, histoire de l’art et  
archéologie  
Spécialité – Cultures de l’écrit et de l’image

## **Les murs peints des premier et quatrième arrondissements de Lyon**

**Juliette Girardot**

Sous la direction de Christian Sorrel  
Professeur d’histoire contemporaine – Université Lumière Lyon 2





## ***Remerciements***

J'adresse mes plus vifs remerciements à tous ceux qui m'ont aidée à réaliser ce travail :

en premier lieu à M. Christian Sorrel qui a bien voulu en accepter la direction,

à M. Tristan Vuillet, chargé des recherches aux Archives Municipales de Lyon

et M. Michel Catheland, responsable de salle aux Archives Municipales de Lyon qui m'ont dirigée dans mes recherches documentaires,

à M. Laurent Angard, professeur de Lettres, chargé de cours à l'Université de Haute-Alsace

et M. Jean-Michel Girardot, agrégé de Grammaire, professeur honoraire de Lettres Classiques qui ont assuré la relecture de ce mémoire.

**Résumé :** Dès le XIX<sup>e</sup> siècle apparaît en France une nouvelle forme d'art : la peinture murale en extérieur. Avec plus de 400 murs peints abordant des thématiques variées, Lyon fait aujourd'hui partie des villes les plus novatrices et actives dans ce domaine à l'échelle mondiale. La ville bénéficie du savoir-faire d'artistes locaux qui lui réservent leurs innovations, lesquelles sont nécessaires afin de garantir la vie touristique lyonnaise. Les murs peints font partie intégrante de la ville, mais leur réalisation est cependant soumise à certaines conditions, dont l'acceptation des habitants. Il s'agira donc, dans le cadre de ce travail universitaire, de s'intéresser spécifiquement aux murs peints des premier et quatrième arrondissements de cette ville, et de se demander en quoi ces murs en reflètent l'identité passée et présente. Nous verrons également en quoi un esprit identitaire est indispensable afin de permettre la pérennité d'un mur peint.

*Descripteurs :* Mur peint, fresque, Lyon, premier arrondissement, quatrième arrondissement, Croix-Rousse, identité, esthétique, publicité, muralistes, tourisme, représentation, société, histoire locale, patrimoine

*Abstract :*

Since the 19th century appears in France a new form of art : the wall painting outside. With more than four hundreds painted walls associated to various topics, Lyon takes part today of the most innovator and cities in this domain at the world scale. The city benefits of the local artists' know-how who share their innovations, which are necessary in order to guarantee the Lyon's touristic life. The printed walls take a major part of the city, but their realization is subdued on conditions, whose the inhabitants acceptance is one. This university's work consists on interesting in printed walls of the first and fourth districts of the city, and to wonder why these walls are reflecting the past and current identity. One should also see how an identified spirit is essential to allow sustainability of a printed wall.

*Keywords:* First district, fourth district, Croix-Rousse, identity, aesthetic, advertisement, wall painter, tourism, representation, society, local history, cultural heritage

***Droits d'auteurs***

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
--

# Sommaire

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE 1: LE MUR PEINT : HISTOIRE ET TECHNIQUES DE REALISATION</b>	
<b>Histoire du mur peint</b>	<b>13</b>
<i>Les origines</i>	13
<i>La période antique</i>	13
<i>Les débuts du christianisme</i>	14
<i>Le Moyen Age</i>	14
<i>La renaissance</i>	15
<i>La période contemporaine</i>	15
<b>Historique du mur peint dans le monde contemporain</b>	<b>16</b>
<i>Naissance du mur peint moderne au Mexique</i>	16
<i>La réapparition en France: 1937</i>	18
<i>Affirmation du mur peint: les années 60-70</i>	19
<i>Une conception nouvelle: les années 70-80</i>	20
<i>Un art nouveau: le graff</i>	24
<b>Technique de réalisation d'un mur peint</b>	<b>25</b>
<i>Des contraintes de support et d'échelle</i>	25
<i>Le mur peint: expression de la communication sociale</i>	26
<i>La création du mur</i>	27
<b>Classification et fonction des murs peints</b>	<b>32</b>
<i>Les catégories instaurées par Gilles de Bure</i>	32
<i>Les fonctions du mur</i>	33
<b>PARTIE 2 : ETUDE DES 1<sup>ER</sup> ET 4<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENTS DE LYON 35</b>	
<b>Cadre géographique des arrondissements: la colline de la Croix-Rousse et les pentes</b>	<b>35</b>
<i>Origine du nom de la colline</i>	35
<i>Géographie du 1<sup>er</sup> arrondissement</i>	35
<i>Géographie du 4<sup>ème</sup> arrondissement</i>	36
<b>Histoire des arrondissements</b>	<b>37</b>
<i>Histoire générale de la colline de la Croix-Rousse</i>	37
<i>Le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon: étude historique orientée sur l'urbanisation des pentes</i>	42
<i>Le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon: étude historique orientée sur l'urbanisation des pentes</i>	46

<b>La réhabilitation du centre urbain lyonnais: les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements à partir de 1970</b>	<b>48</b>
<i>Les règles à respecter</i>	48
<i>Le 1<sup>er</sup> arrondissement</i>	49
<i>Le 4<sup>ème</sup> arrondissement</i>	53
<b>Influence de ces quartiers dans l'obtention du label de l'UNESCO par la ville de Lyon</b>	<b>54</b>
<i>Le vote</i>	54
<i>Les raisons du choix de la ville</i>	54
<i>Un dossier sur des années</i>	54
<i>Des retombées touristiques immédiates</i>	56
<b>PARTIE 3 : LES MURS PEINTS DES 1<sup>ER</sup> ET 4EME ARRONDISSEMENTS</b>	
<b>Les artistes muralistes et leurs œuvres au sein des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements</b>	<b>58</b>
<i>Les entreprises</i>	58
<i>Les indépendants</i>	60
<b>Typologie des œuvres selon les artistes</b>	<b>61</b>
<i>Cité de la Création</i>	61
<i>Mur'Art</i>	65
<i>7<sup>ème</sup> sens</i>	66
<i>Brusk</i>	66
<i>Christian Boillon</i>	66
<i>Le groupe 421</i>	66
<i>Gérard Mignot67</i>	67
<i>Pierre Liés</i>	67
<i>Fernando Veliz</i>	67
<i>Les artistes anonymes</i>	67
<b>Les murs et leurs objectifs</b>	<b>68</b>
<i>Les murs identitaires évoquant la culture des arrondissements et de la ville de Lyon</i>	68
<i>Les murs identitaires évoquant un fait local lié à une réalité globale</i>	108
<i>Les murs n'ayant d'autre fonction que l'esthétique</i>	114
<i>Les murs publicitaires</i>	126
<b>La légitimation des murs face aux différents acteurs du milieu urbain lyonnais</b>	<b>131</b>
<i>Le rôle de la municipalité</i>	131
<i>Le rôle décisionnel de la population locale</i>	132
<i>Le cas du mur peint refusé par les acteurs</i>	133
<b>CONCLUSION</b>	<b>137</b>

<b>SOURCES</b>	<b>138</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>148</b>
<b>TABLE DES ANNEXES</b>	<b>151</b>
<b>INDEX</b>	<b>152</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>	<b>154</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>158</b>



## *Sigles et abréviations*

ADEA : Association pour le Développement de l'Environnement Artistique

ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

CETA : Comprehensive Employment and Training Act

COURLY : Communauté Urbaine de Lyon

OPAC : Office Public d'Aménagement et de Construction

SERL : Société d'équipement de la région lyonnaise

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization  
(Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la Culture)

ZAC : Zone d'aménagement concerté

ZPPAUP : Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager



## INTRODUCTION

---

L'évolution des techniques, notamment de la chimie, a permis de créer au XXe siècle une forme d'art impossible jusque là : peindre d'immenses fresques visibles par les passants sur l'extérieur des bâtiments, alors que jusque là ces œuvres étaient réservées à leurs parties intérieures et connues d'un public limité. En France, la ville de Lyon figure parmi les plus novatrices et les plus actives dans ce domaine qui a reçu le nom de « mur peint ». Elle bénéficie de la faveur de certains créateurs comme les membres de Cité de la Création qui lui réservent leurs innovations. L'agglomération compte actuellement plus de quatre cents peintures murales réalisées par des professionnels muralistes connus aussi bien que par des artistes amateurs locaux. Cet art pictural est devenu une spécificité de la ville qui est mise en valeur par l'Office du tourisme de Lyon et les nombreux ouvrages sur les murs peints parus aux éditions Lyonnaises d'art et d'histoire. Tous les quartiers de la ville possèdent leurs œuvres d'art murales, mais nous avons fait le choix de nous consacrer aux premier et quatrième arrondissements de Lyon, qui font partie d'un ensemble historique au fort esprit identitaire, la colline de la Croix-Rousse.

Il s'agit par conséquent dans le cadre de ce travail de se demander en quoi les murs peints de Lyon reflètent l'identité passée et présente de la cité et pourquoi un esprit identitaire local est indispensable afin de permettre la pérennité d'un mur peint. La première partie de cette étude sera consacrée à l'histoire et à la technique des murs peints afin de comprendre les raisons de leur réalisation à Lyon : à quelle époque sont-ils apparus ? Quelles sont les différentes techniques utilisées à travers les âges ? Comment le mur peint contemporain est-il créé et quelles exigences y sont-elles associées ? La deuxième partie du travail apportera des précisions sur l'étude du cadre spatio-temporel : en quoi consiste la géographie des arrondissements ? Quels éléments historiques y sont associés ? Quels changements s'y sont déroulés ces dernières décennies et en quoi ces arrondissements sont-ils importants dans le dynamisme de la ville de Lyon ? Dans un dernier temps, nous verrons, à l'aide d'exemples, en quoi les murs peints des premier et quatrième arrondissements sont le résultat d'un travail d'artistes différents et que, si les conditions de réalisation et les genres présentés varient également, la finalité de l'œuvre reste toujours orientée vers l'identité des lieux et la valorisation du patrimoine.



# LE MUR PEINT : HISTOIRE ET TECHNIQUES DE REALISATION

## Histoire du mur peint

### Les origines

Les origines de la peinture murale remontent au paléolithique, époque à laquelle les hommes peignaient les parois des grottes afin de représenter de grands animaux. L'art pariétal ou art mural se met en place entre 100 000 et 10 000 av. J.-C. Les mains de la grotte Chauvet<sup>1</sup> (paléolithique, 20.000 ans av. J.C) sont le premier exemple connu d'art pariétal dans la région Rhône-Alpes. En Europe, on représente des animaux, des mains, des silhouettes puis pour finir des organes humains. Il y a des styles différents d'art pariétal, selon les lieux et les époques. Les grottes les plus célèbres ayant abritées cet art sont la grotte de Lascaux<sup>2</sup> (17 000 ans), Altamira<sup>3</sup> (13 500 ans) où la polychromie apparaît pour la première fois, et Niaux<sup>4</sup>, dans l'Ariège, il y a 13 000 ans. On trouve aussi des peintures rupestres au Sahara et les aborigènes d'Australie en réalisaient encore au XX<sup>e</sup> siècle. Les hommes préhistoriques dessinent le contour du dessin au charbon de bois, puis les surfaces sont colorées au moyen de terre liée à de la sève et avec du suif. On travaille avec de l'ocre et de l'oxyde de manganèse, ainsi que de la craie<sup>5</sup>. La peinture dans les cavernes disparaît vers les années 2800 avant J.-C. Dans une autre région du monde, en Egypte, l'art pariétal apparaît à Saqqarah<sup>6</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle av J.-C. Les couleurs naturelles sont dissoutes dans l'eau ou le blanc d'œuf. Elles s'appliquent comme du plâtre, avec de la colle, des huiles végétales et de la chaux utilisée comme liant.

### La période antique

La peinture murale prend de l'importance dans l'Antiquité<sup>7</sup>, où elle est très prisée des Égyptiens, des Crétois, des Étrusques et des Romains. Les fresques et les briques émaillées sont utilisées pour la réalisation de décorations murales, afin d'orne les palais, les temples et les tombes princières. La fresque la plus ancienne recensée à ce jour a été réalisée en Mésopotamie, dans l'actuel Irak, en 1800 av. J.-C. Dans la Méditerranée antique, un des exemples les plus connus d'art mural se situe à Cnossos, en Crète, où les fresques polychromes représentent des fêtes, des danses et des scènes sous-marines. Les Étrusques peignent leurs tombeaux depuis

---

<sup>1</sup> Gérald Gambier, *Murs peints de Lyon*, Châtillon-sur-Chalaronne, éd. La Taillanderie, 1999, p. 3.

<sup>2</sup> Grotte située en Périgord, en Dordogne, ayant été découverte en 1940 et présentant de nombreuses représentations animales

<sup>3</sup> Grotte espagnole située en Cantabrie découverte en 1879 par Marcellino Sanz de Sautuola.

<sup>4</sup> Grotte découverte et authentifiée comme grotte préhistorique en 1906. Les animaux, dont une belette, sont représentés avec du charbon de bois

<sup>5</sup> Gérald Gambier, *op.cit.*, p. 38.

<sup>6</sup> Nécropole des rois de l'Égypte ancienne, près de la ville de Memphis

<sup>7</sup> G. Gambier, *op. cit.*, p. 4- 5.

le VI<sup>ème</sup> siècle (tombes de Tarquinia, 350 av. J.-C). En Italie également, les Grecs de Lucanie décorent de fresques la nécropole de Paestum. Les Romains font des peintures murales<sup>8</sup>, réalisent des mosaïques et des stucs<sup>9</sup> polychromes pendant toute la période impériale ; ils sont les premiers à peindre sur des matériaux semi-secs. La base de la peinture est de la poudre de marbre, ce qui permet une forte absorption des colorants et assure la stabilité des couleurs. La surface est ensuite traitée au fer chaud pour un lustré apparent et une plus grande résistance. On utilise de la céruse, du carbonate de plomb, afin d'obtenir des blancs plus résistants, des pigments de terre pour les verts, rouges et jaunes, et des pigments minéraux pour le bleu, comme le silicate de cuivre. Le peintre recouvre la maçonnerie de deux couches d'enduits à la chaux appelé *arricio*. Il réalise une esquisse au fusain pour tracer les grands traits du dessin. Puis l'esquisse est reprise au pinceau avec de l'ocre sans *tempera* (liant à l'œuf), avant d'être renforcée par un pigment rouge, la *sinopia*. Le dessin est recouvert par un enduit plus fin, qui a une transparence légère, *l'intonaco*. On peut alors y réaliser le motif final. Il faut recouvrir uniquement les zones susceptibles d'être réalisées le jour même car l'enduit est frais et les pigments s'y imprègnent très rapidement. En découle ainsi un gain de lumière, les microcristaux du mortier illuminant le motif<sup>10</sup>. Les usages du mur peint varient selon les civilisations, mais on remarque que dans l'Antiquité il a déjà une fonction sociale.

## Les débuts du christianisme

Au début du christianisme<sup>11</sup>, l'art pariétal se développe avec une mission : enseigner les fondements de la religion. Après la conversion de Constantin<sup>12</sup> au IV<sup>ème</sup> siècle, les chapelles et les basiliques ont désormais des fresques. Y apparaissent des thèmes de l'ancien et du nouveau testament ainsi que de la vie des Saints. On veut toujours transmettre les dogmes par ces œuvres. L'art mural de la mosaïque est porté à son apogée à Ravenne au V<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'à Constantinople. Le style byzantin est cependant très coûteux, ce qui explique aussi pourquoi il n'est utilisé comme vecteur d'informations que par l'Église, et qu'il n'est pas utilisé par des artistes particuliers. L'art est au service de la religion. Il en sera de même à la période médiévale.

## Le Moyen Age

Au Moyen Age<sup>13</sup>, l'Église est à l'origine des demandes de murs peints durant la période romane. Il s'agit de réaliser des scènes religieuses dans les églises, permettant aux fidèles analphabètes de s'appropriier les rudiments de la culture chrétienne. On retrouve des peintures murales, mais aussi des fresques, des mosaïques, du stuc peint ainsi que des pavements polychromes. Lors du concile de Nicée, en 787, il est décidé que l'art appartient au peintre, et « *la composition aux pères* ». Le symbolisme apparaît, avec le nombre d'or et le bestiaire fantastique. A

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>9</sup> Matériau qui imite le marbre

<sup>10</sup> Gérald Gambier, *Murs peints de Lyon*, p. 39

<sup>11</sup> G. Gambier, *op. cit.*, p. 6.

<sup>12</sup> Empereur romain de 306 à 337 ap. J.-C, le premier à se convertir au christianisme.

<sup>13</sup> G. Gambier, *op. cit.*, p. 20.

partir du XV<sup>e</sup> siècle, la technique de réalisation des murs peints évolue : le dessin est tracé à la taille de la composition finale sur papier huilé. les contours sont perforés avec des pointes d'os, puis reportés au mur en les tamponnant avec de petits sacs remplis de fusain en poudre, c'est l'ancêtre de la technique du poncif, utilisée encore actuellement par les artistes muralistes. On remarque donc une mutation des thèmes représentés et des techniques utilisées durant la période médiévale.

## La renaissance

A la Renaissance<sup>14</sup>, les peintures murales apparaissent dans les châteaux. La technique du marouflage se diffuse, consistant à peindre la portion de décor sur une toile, avant d'appliquer cette toile directement au mur à l'aide d'une colle, la maroufle. A la fin de la période moderne, la technique du trompe-l'œil qui respecte la perspective, les ombres et les variations de couleur s'améliore, et cela donne l'illusion de la réalité. Les couleurs à l'huile sont découvertes au XV<sup>e</sup> siècle. A Lyon, on trouve l'exemple des *Anges musiciens* de l'église Saint-Paul, datant de 1490. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la notion de création va s'imposer, on reconnaît l'artiste à travers son œuvre. La peinture murale régresse au profit de la toile, le marché de l'art prend son essor. Les techniques utilisées à la Renaissance sont celles se rapprochant pour la première fois de celles qui sont encore pratiquées actuellement. Le marouflage est la technique principale des muralistes actuels car elle permet de travailler en atelier, à l'abri des variations climatiques, et de poursuivre le travail à une échelle humaine, sans devoir prendre de la distance comme avec une peinture directement appliquée sur une façade monumentale.

## La période contemporaine

A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les peintres lyonnais issus du courant romantique accèdent à la renommée avec l'art mural<sup>15</sup>. Cependant, cet art ne s'applique encore qu'à l'intérieur des bâtiments, avec l'influence préraphaélite. Parmi les peintres lyonnais célèbres, nous pouvons citer Pierre Puvis de Chavannes, élève de Delacroix. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle émerge l'idée de décorer les bâtiments à l'extérieur, avec, par exemple, la mosaïque sur la façade de la Bourse du travail par Fargeot, en 1934. Mais c'est au début des années 80 que le courant pariétal prend son essor à Lyon, avec des groupes tels Mur' Art, Cité de la Création<sup>16</sup>, et des personnes comme le professeur Gérard Gasquet et Raymond Grandjean. Les représentations figuratives sont désormais compréhensibles par tous, les détails puisant leur signification dans le milieu culturel local et étant interprétés par le public. On crée un environnement esthétique, qui rend le site agréable à vivre et protège de ce fait les murs des dégradations. Les peintures modernes sont acryliques, avec des liants en résine, ce qui permet une résistance face aux intempéries. Lorsqu'un mur est ancien, on réalise les fresques avec la technique du marouflage. Et si on fait de la restauration d'un mur avec une isolation thermique, l'entoilage du mur est de toute façon obligatoire, ce qui entraîne que le décor devient indépendant du support. Les panneaux isolants sont

---

<sup>14</sup> *ibid.*, p. 20-21.

<sup>15</sup> Gérald Gambier, *Murs peints de Lyon*, p. 24-26.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 25.

plaqués au mur et recouverts d'une peau en PVC ou d'un mélange de ciment et de fibre de verre. Après ce bref historique du mur peint à travers l'histoire, nous allons maintenant approfondir le sujet en nous consacrant au mur peint dans le monde contemporain uniquement.

## Historique du mur peint dans le monde contemporain

### Naissance du mur peint moderne au Mexique

Le mur peint contemporain apparaît au Mexique, à la fin de la révolution mexicaine de 1910. Suite à cette période troublée de guerre civile, un nouveau gouvernement prévoit des réformes sociales. En 1921, José Vascancelos, chargé du développement de l'instruction publique, est à l'initiative d'un programme culturel sur le thème de la peinture. Le travail est notamment confié à Diego Riviera, David Alfaro Siqueiros et Juan Clemente Orozco. Le groupe entreprend la réalisation de murs peints afin de toucher un vaste public populaire, en associant les techniques de la peinture précolombienne à celles de la fresque de la Renaissance française. Le but est de créer un art collectif monumental, et les artistes condamnent le principe d'œuvre unique, considérée désormais comme un « art pour privilégiés ». Ainsi, dans un manifeste de 1922, écrivent-ils : « L'art du peuple mexicain [...] est grand parce qu'appartenant au peuple. Il est collectif, et c'est pourquoi notre objectif esthétique fondamental est de socialiser l'expression artistique qui tend à effacer totalement l'individualisme, lequel est bourgeois. Nous condamnons la peinture dite de chevalet et l'art des cercles ultra-intellectuels parce qu'il est aristocratique, et nous glorifions l'expression de l'art monumental parce qu'il est propriété publique. »

Les murs peints des années 1920 illustrent principalement la gloire de la Révolution mexicaine et des prolétaires. En 1929, Diego Rivera commence à orner les murs du grand corridor du Palais National de Mexico, lieu rassemblant les bureaux du Président du Cabinet et la chambre du Sénat. Trois peintures monumentales sont réalisées, sur les thèmes de l'histoire du Mexique : *Le Monde Aztèque*, *De la conquête à 1930* et *Le Mexique aujourd'hui et demain*. Y sont représentés des portraits historiques dans des scènes représentant la période coloniale, le mouvement d'indépendance et la Révolution. Le but de ces peintures murales est d'évoquer un passé collectif à la population mexicaine. Dans la galerie du Palais, six murales sont réalisées, consacrées à la description d'un Mexique aztèque et à la représentation de la cité antique de Tenochtitlan, capitale sacrée.

La position des artistes se durcit jusqu'au manifeste de 1934, dans lequel ils condamnent la création artistique non monumentale et non reproductible par le plus grand nombre. Leur démarche révolutionnaire est associée à une tradition des décors aztèques et Mayas mélangés aux cubisme et impressionnisme européens. Le mouvement perd cependant de son influence dès les années 40, à cause du vieillissement des pionniers, de la stagnation de la technique et du désengagement financier du gouvernement mexicain. Des émules du mouvement, nommés les *Chicanos*, essaient cependant de donner un nouvel essor à cet art mural. Et le public apprécie ces murs peints, opposés aux lieux fermés des salons et des galeries et permettant à tous de découvrir des œuvres dans la rue. Il admire également le fait que ces murs témoignent d'une identité d'un groupe minoritaire, avec des représentations d'une histoire non officielle mais connue de tous par

exemple. La technique de réalisation inspirée des pratiques ancestrales contribue également à ce succès des murs peints mexicains auprès des habitants.

### Exemples de fresques de Diego Rivera au National Palace de Mexico



**Figure 1** scène de marché à Tlateloco

La première fresque de la galerie représente une scène de marché à Tlateloco, avec en arrière plan une vue panoramique de Tenochtitlan. On reconnaît les deux grandes pyramides et les cimes enneigées des volcans.



**Figure 2** Arrivée des conquistadors à Veracruz

La sixième fresque de la galerie raconte l'arrivée des conquistadors à Veracruz, premier port situé sur le Golfe du Mexique, et donc le début de l'invasion de Mexico par les Européens.



**Figure 3** Répression du pouvoir pendant la Révolution mexicaine

Fresque du grand corridor du Palais représentant la répression du pouvoir durant la révolution mexicaine.

Images issues de <http://lapartmanquante.wordpress.com> >Diego Rivera, murales del Palacio Nacional consulté le 16 avril 2013

## La réapparition en France : 1937

Après l'expérience mexicaine, le mur peint réapparaît en Europe, et particulièrement en France à partir de 1937.<sup>17</sup> Lors de l'Exposition Universelle, de grands panneaux muraux sont commandés à des artistes comme Léger, lequel affirme que « *L'art mural est le grand problème actuel. C'est la peinture liée intimement à la vie. Elle va s'affronter avec les foules, avec les objets usuels ou artistiques, elle devra tenir sous toutes les lumières plus ou moins changeantes ou artificielles... L'art mural doit tenir compte de nombreuses données techniques ou artistiques, afin de savoir « animer un mur sans pour cela le détruire* ». Jusque dans les années 1980, les murs peints restent rares en France. Quelques artistes célèbres sont sollicités, comme Miro afin de réaliser une mosaïque pour l'UNESCO, ou encore Chagall pour réaliser le plafond de l'opéra Garnier, mais cela reste un événement rare. Cependant, le mur peint a eu une grande place à Paris dans son rôle publicitaire. La rénovation urbaine du Baron Haussmann<sup>18</sup> crée des différences d'échelle dans le paysage urbain: des murs pignons surplombent des maisons plus basses offrant un espace privilégié pour la publicité, espaces dégagés encore plus lors des rénovations urbaines de Malraux, ministre des Affaires Culturelles de 1959 à 1969, à Paris. Les murs aveugles s'ornent de grandes publicités peintes pour les alcools (*Suze, Amer Picon...*), les produits d'hygiène (savon *Eclipse* ou *Cadum*). Le mur peint s'adapte à l'environnement urbain et à la vie sociale. La loi de 1943 tente de lutter contre la prolifération de ces publicités en imposant des contraintes de taille et de hauteur avec un maximum de 16 m<sup>2</sup> pour une publicité murale. Peu à peu, les murs peints publicitaires se font plus rares, remplacés par des affiches. En effet, le domaine du bâti est géré collectivement, il y a des contraintes de conservation et de protection dues au passé historique des villes. Le centre ville est sacralisé en France car c'est un lieu historique et de culture. La loi du 29 décembre 1979 réhabilitera le mur publicitaire en réaffirmant les règlements : sur un mur aveugle, 16 m<sup>2</sup> maximum, et 7,50 mètres au dessus du sol.<sup>19</sup> Les publicités sont également interdites dans les sites classés et à moins de dix mètres dans le champ de vue des lieux historiques.

---

<sup>17</sup> <http://www.a-fresco.com/fresques/histoire2.html> > E: Le renouveau contemporain du mur peint > Les années 20-40, la révolution mexicaine, consulté le 17 octobre 2012

<sup>18</sup> Modernisation de Paris sous le second Empire, entre 1852 et 1870, menée par Napoléon III et le préfet Haussmann. Cette modernisation a concerné l'urbanisme et a entraîné le réaménagement des rues de la capitale, l'installation d'espaces verts. Elle a également marqué le début de la réglementation des façades concernant la hauteur des bâtiments et leur disposition par rapport à la rue.

<sup>19</sup> Dominique Durand, Daniel Boulogne, *Le Livre du mur peint : art et technique*, Paris, éd. Alternatives, 1984, p 34.

## **Affirmation du mur peint : les années 60-70**

L'affirmation du mur peint a lieu en 1960-70 et aura des répercussions sur l'art en Europe.

### *L'Amérique*

Cette affirmation va apparaître aux USA et se diffuser en Europe après les événements de 1968<sup>20</sup>. Les artistes veulent s'émanciper du conservatisme apparu après-guerre, et donc des lieux traditionnels de diffusion de l'art. La peinture spontanée apparaît dans la rue, en relation avec les communautés locales. Les artistes ne sont plus financés par le gouvernement. En 1967 apparaît ainsi le *Wall of respect* à Chicago, dirigé par William Walker, en concertation avec la population noire du quartier et en réaction aux luttes des noirs-américains pour l'obtention des droits civiques. Ce mur est à l'origine d'un mouvement de création lié aux revendications populaires. On y voit représenté, de gauche à droite et de bas en haut, des militants politiques tels Jamil Abdullah Al-Amin, leader de la communauté noire militante, Adam Clayton Powell Jr, pasteur, et Malcom X, leader de la communauté noire militante ; des sportifs comme Cassius Clay/Muhammad Ali, boxer, et Jim Brown, joueur de football. On y voit des chanteurs de jazz et des musiciens comme Charlie Parker et Ornette Coleman, saxophoniste, Sara Vaughn et Ray Charles, chanteurs de jazz et musiciens. Sont ensuite représentés, au niveau du sol, des participants à la révolte populaire comme Nat Turner et Elijah Muhammad, des auteurs activistes comme W.E.B Dubois et Amiri Baraka, des acteurs comme Sidney Poitier et Claudia Mc Neil et une danseuse chorégraphe, Darlene Blackburn. Différentes catégories sociales sont représentées sur ce mur, ainsi que différents modes de vie. Mais toutes les personnes présentées sont noires et ont réussi leur vie, sont célèbres, ont œuvré pour une communauté. Le but de ce mur est de montrer que la communauté noire a un poids dans la société, et qu'on doit de ce fait la respecter. Il y a un engagement très fort de la part des artistes, et le fait de réaliser cette œuvre en extérieur lui donne une visibilité pour la population. On s'oppose aux manifestes politiques visibles seulement par une élite, ici, tout le monde peut être concerné.

---

<sup>20</sup> <http://www.a-fresco.com> > E: Le renouveau contemporain du mur peint >Les années 60/70, les murs ont la parole, consulté le 17 octobre 2012

### Le *Wall of respect*, version de 1967



**Figure 4** Wall of respect

Image issue de <http://www.blockmuseum.northwestern.edu> > *Wall of respect* consulté le 16 avril 2013

Le gouvernement recommence ensuite à financer des projets de murs peints avec le programme CETA, destiné notamment à aider les chômeurs à se réinsérer dans la société. Le mouvement se diffuse par la suite en Europe. En 1978 en Angleterre, il y a plus de 200 muralistes actifs.

### ***La RFA***

En Allemagne en 1976, un programme intitulé « *L'art dans l'espace public* » milite pour la production d'œuvres d'art murales. Ainsi recense-t-on aujourd'hui encore plus de 500 murs peints à Berlin, issus pour la plupart de programmes lancés par le Sénat tel « *Kunst im Stadtraum* ».

### ***La France après 1968***

En France, après 1968, les murs peints réapparaissent avec deux tendances : les murs à rôle de contestation politique et sociale et les murs à simple vocation esthétique. Gilles de Bure, journaliste spécialisé, écrit en 1981 que : « Tous les concepts de création collective, de participation, d'implication sociale de l'art, de rôle de l'artiste dans la société, d'expression populaire, de civilisation et d'universalité de l'image sont contenus dans ces incidents urbains ».

L'art mural urbain devient un vecteur de la pensée sociale, il n'est plus seulement un simple élément de décoration, il transmet les idées des muralistes, lesquels savent toujours s'adapter au milieu où ils se trouvent.

## Une conception nouvelle : les années 70-80

A partir des années 70, la conception du mur peint change. Il est maintenant régulièrement soumis à des commandes publiques. Le premier mur peint en France tel que nous l'entendons apparaît en 1971<sup>21</sup>.

### *Les premiers projets de murs peints commandités en France*

Une des premières œuvres commanditées a été réalisée à Paris. François Morelle quadrille de rouge et de bleu (les couleurs de Paris) deux pignons perpendiculaires à l'angle de la rue Quincampoix et Aubry-le-Boucher, à la demande de la société d'aménagement chargée de la construction du centre Beaubourg. En 1972, toujours à Paris, une fresque est réalisée rue Dussoubs par Bertholo<sup>22</sup>. Cette fresque colorée de 800 m<sup>2</sup> est réalisée à l'initiative du promoteur. En 1974<sup>23</sup>, une exposition de murs peints américains a lieu encore à Paris afin de présenter ce nouvel art à la population française, mais cette dernière ne trouve pas encore d'intérêt au mur peint, le concept étant très novateur et encore mal considéré, associé à la publicité présente sur les façades. En 1975<sup>24</sup>, la façade aveugle d'un centre commercial à la Ville Neuve de Grenoble-Echirolles est décorée avec 2000 m<sup>2</sup> de peinture murale par la coopérative des Mallassis<sup>25</sup>.



**Figure 5 Le radeau des illusions, coopérative des Malassis**

Image issue de <http://imago.blog.lemonde.fr> > Gérard Rancinan, le Radeau des illusions consulté le 16 avril 2013

En 1976<sup>26</sup>, les pouvoirs publics commencent à lancer des projets de décoration murale urbaine d'envergure, mais sans concertation avec les

---

<sup>21</sup> Dominique Durand, Daniel Boulogne, *Le livre du mur peint*, p. 38.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>24</sup> D. Durand, *op. cit.*, p. 39.

<sup>25</sup> Groupe créé en 1970 par les peintres français Henri Cueco (1929) Lucie Fleury (1928-2004), Michel Parré (1938-1998), Gérard Tisserand (1934) et Jean-Claude Latil (1932). Parmi leurs travaux collectifs peut être mentionnée la fresque pour le centre Commercial de Grenoble-Echirolles, intitulée *Onze variations sur le Radeau de la Méduse, ou la Dérive de la société*, fresque dénonçant la société de consommation

<sup>26</sup> D. Durand, *op.cit.*, p 39

populations, puisque les murs sont parfois décorés avant même que les habitants n'emménagent dans ces villes nouvelles. Sabine Fachard, chargée de mission au Secrétariat Général du groupe central des Villes Nouvelles, mène par exemple une opération de trois murs peints<sup>27</sup> au Vaudreuil, confiés à Proweller, Cueco et Tomasello. Les trois artistes réalisent une œuvre de peintre en bâtiment, sans intégrer une pratique artistique de muralisme, ni au plan esthétique, ni du point de vue de la démarche sociale. Ce qui fait que la peinture n'est pas considérée comme une œuvre d'art par les habitants, mais seulement comme un ravalement de façade plus original que d'habitude.

A l'opposé de cette démarche politique apparaît, en 1977, à Paris, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, un des premiers murs peints spontanés, à la demande des habitants de la rue Pernety. Cette action a lieu dans le but de dénoncer un plan de rénovation urbaine jugé dangereux pour leur collectivité. Sous l'égide d'Hervé Béchy<sup>28</sup>, six artistes de diverses formations se concertent avec la population, laquelle finance les frais techniques de la réalisation murale. La peinture devient un outil de médiation entre les habitants et les artistes et, outil de médiatisation vis-à-vis d'un public plus large, elle appelle à la mobilisation et à la reconnaissance de leur combat. En 1980-1981, le mouvement des murs peints s'accélère. La ville de Paris engage alors un programme concerté de réalisations murales dans le cadre de sa concession d'affichage. En 1981<sup>29</sup>, Lyon prend la relève et s'impose comme un haut lieu de l'art mural en France grâce à l'apparition de plusieurs groupes muralistes tels Populart et Mur'Art, décidés à populariser le mur peint tout en lui apportant de la noblesse.

### « Des murs en France » 1982

En 1982<sup>30</sup>, l'Association pour le Développement de l'Environnement Artistique (ADEA) lance un vaste programme de réalisation de murs peints. Treize œuvres monumentales sont réalisées dans treize villes de France, dans le but de décentraliser le mur peint. L'action est intitulée « Des murs en France »<sup>31</sup>. L'ADEA est animé par Gilles de Bure, du ministère de la culture, afin de sensibiliser le public aux nouvelles techniques artistiques. Ainsi, à Albi<sup>32</sup>, Jean-Paul Chambas<sup>33</sup> réalise-t-il une fresque représentant Toulouse-Lautrec et d'Artagnan sur la façade du collège Balzac ; à Angoulême<sup>34</sup>, Erro<sup>35</sup> fait un mur de

---

<sup>27</sup> <http://www.a-fresco.com> > E: Le renouveau contemporain du mur peint > Les années 70/80 : quelques coûts d'Etat, consulté le 17 octobre 2012

<sup>28</sup> Critique d'art, essayiste, théoricien de l'art public depuis 1976. Il dirige actuellement des missions d'études et de conseil pour l'art dans l'espace public

<sup>29</sup> Dominique Durand, Daniel Boulogne, *Le Livre du mur peint*, p. 42.

<sup>30</sup> *Ibid* p. 42.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>33</sup> Né le 11 mars 1947 dans le Gers, il réalise des expositions individuelles entre 1967 et 1998 en Europe, et des expositions collectives entre 1968 et 1998. Ses œuvres sont exposées dans le monde entier. Parmi ses réalisations, un poster pour la coupe du monde de football de 1998 affichée dans les stations de métro à Toulouse, Paris et au Mexique.

<sup>34</sup> D. Durand, *op.cit.*, p. 47.

<sup>35</sup> De son vrai nom Gudmundur Gudmunson, né à Olafsvik le 19 juillet 1932. Etudie aux Beaux-arts de Reykjavik, devient professeur d'art en 1951. Dès 1952, il suit des cours à l'école des arts décoratifs et industriels puis à l'Académie des Beaux-arts de Florence. Il se rend ensuite en France et développe les techniques de collage, collages qui formeront ses principales œuvres.

la BD sur un pignon de HLM ; à Anthony<sup>36</sup>, Daniel Pommereule<sup>37</sup> travaille le thème du cosmos ; à Bordeaux<sup>38</sup>, Annette Messenger<sup>39</sup> œuvre sur la maison des jeunes.



Figure 6 Mur de la BD par Erro

### *Mur de la BD*

Image issue de <http://www.angouleme.fr> >Mur peint Erro, consulté le 16 avril 2013

A Boulogne-sur-Mer<sup>40</sup>, José de San Martín, libérateur de l'Amérique du sud mort en 1850 dans la ville, est mis en scène par Antonio Seguí<sup>41</sup> ; Lucio Fanti<sup>42</sup> travaille sur le lien entre la Savoie et l'Italie sur la façade d'un gymnase à Chambéry<sup>43</sup> ; à Dreux<sup>44</sup>, Gérard Fromanger<sup>45</sup> représente des comptines en couleur sur une école ; à Grenoble<sup>46</sup>, Eduardo Arrayo<sup>47</sup> représente un marché aux chapeaux sur la façade du lycée Stendhal ; à Nice<sup>48</sup>, Ernest-Pignon-Ernest dessine Pierrot le fou et un portrait de Rimbaud ; à Limoges<sup>49</sup>, le fronton du théâtre municipal est escaladé par une fillette, mise en scène par Henri Cueco<sup>50</sup> ; à

<sup>36</sup> D. Durand, *op cit.*, p.47.

<sup>37</sup> 1937-2003. Peintre, sculpteur, cinéaste et poète français.

<sup>38</sup> D. Durand, *op cit.*, p. 47.

<sup>39</sup> Plasticienne française née en 1943. Etudiante aux Arts décoratifs de Paris, elle interrompt ses études à la veille de mai 68 pour réaliser des Collections, compilation de photos et d'articles de presses annotés de sa main. Elle travaille avec différents supports : la laine, le tissu, la photo... Elle a reçu le Lion d'Or de la 51<sup>ème</sup> biennale de Venise pour son œuvre *Casino*, en 2005

<sup>40</sup> D. Durand, *op cit.*, p. 47.

<sup>41</sup> Né en 1934 en Argentine, étudie la peinture et la sculpture en France et en Espagne. Il étudie la gravure au Mexique. Sa spécialité est l'absurde

<sup>42</sup> Artiste né en 1945 à Bologne et installé à Paris en 1965. Il se rattache au groupe de la *Figuration narrative* et peint de nombreuses œuvres en rapport avec le régime soviétique. Il se tourne ensuite vers la nature morte.

<sup>43</sup> Dominique Durand, Daniel Boulogne, *Le Livre du mur peint*, p. 47.

<sup>44</sup> D. Durand, *op. cit.*, p. 47.

<sup>45</sup> Né en 1939, il suit des cours du soir de peinture organisés par la ville de Paris. Il devient un artiste connu dès les années 60 et participe à des expositions collectives dès 1964. En 1968, il cofonde l'Atelier des Beaux-arts.

<sup>46</sup> D. Durand, *op. cit.*, p. 50.

<sup>47</sup> Né en 1937, peintre, lithographe et décorateur de théâtre espagnol. Il est un des fondateurs du groupe de la *Figuration narrative*

<sup>48</sup> D. Durand, *op.cit.*, p. 50.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>50</sup> Né en 1929, peintre français. Il utilise des figures découpées, des aplats de couleur... Il fait partie du mouvement de la *Figuration narrative* et fonde l'association *Pays-Paysage* en 1979. Il se tourne ensuite vers la nature morte. Il introduit un engagement politique dans son art, au sein de la *Coopérative des Malassis* notamment.

Montbéliard<sup>51</sup>, Christian Bouillé<sup>52</sup> réalise le mur peint de la maison des associations ; et à Rennes<sup>53</sup>, Hervé Télémaque<sup>54</sup> décore la salle omnisport de la ville.



**Figure 7 Fresque de Henri Télémaque**

<http://www.baladesarmoricaines.fr> >Interview [de Henri Télémaque] réalisée par téléphone le 7 février 2012 par Anne-Isabelle GENDROT, consulté le 16 avril 2013

Ces différentes créations, réalisées dans le cadre d'un accord entre tous les artistes, a donné un coup d'envol à la reconnaissance du mur peint en France, car cette décentralisation a permis de faire découvrir à une population qui n'avait aucun moyen de connaître ce nouvel art.

### ***L'apparition des groupes muralistes***

Dans la région lyonnaise, les initiatives se multiplient. Les industriels sont les premiers à s'intéresser à l'art mural. En 1980, une action est menée par la responsable de la jeune chambre économique<sup>55</sup> pour sensibiliser les industriels à l'apparence extérieure de leurs entreprises, qui est un indice de prospérité et de publicité. Ainsi, le 4 janvier 1983, Mur' Art apparaît<sup>56</sup>, une société spécialisée dans l'étude, la réalisation et la commercialisation d'animations murales. Elle est fondée et dirigée par Philippe Lagay, ingénieur, accompagné par Denis Gaydier, ancien des Beaux-arts de Clermont-Ferrand et Lyon, également professeur d'art plastique. De même, le groupe Populart prend de l'ampleur. Ses premières réalisations apparaissent en 1982, à Oullins, sur le mur de la rue Orsel, à la

---

<sup>51</sup> D. Durand, *op.cit.*,, p. 50.

<sup>52</sup> 1948- 2005. Peintre et dessinateur français

<sup>53</sup> D. Durand, *op.cit.*,, p. 50.

<sup>54</sup> Né en 1937 à Haïti, il est associé au courant de la Figuration narrative. Il étudie à l'école d'art de New York, puis vient en France en 1961. Il fréquente les surréalistes et réalise des œuvres aux fusains, et se spécialise dans la gravure et la lithographie

<sup>55</sup> D. Durand, *op.cit.*,, p. 50.

<sup>56</sup> Lettre de Mur' Art à André Mure du 4 janvier 1993

demande de la municipalité<sup>57</sup>. Le thème est alors la mutation de l'architecture et du mode de vie dans ce quartier. Pour réaliser l'œuvre, des réunions sont organisées avec huit groupes de travail, sur les thèmes du commerce, du jumelage, de la vie associative, du travail, de l'adolescence, de l'enfance et du troisième âge. Trois éléments de mur sont créés, avec une exposition rétrospective de l'histoire de la ville. Cette réalisation marque le début de la création artistique du groupe et est représentative des thèmes identitaires qu'ils aborderont par la suite.

### *Un nouvel art : le graff*

A partir de 1990, un nouvel art mural apparaît, le graff<sup>58</sup>.

Les premiers graffitis peuvent déjà s'apercevoir sur les murs de Pompéi, des cathédrales ou des collèges. Ils sont un moyen d'affirmation d'identité et de transmission de messages depuis l'Antiquité. Mais l'origine du graff moderne est aux USA. Le graff tel que nous le connaissons aujourd'hui apparaît en 1969 dans le Bronx new-yorkais. Le 21 juillet 1971, le premier tag fait l'objet d'un article de presse dans le New York Times. Ce nouvel art répond à une envie de s'approprier l'espace urbain par la signature d'un pseudo sur les murs de la ville, le pseudo étant toujours composé d'un surnom associant un numéro de rue. L'initiateur des tags se nomme ainsi Julio 204.

Si le MOMA (Museum of modern art) a essayé de sauver le tag, les programmes de nettoyage des tags urbains tels le *Clean Car Program* pour nettoyer le métro de ses tags (52 millions de dollars sur cinq ans) et les brigades anti-graffitis ont découragé les tagueurs, qui tendent à disparaître dans la fin des années 1980 aux USA. Mais le relais est assuré et Berlin est le premier à adopter le tag et le graff en Europe, car c'est un moyen d'affirmer sa révolte contre le régime communiste et les années noires de l'Allemagne. Le phénomène apparaît ensuite en France vers 1986. Les tagueurs français signent également les murs, toujours avec une volonté de se les approprier, mais également avec une volonté d'opposition à l'ordre établi qui interdit ce genre d'art urbain.

Une élite graphiste apparaît progressivement, identifiée par le monde de l'art, à l'opposé des tagueurs d'origine. Les Américains servent de modèle aux Français. Un jeune tagueur, interviewé sur une chaîne nationale, dira qu'il pratique la technique du mur peint, et respecte les murs peints précédents. « Takis 183 » est le premier tagueur répertorié en France, on remarque que l'idée du pseudo et numéro a perduré. On constate progressivement une évolution dans la maîtrise des graffitis qui pourrait renouveler la technique du mur peint. A l'origine, les tags et graffs sont réalisés à la bombe aérosol, mais ils sont désormais complétés à la brosse, au pinceau, afin de devenir des « picturo-graffitis ». Ces techniques se rapprochent de plus en plus du mur peint.

Le phénomène du mur peint doit se percevoir dans une optique artistique, culturelle et sociale, tout en s'accordant avec le patrimoine urbain dans sa globalité. D'origine lointaine, la technique du mur peint a évolué pour devenir institutionnalisée. Reprise comme élément d'embellissement des villes, la technique du mur peint reste très populaire, les fresques murales étant un élément

---

<sup>57</sup> D. Durand, *op.cit.*, p. 51.

<sup>58</sup> <http://www.a-fresco.com> > E: Le renouveau contemporain du mur peint > les années 90/2000 : ça devient graff, consulté le 17 octobre 2012

touristique indispensable pour les villes. Il s'agit de s'intéresser à présent aux techniques de réalisation du mur peint.

## Technique de réalisation d'un mur peint

Les peintures murales regroupent à l'origine les fresques et les trompe-l'œil. Pour leur réalisation traditionnelle, des pigments naturels sont mélangés à de l'eau et sont appliqués sur le mur préalablement enduit d'un mélange de chaux et de sable. Soit on réalise le dessin « *a fresco* », sur de l'enduit encore frais (technique de la fresque), soit on applique les couleurs sur un enduit « *a secco* », c'est-à-dire déjà sec. Il s'agit d'étudier de façon approfondie les techniques de réalisation d'un mur peint aujourd'hui. Cette technique combine l'art mural, qui investit les murs comme support, et l'art urbain, qui contribue à l'animation de la rue. C'est un des arts de la rue qui se caractérise par son exposition à l'extérieur, son public et la démarche de son auteur. Il permet la révélation d'un lieu spécifique, c'est de plus un instrument de dialogue avec les gens qui l'habitent et le fréquentent.

### Des contraintes de support et d'échelle

Le mur combine trois notions<sup>59</sup> : le support, qui consiste en la configuration et la matière ; l'échelle, qui est l'espace investi ; l'environnement qui est la rue ou la ville. Le mur est un lieu de création, et l'expression graphique change en fonction du support. Il y a de ce fait des contraintes d'échelle, la perception globale étant en effet limitée aux échafaudages pour les artistes. Le mur peint change le statut du mur, ce dernier devient un objet ayant le statut d'une image dans le bâti. Dans le tissu urbain ancien, le mur peint récupère des surfaces délaissées, avec un état d'abandon plus ou moins visible selon la taille du bâtiment. Dans les quartiers neufs, les murs peints investissent des murs pignons et des façades aveugles. C'est la réhabilitation des espaces résiduels dans la ville. Mais le mur ne doit pas remédier à un état inesthétique de la rue, ce n'est surtout pas un cache-misère. Il faut une harmonie avec l'architecture et l'ambiance du lieu.

### Le mur peint : expression de la communication sociale

Le mur peint est une communication sociale entre acteurs de la réalisation du mur tout d'abord, mais également entre les réalisateurs et le public. C'est un « *art qui tente de se réinscrire dans la vie de la collectivité* » selon Ernest Pignon-Ernest<sup>60</sup>. Le mur peint exprime une volonté de communication sociale. Si l'art mural est encore considéré comme un art mineur selon le marché de l'art, il n'empêche que c'est un « *nouveau mode d'expression et de relation avec le*

---

<sup>59</sup> Dominique Durand, Daniel Boulogne, *Le Livre du mur peint*, p. 19-24.

<sup>60</sup> Ernest Pignon de son vrai nom. Né en 1942 à Nice, initiateur de l'art urbain en France. Il utilise les faits d'actualité pour la réalisation de ses œuvres, laissées ensuite à l'abandon jusqu'à leur dégradation totale. A été actif dans la campagne Artistes du Monde contre l'apartheid en 1974 ; il se rend en Afrique du sud en 2001 ; il réalise des sérigraphies, sortes d'affiches peintes, sur le thème du sida. Une de ses œuvres à Lyon consiste en la réalisation de silhouettes affichées dans les cabines téléphoniques de la ville.

public »<sup>61</sup> (Françoise Gay et Roger Galtier). Il convient alors de s'intéresser à la réception de ces murs peints.<sup>62</sup>

Le mur peint doit être admis par la population par ses thèmes abordables pour tous. Il est impossible, pour des raisons pratiques, de réaliser des sondages d'opinion avant la réalisation d'un mur peint. L'œuvre monumentale risque donc soit le rejet, soit la banalisation, soit l'indifférence si elle n'est pas accessible au public. La technique la plus fréquente pour réussir son mur peint est de miser sur la lisibilité maximum, avec la lecture immédiate d'une œuvre figurative. Le trompe-l'œil est souvent employé car c'est une extension de l'espace. Il s'intègre facilement dans l'environnement, c'est une illusion qui attire le regard du passant. Le thème peut également être historique, en lien avec l'identité du lieu. Le mur permet alors d'illustrer l'identité de la ville et ses réalités sociales. Populart, aujourd'hui Cité de la Création, disait en 1984 qu'il fallait « *prendre en compte les éléments d'une réalité vécue au quotidien, déceler la trame latente de cette réalité, créer l'inédit en traduisant plastiquement réalité indicible et interpellations réussies* »<sup>63</sup>. Pour Gérard Gasquet<sup>64</sup>, autre artiste de Mur'Art cette fois, « *le mur peint n'est pas une œuvre d'art, c'est un moyen d'étonner et d'interroger le passant* ».

Ce mur a des avantages dans la ville : il en permet l'enrichissement visuel, améliore l'environnement, intègre l'artiste à la cité, permet la participation des habitants et donc l'animation sociale<sup>65</sup>. Mais selon Gasquet également « *la question de fond est de savoir quel est l'impact du mur sur les gens qui le côtoient en permanence. Est-ce positif ou négatif ? C'est une question que l'on ne se pose jamais. Alors qu'il serait nécessaire de réfléchir sur le contenu profond de l'image proposée.* »<sup>66</sup> Le mur peint serait-il donc réellement apprécié par tous parmi les habitants et les passants ? Les avis divergent sur ce sujet et si certains, tels Jean-Marc Requien, publicitaire, apprécie le caractère éphémère des peintures murales, d'autres, comme Michel Roz, architecte, voient le mur peint comme une manière facile de cacher les parties abimées d'un mur qui pourrait être rénovées ou transformées utilement en logement.<sup>67</sup> Jean-Paul Drillen, architecte, va plus loin en mettant en garde contre les murs peints, qui ne doivent pas « *contribuer au camouflage d'une certaine rigidité administrative et faire oublier les vraies solutions architecturales* »<sup>68</sup> Les détracteurs des murs peints sont donc présents et s'intéressent plus au côté utile qu'esthétique. Cet avis varie évidemment en fonction de la profession et du statut de la personne au sein de la municipalité et de sa mission dans la ville.

Le mur support donne des données objectives en plus qu'artistiques. On analyse la nature et l'état de la surface à peindre, sa hauteur, son accessibilité, ainsi que la nature du projet à réaliser et l'équipe d'exécution.<sup>69</sup> Nous allons

---

<sup>61</sup> D. Durand, *op.cit.*, p. 27.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>63</sup> D. Durand, *op. cit.*, p. 30.

<sup>64</sup> Peintre lyonnais, élève puis professeur à l'école des Beaux-arts de Lyon

<sup>65</sup> D. Durand, *op. cit* p. 26-27.

<sup>66</sup> Bénédicte Georges, « La peinture murale en question », dans *Le Progrès*, 8 juin 1991

<sup>67</sup> Bénédicte Georges, *id*

<sup>68</sup> BMO du 16 mars 1986, numéro 4586

<sup>69</sup> Durand, *op. cit* p. 112.

décrire brièvement ces différentes manipulations préalables à la réalisation du mur peint.

## **La création du mur**

### ***La préparation du support***

Le chantier d'entreprise prend en charge toutes les phases de l'exécution, du montage au démontage de l'échafaudage.<sup>70</sup> Il peut aviser l'artiste sur d'éventuels problèmes ou modifications à réaliser, pour alléger le budget par exemple. Le groupe des professionnels diagnostique d'abord le support à travailler. Les techniciens font l'inventaire visuel du mur à peindre, à la jumelle, depuis un autre lieu comme par exemple un balcon en face du mur, une fenêtre, un toit d'un immeuble mitoyen. Le groupe de chantier choisit l'échafaudage, donne ses idées sur la préparation du support et les techniques d'agrandissement de la maquette préparée préalablement. Une fois l'échafaudage en place, l'équipe nettoie tout d'abord la surface du mur à peindre par des techniques de brossage ou lavage à la vapeur. Les maçons et les plâtriers restaurent ensuite le mur en colmatant les brèches et les fissures.

Une fois cette étape réalisée, les peintres en bâtiment interviennent afin de réaliser la sous-couche et les impressions. Des intervenants spécialisés œuvrent sur les décors, ils peuvent être des décorateurs, des fileurs, des peintres en lettres. Les concepteurs de la maquette, quant à eux, interviennent de façon ponctuelle afin de préciser des détails des dessins comme l'expression des visages par exemple. Concernant la garantie<sup>71</sup> associée à ces murs, l'entreprise qualifiée en accorde une de bonne tenue aux commanditaires. La garantie est souscrite par l'entreprise, par l'intermédiaire de son fournisseur, auprès d'une compagnie d'assurance. Le fournisseur et l'assureur s'accordent sur la préparation des fonds et le choix du système de peinture utilisée, ainsi que sur la qualité des produits incorporés. Une réception officielle a lieu en présence des différentes parties, ce qui entraîne ensuite un rapport technique, suivi d'une acceptation, ou non, par la compagnie d'assurance. L'œuvre possède dès lors une garantie d'une durée correspondant à la technique de travail employée. C'est donc une garantie de bonne tenue qui recouvre toutes les altérations profondes du revêtement pouvant apparaître, comme le cloquage ou les fissures de la surface, la décoloration ou des accidents liés à la peinture. L'étape suivante est la création de la maquette.<sup>72</sup>

### ***La maquette***

La maquette est le support de création pour l'artiste et le document d'exécution pour l'équipe en charge de la réalisation du mur. Elle doit impérativement être transposable à l'échelle du mur, du point de vue du motif et des couleurs prévues. Il y a également des impératifs techniques et financiers : des détails fouillés et des effets de matière sont invisibles pour le passant et également très difficiles à réaliser pour l'artiste. Il faut des tonalités transposables dans les

---

<sup>70</sup> Durand, *Ibid.*, p. 112

<sup>71</sup> Dominique Durand, Daniel Boulogne, *Le Livre du mur peint*, p. 112.

<sup>72</sup> D. Durand, *op. cit.*, p. 113-114.

bâtiments. De plus, on doit prendre garde aux contraintes climatiques : quand le mur est exposé à l'ensoleillement, il ne faut pas utiliser de mauve, de bleu, violet ou magenta, car ces couleurs sont sensibles aux ultra-violets et se décolorent rapidement. L'échelle de la maquette est généralement au 1/20<sup>ème</sup>, soit 0,5 mètres pour 10 mètres. Cette maquette peut être complétée par des agrandissements<sup>73</sup> de parties plus précises pour la reproduction.

### ***L'agrandissement de la maquette***

Il y a quatre étapes différentes possibles pour réaliser l'agrandissement. Les peintres peuvent faire du repérage au fil à plomb et au cordeau, ou au niveau à eau ; ils peuvent quadriller le mur ; projeter des diapositives, ou utiliser la technique du poncif. Ce sont les quatre procédés les plus courants. Les techniques sont parfois combinées, selon la nature du dessin à réaliser, la configuration du mur et son environnement. Pour un dessin de taille moyenne, on reproduit généralement les grandes lignes de la composition. Elles sont repérées sur le mur avec des accessoires de maçon comme le fil à plomb, la règle métallique, le niveau à eau ou le cordeau marqueur avec poudre colorante. Puis le dessin est reporté à la main. On peut également réaliser un quadrillage complet du mur, en s'aidant d'une projection de la maquette sur le mur (ce qui nécessite cependant un travail nocturne de la part des peintres). La projection peut être utilisée comme travail intermédiaire, avec une photo de la maquette. On projette cette image sur du papier fort et on trace les contours du dessin. Ces derniers sont ensuite perforés avec une roulette dentée, c'est la technique du poncif, qui a peu évolué depuis la période où l'on perçait les toiles à l'aide de pointes en os. Il suffit ensuite d'apposer cette matrice contre le mur et de tracer les contours du dessin avec de la poudre colorante ou de la peinture. Ce travail s'effectue depuis un échafaudage<sup>74</sup>, qui nécessite un recul d'un mètre maximum. Il faut évidemment que le matériel soit homologué, avec des normes à respecter comme 1,80 m de hauteur de passage entre chaque niveau par exemple. Le coût de l'installation influence souvent le choix de l'échafaudage : échafaudage de pied, roulant, nacelle mobile à commande hydraulique, nacelle suspendue, simple échelle. Le bâchage est utile pour protéger les murs des intempéries. Le travail s'arrête généralement lorsque la température atteint cinq degrés : la peinture ne s'applique plus correctement et les couches adhèrent mal les unes aux autres.

### ***Les peintures adaptées aux différents supports***

La préparation du support<sup>75</sup> conditionne le résultat final et la durabilité de l'œuvre. Elle diffère selon les supports de base. En cas de support de plâtre nu<sup>76</sup>, le plâtre doit être sec, égrené au grattoir et dépoussiéré à la brosse souple ou à l'air comprimé. Si ce matériau est vieux, il doit recevoir en plus un solvant, pour évacuer les saletés dues à la pollution. Ensuite, on applique une sous-couche puis on réalise le ponçage du mur, on recherche les défauts pour les reboucher. Puis on applique un enduit mixte qui garantit une tenue de la peinture pendant dix ans. En

---

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 114-115.

<sup>74</sup> D. Durand, *op. cit.*, p. 115-118.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 119.

cas de plâtres peints<sup>77</sup>, il faut broser et lessiver le mur à la main ou à la vapeur. Ensuite, le mur doit être enduit à nouveau sur ses parties mises à nu. En cas de support béton ou de support ciment<sup>78</sup>, les techniques sont encore différentes. Sur du béton neuf, il faut casser les aspérités du mur, supprimer les irrégularités. Puis il faut dégraisser, c'est-à-dire enlever les huiles apparaissant lors du coulage du béton. On applique par la suite une couche pliolute<sup>79</sup> diluée, suivie d'une deuxième couche non diluée. Sur du béton vieux, il faut broser et dépoussiérer le mur, suivi des couches pliolites, ainsi qu'ôter, si la situation se présente, le revêtement déjà existant. La manipulation est la même en cas de présence de ciment, de briques de béton cellulaire et de parpaings<sup>80</sup>. S'ajoute simplement une couche supplémentaire afin de nourrir la porosité du bâtiment. Sur les supports en bois<sup>81</sup>, dans le cas du bois neuf, le mur est brosé à la brosse métallique pour ôter les aspérités, on applique de la peinture microporeuse pour bois, lequel est ensuite poncé et dont les fissures sont rebouchées. Le bois vieux, quant à lui, est lessivé et rincé. Il faut également neutraliser les perchoirs d'oiseaux. Sur des supports métalliques<sup>82</sup>, en cas de métal ferreux, il faut nettoyer à la brosse métallique et appliquer une peinture anticorrosion : les métaux non ferreux sont lessivés et dérochés, c'est-à-dire décapés à l'acide, ainsi que recouvert d'un « *wash primer* », un décapant léger combinant un actif anticorrosion et une base d'accrochage combinée. Pour les plastiques, comme les gouttières, ils sont laissés en l'état, mais rénovés par les artistes. Les fissurations sont traitées par rebouchage local ou par marouflage. Le choix de la peinture répond à des critères précis<sup>83</sup>.

La peinture doit être chimiquement compatible avec le support. Il faut impérativement respecter les temps de séchage. Le revêtement ne doit être ni trop mince ni trop épais et il ne doit pas faire trop chaud (au dessus de 25°C) lors de l'application sur le mur afin d'éviter l'évaporation des solvants. Chaque mur doit donc être soigneusement analysé avant l'application de la peinture. Parmi les peintures, il existe également de nombreuses sortes que l'on doit utiliser en fonction du support rencontré. On trouve par exemple des peintures diluables à l'eau, comme la vinylique et l'acrylique<sup>84</sup>, qui sont faciles à employer et des peintures à la pliolute<sup>85</sup>, qui sont des résines assimilées à la famille des acryliques et dont la marque est déposée par Good Year. Ces peintures peuvent garder une plasticité et une souplesse pendant des années ; elles pénètrent bien le support et offrent une bonne résistance aux conditions climatiques. De plus, elles sont imperméables tout en permettant au mur de respirer et d'évacuer l'humidité. Mais la gamme de couleur est très limitée. Il existe aussi des peintures glycérophthaliques, dites également alkydes. Elles fonctionnent sur des supports lisses, sont résistantes à la pluie et sont généralement appliquées directement sur le

---

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>79</sup>La peinture pliolute a été inventée dans les années 60. Utilisant une résine synthétique, elle résiste aux intempéries pendant 15 ans. Elle est souvent utilisée par les peintres en bâtiment pour sa capacité à se conserver longtemps en pot (5 ans environ)

<sup>80</sup> D. Durand, *op. cit.*, p. 122.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 122-123.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>83</sup> Durand, *op. cit* p 126-127.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p.130-134.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p.135-138.

béton et les ornements. Les peintures polyuréthanes<sup>86</sup> sont très adhérentes et tiennent jusqu'à 160 degrés. Mais la maniabilité est très faible, elles sèchent très rapidement, et la gamme de coloris est réduite. On utilise parfois des vernis protecteurs<sup>87</sup>, mais c'est une pratique risquée puisque les vernis sont également sensibles à la lumière et la réfractent à hauteur de 30 à 40%, ce qui risque de provoquer un jaunissement des couleurs abimant la fresque alors que la peinture reste intacte.

### ***Le budget***

Concernant le budget de la création d'un mur, en France, en 1984<sup>88</sup>, un échafaudage de pied coûtait entre cinquante et cent francs, selon la hauteur et l'immobilisation. Le nettoyage du support coûte dix à quarante francs, selon l'état du mur et le matériel utilisé, la préparation du support, selon l'importance des reprises d'enduit, coûte entre trente et quatre cents francs, l'entoilage coûte quatre-vingts à cent soixante francs, l'application de la couche de fond (impression et sous-couches acryliques) de trente à soixante francs, et le décor proprement dit, suivant la finesse des détails, atteint une somme de cinquante à cinq cents francs. En 2010, d'après Cité de la Création, société spécialisée dans l'art mural, le prix moyen de réalisation d'un mur peint est compris entre cinq cents et trois mille cinq cents francs pour un mètre carré<sup>89</sup>. Des autorisations doivent de plus être obtenues avant la réalisation d'un mur peint<sup>90</sup>. Celle d'échafaudage est accordée par la mairie. Les autorités doivent donner leur agrément sur la localisation et le contenu de la fresque, les services de l'équipement doivent être consultés, de même que l'architecte des bâtiments de France dans le cas de sites protégés, classés et sauvegardés, des sites et immeubles inscrits à l'inventaire, ainsi que les comités de quartier. Ces procédures s'assimilent à celles nécessaires pour les permis de construire.

### ***Un exemple : la technique particulière de Cité de la Création***

L'entreprise Cité de la Création explique ses techniques de travail actuelles, totalement artisanales<sup>91</sup>. Il faut pour ses artistes neuf mois en moyenne pour réaliser une fresque. Beaucoup d'étapes, complexes, ont lieu avant la réalisation de l'œuvre : repérages avec photos, documentation sur le lieu, rencontres et dialogues avec les partenaires et les habitants, demandes d'autorisation. Il faut ensuite faire des études graphiques, préparer le mur, faire des études chromatiques... Tout d'abord, Cité de la Création fait une maquette d'intention. Ensuite, une maquette au 1/10<sup>ème</sup> est réalisée. On fait des photos de ces maquettes, soit cent photos d'1 m<sup>2</sup> pour un mur de 100 m<sup>2</sup>. On agrandit cette maquette au calque, nommé le poncif. Chaque calque est numéroté et les motifs sont tracés à la roulette cloutée de couturière. Les poncifs sont positionnés sur le mur puis « trayés » à la poudre. On

---

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 138-139.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 143.

<sup>89</sup> « Le mur peint lyonnais de Matt W. Moore » dans *Le Progrès* – Lyon TL69 du jeudi 3 juin 2010, p. 30

<sup>90</sup> D. Durand, *op. cit.*, p. 146.

<sup>91</sup> Gérald Gambier, *Murs peints de Lyon*, p. 40-42.; Gérald Gambier, *Murs peints de Lyon d'hier et d'aujourd'hui*, Châtillon-sur-Chalaronne, éd. La Taillanderie, 2002, p. 14-16.

repère les traces obtenues par les ponctifs afin de prendre les repères directement sur le mur. Puis vient le passage d'une sous-couche ; la mise en couleur est appliquée de façon à révéler l'œuvre dans son ensemble. De nouveaux produits sont régulièrement testés dans l'atelier de l'entreprise. Il y a un important travail de recherche documentaire sur le lieu du dessin, souvent auprès d'autochtones qui aident à réaliser les figures des habitants du quartier, par exemple, ou évoquent des anecdotes susceptibles d'être représentées. Pour Cité de la Création, un mur peint doit permettre d'apprendre quelque chose, être truffé de détails permettant de redécouvrir le mur à chaque passage, et être un trait d'union entre les époques. Il faut bien repérer le lieu, voir l'inclinaison du soleil, créer plusieurs points de fuite pour les dessins, afin qu'ils paraissent en relief depuis n'importe quel lieu, le spectateur se déplaçant le long du mur. Avec un recul de 80 cm avec l'échafaudage, il s'agit de réaliser le contour des personnages, de façon plus ou moins affinée suivant le recul qu'on veut avoir. Les détails grossiers se voient en effet mieux de plus loin. Une des difficultés lors de la réalisation d'un mur peint est surtout le relief du mur : on doit alors travailler avec la texture du mur pour peindre avec des outils de peintre en bâtiment ou des outils créés pour l'occasion.

Aujourd'hui, les murs peints ont les mêmes nécessités qu'autrefois : le support, de béton, de pierre ou de briques, doit être enduit ou entoilé afin de recevoir les peintures, actuellement acryliques pouvant résister aux intempéries. L'artiste doit d'abord réaliser une maquette qui sera quadrillée par la suite afin d'être agrandie et reproduite sur calque. Le contour du dessin est ensuite perforé. Le mur est divisé en carrés et reçoit le calque sur lequel l'artiste tamponne une poudre colorée, destinée à reproduire le tracé des volumes de son croquis. Les contours sont ensuite dessinés grossièrement. La difficulté est d'appréhender le trompe-l'œil afin qu'il soit adapté au format du mur et donc correctement perceptible depuis le sol. Le mur peint nécessite le travail d'une équipe de peintres et de maquettistes, environ cinq personnes pendant trente à quarante cinq jours pour une fresque de 100 m<sup>2</sup>. La technique du mur peint a pour but la transmission d'informations, mais aussi et surtout l'embellissement des villes. Nous allons étudier à présent les différentes classifications des murs peints, leurs fonctions, ainsi que leur développement en France à travers les années.

## **Classification et fonction des murs peints**

### **Les catégories instaurées par Gilles de Bure**

Les trompe-l'œil et fresques murales peuvent se regrouper en différentes catégories selon Gilles de Bure<sup>92</sup>, et ce, suivant les intentions des créateurs.

#### ***Les murs d'artistes et d'artisans***

La première catégorie regroupe les murs d'artistes et d'artisans : les artistes aspirent à quitter leur atelier afin de travailler plus près de la sensibilité du public. Un de leurs buts est l'embellissement des espaces publics dans les

---

<sup>92</sup> Journaliste français, il est également auteur et a publié une vingtaine d'ouvrages consacrés à l'art et à l'architecture. Il a aussi été commissaire d'expositions à la galerie d'actualité du Centre Pompidou et directeur de la Grande Halle de La Villette

villes. Ils souhaitent orner la ville en y figurant des scènes de vie, des évènements, des lieux ou des personnages locaux célèbres. Ils peuvent également porter un message social qui développe l'art pour le peuple directement. Les artisans sont ici les artistes chargés de la réalisation de la maquette, du ravalement de façade du bâtiment, ainsi que de la réalisation du travail final. Ils effectuent tout le travail eux-mêmes, sans faire appel à des équipes extérieures à leur travail.

### ***Les murs de décorateurs***

La deuxième catégorie regroupe les murs de décorateurs : des sociétés, généralement de maçonnerie, s'occupent de trouver le mur à décorer et font ensuite faire le travail par un artiste au service de cette société. Il n'y a aucune réflexion sur le sens de l'image ou l'appropriation par les habitants, il s'agit de décorer une façade selon le goût du commanditaire, et de réaliser la commande dans les meilleurs délais possibles.

### ***Les murs spontanés***

La troisième catégorie concerne les murs spontanés : ils sont issus d'une action spontanée, individuelle ou collective. Il peut s'agir des murs décorés par les tags et les graffitis par exemple, les artistes s'appropriant le mur pour y raconter leur histoire. Parmi les murs spontanés, on peut citer les murs militants qui correspondent à une révolte de la population. Il n'y a aucune règle artistique, c'est un mouvement autonome et non réfléchi sur le long terme.

### ***Les murs sociaux***

La quatrième catégorie regroupe les murs sociaux : ces murs servent à l'éducation ou à la réinsertion sociale. Les fresques réalisées par les enfants en font partie, comme celles que l'on trouve dans les écoles, par exemple.

### ***Les murs de propagande***

La dernière catégorie, quant à elle, concerne les murs de propagande : ils rassemblent les murs publicitaires ou ceux vantant les mérites d'une personne. Les murs publicitaires sont régis par des lois sur la taille du mur peint en France, ce qui fait qu'ils sont désormais moins voyants dans le paysage urbain.

## **Les fonctions du mur**

### ***Valorisation du patrimoine urbain***

Le mur peint regroupe plusieurs fonctions, dont la première est la valorisation du territoire urbain. Un communiqué de la mairie de Paris disait : « À l'origine, le mur peint a été conçu comme un décor, susceptible de faire oublier l'aspect inesthétique du mur-support, une sorte de couture du paysage urbain. C'est pour cela que les compositions en trompe-l'œil architectural ont fait école. Il

s'agissait de corriger un accident d'urbanisme, non de créer un événement spécifiquement nouveau ayant sa propre existence ». La fresque urbaine a souvent été aperçue dans des lieux oubliés, en voie de démolition ou de modernisation, autrement dit dans des lieux abimés dont l'histoire disparaît. La fresque cache le désordre du lieu, a pour but de l'embellir. Les fresques murales s'inscrivent parfois dans des programmes municipaux d'embellissement urbain. Le but est de valoriser des lieux, connus ou méconnus. Ainsi, à Lyon, 25 fresques murales ont été exécutées dans une cité HLM, laquelle est devenue un musée, le Musée urbain Tony Garnier. Cette œuvre a été réalisée par les membres de la Cité de la Création, une coopérative d'artistes lyonnaise créée en 1978 qui réalise des fresques et trompe-l'œil dans le monde entier.

### ***Le mur : un outil pédagogique***

La deuxième fonction est double : réinsertion sociale et outil pédagogique. Cette idée a surtout été appliquée aux USA dans les années 70. Le but est de faciliter l'insertion sociale des jeunes désœuvrés en leur permettant de réaliser des œuvres au service de la communauté. D'autre part des fresques murales à caractère historique sont progressivement apparues, essentiellement en France et au Canada. Elles ont pour objectif d'enseigner aux passants l'histoire locale d'une ville ou d'un lieu particulier, cela met en valeur le lieu traversé. A Lyon, la *Fresque des Grands Lyonnais* présente les différents personnages nés dans la ville qui ont eu un destin important : Juliette Récamier, Antoine de Saint-Exupéry, l'Abbé Pierre. L'esprit identitaire et éducatif des peintures murales extérieures est mis en valeur par les muralistes.

### ***Le mur : outil de propagande***

La troisième fonction du mur peint est la propagande sociale ou politique et la publicité. Le mur est utilisé comme propagande dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, au Mexique. Le mur peint donne au peuple l'accès à la culture artistique, tout en magnifiant le gouvernement révolutionnaire. Aux USA en 1937 par exemple, les publicités murales vantent les vertus du New Deal. Mais les murs peints peuvent aussi être l'action spontanée d'une population visant à renforcer son identité culturelle.

Nous avons étudié les différentes techniques de réalisation des murs, ainsi que leur historique et leurs fonctions contemporaines. A présent, il s'agit de placer le cadre spatial de notre travail, c'est-à-dire de présenter les premier et quatrième arrondissements de Lyon.

# ETUDE DES 1<sup>ER</sup> ET 4EME ARRONDISSEMENTS DE LYON

---

## Cadre géographique des arrondissements : la colline de la Croix-Rousse et les pentes

### Origine du nom de la colline

Le quartier de la Croix-Rousse tire son nom d'une croix en pierre jaune extraite de la carrière de Couzon<sup>93</sup>. Cette croix, à l'origine érigée en 1560 à l'initiative du cardinal François de Tournon (1489-1562), se situait au carrefour entre les actuelles rues Coste, Margnolles et la montée de la Grande Boucle, au nord de Lyon. Détruite deux ans plus tard par les protestants, réédifiée près des portes de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement actuel de la place de la Croix-Rousse, elle donne son nom à la colline en 1596. Brisée en 1792, elle est reconstruite à la fin du second Empire. Ôtée en 1880 par décision du conseil municipal de Lyon, elle est rétablie dans les années 1990<sup>94</sup>. L'histoire de cette croix est à l'image de celle de la colline : pleine de rebondissements.

### Géographie du 1<sup>er</sup> arrondissement

Les pentes constituent les trois quart du premier arrondissement qui correspond à l'ancienne localité du Nord. Cet arrondissement comprend d'une part les pentes de la Croix-Rousse, et d'autre part les berges de la Saône et du Rhône (de la rue Saint-Vincent à la rue Royale) nommées parties basses. Sa limite avec le deuxième arrondissement est administrative et non géographique, elle correspond à la délimitation des rondes de la police du XIX<sup>e</sup> siècle. La colline de la Croix-Rousse est un quartier historique de Lyon, partie intégrante du centre ancien.

---

<sup>93</sup> Localisée dans les monts d'Or, un massif situé au nord-ouest de Lyon.

<sup>94</sup> « D'où vient le nom de la Croix-Rousse », dans *Le Progrès*, 14 août 2011

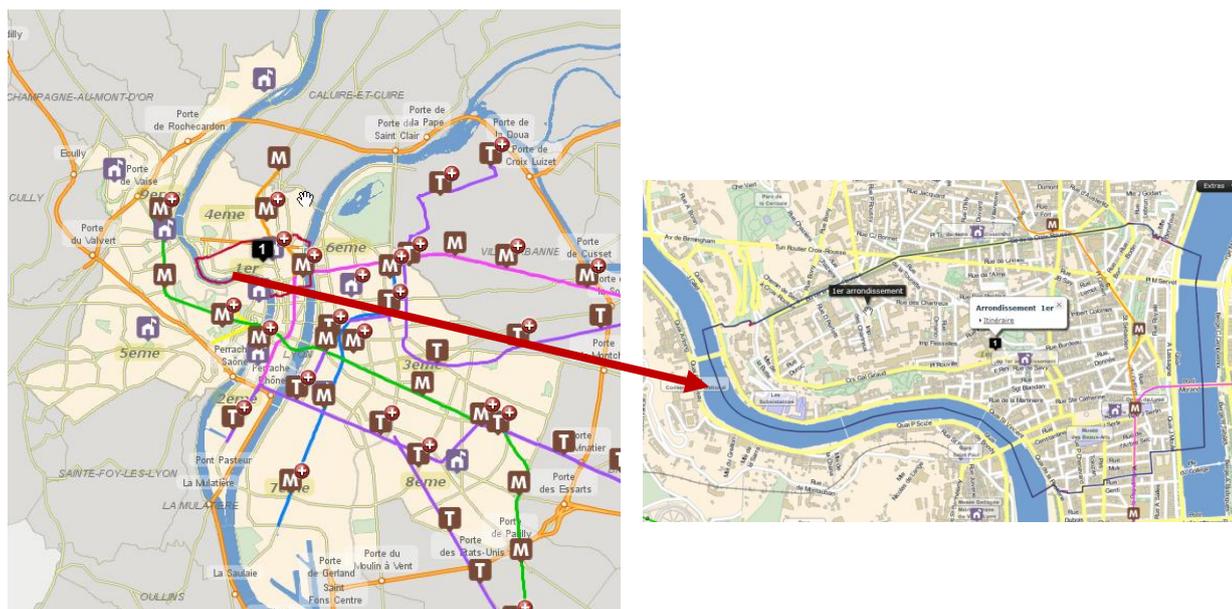


Figure 8 Carte du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon

[http://www.mairie1.lyon.fr/cartes\\_1.html?equipement=null](http://www.mairie1.lyon.fr/cartes_1.html?equipement=null) consulté le 10/03/2013

## Géographie du 4<sup>ème</sup> arrondissement

La colline de la Croix-Rousse est un promontoire prolongeant le grand plateau de la Dombes. Deux parties se jouxtent dans ce quartier : le plateau et les pentes. Le quatrième arrondissement correspond au plateau, il possède une superficie de 294 hectares. Il est délimité à l'ouest par la Saône, à l'est par le Rhône, au sud par le boulevard de la Croix-Rousse et la montée des Esses, et au nord par la limite de la commune de Caluire-et-Cuire. Le plateau se poursuit ensuite vers la Dombes.<sup>95</sup> Son point culminant est de 254 mètres, avec une altitude moyenne comprise entre 235 et 250 mètres<sup>96</sup>. Le plateau est séparé des pentes par l'actuel boulevard de la Croix-Rousse, tracé à l'emplacement des anciennes fortifications<sup>97</sup>.

<sup>95</sup> Jean Pelletier, *Lyon, connaître son arrondissement, le 4<sup>ème</sup>*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 1997 (Coll. Connaître son arrondissement), p. 7.

<sup>96</sup> Josette Barre, *La Colline de la Croix-Rousse*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2001, p. 7.

<sup>97</sup> J. Pelletier, *op. cit.*, p. 14.

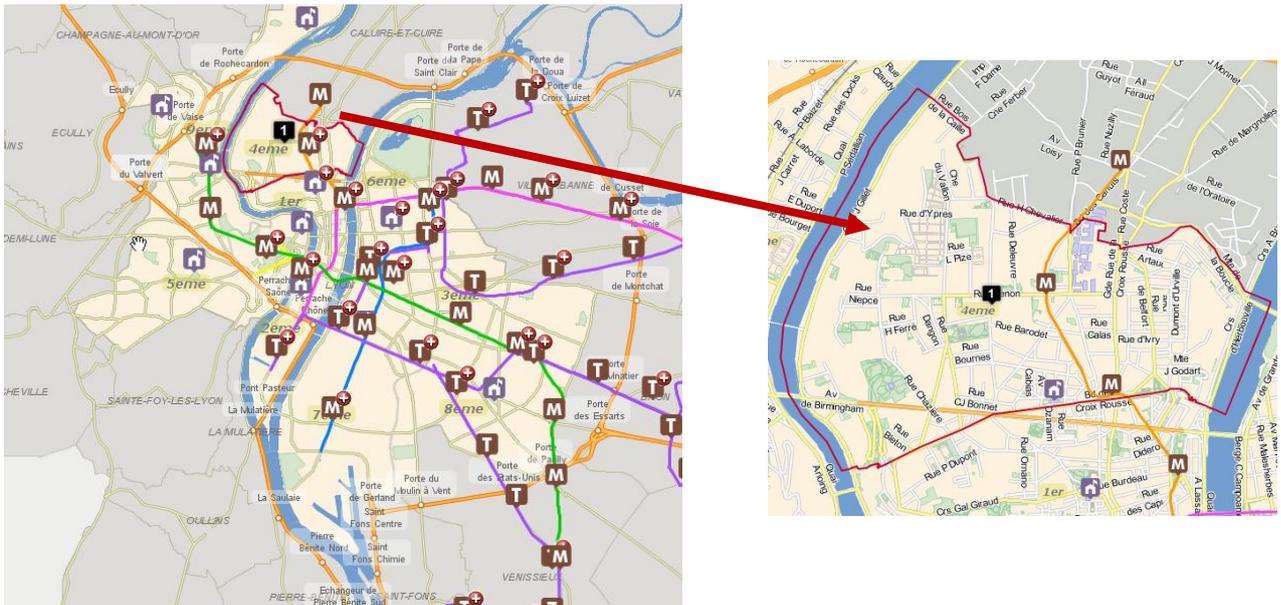


Figure 9 Carte du 4<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon

[http://www.mairie4.lyon.fr/cartes\\_4.html?equipement=null](http://www.mairie4.lyon.fr/cartes_4.html?equipement=null) consulté le 10/03/2013

Après ce bref aperçu de la géographie des arrondissements concernés par le travail, il s'agit à présent de s'intéresser à l'histoire générale de la colline de la Croix-Rousselle.

## Histoire des arrondissements

### Histoire générale de la colline de la Croix-Rousselle

#### *Administration du territoire*

Le passé des pentes remonte à la période antique. En effet, de l'an 12 jusqu'au III<sup>e</sup> siècle après J.-C, les délégués des soixante cités (25 pour la Lyonnaise, 18 pour la Belgique et 17 pour l'Aquitaine) de la Gaule chevelue se retrouvent tous les étés à Condate (« confluent » en gaulois), à l'emplacement actuel du quartier Saint-Vincent<sup>98</sup>, dans le sanctuaire fédéral des Gaules, afin de délibérer et de rendre le culte à l'empereur<sup>99</sup>. Cette ville est le lieu de résidence des marins de la Saône, les navites, et les notables gaulois érigent de belles demeures sur les pentes de la colline. Les découvertes archéologiques ont permis de dévoiler de nombreux objets témoignant de la présence de catégories distinctes

<sup>98</sup> Georges Rapin, *La Croix-Rousselle à travers l'histoire*, Lyon, éd. Les trésors de la Grande Côte, février 1983, p. 15. ; p. 27.

<sup>99</sup> J. Barre, *La Colline de la croix-Rousselle : histoire et géographie urbaine*, Lyon, éd Lyonnaises d'art et d'histoire, 1993, p. 22.

d'artisans (potiers, verriers...) bénéficiant certainement de la proximité de l'axe de communication qu'offre la Saône pour le commerce. L'occupation de Condate cesse du III<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Dès 1300, la cité lyonnaise s'étend et absorbe la colline viticole où s'implantent alors de nombreux couvents. La colline appartenant presque entièrement à l'abbaye d'Ainay jusqu'en 1571, date de séparation de la colline pour raisons financières, des congrégations s'installent et la colline devient "celle qui prie" par opposition à Fourvière, le centre administratif. Afin d'étudier l'histoire générale de la Croix-Rousse, il faut s'intéresser tout d'abord aux évènements politiques qui s'y sont déroulés.

### *Histoire économique*

Le textile occupe une place importante dans l'histoire économique de la colline de la Croix-Rousse. Louis XI déjà tente d'intéresser Lyon à la fabrication des étoffes, conscient des pertes financières de la France dans l'importation de ce bien, mais la ville refuse. François 1<sup>er</sup> réussit à convaincre la cité, mais interdit le commerce avec Gênes, qui s'est ralliée à son ennemi Charles Quint. Étienne Turquetti, marchand lyonnais habitué au commerce avec Gênes, intervient alors. Il propose aux échevins lyonnais de faire venir directement des ouvriers italiens à Lyon. Turquetti obtient l'accord royal en 1536 en s'associant à Barthélémy Naris, et ils fondent tous deux une compagnie commerciale<sup>100</sup>. En 1538, François 1<sup>er</sup> octroie le privilège de la fabrication de tissus de soie aux négociants lyonnais. C'est le début de l'industrie textile. Le 15 juillet 1540, un édit assure à la ville de Lyon le monopole du marché de la soie. Ainsi, il y a 200 métiers à tisser en 1683, 7500 métiers en 1733 pour 58 mille ouvriers. La profession oppose cependant rapidement les marchands-fabricants qui achètent la soie et la font travailler selon des modifications établies par un destinataire, et les maîtres-ouvriers aidés de compagnons, tributaires du tarif fixé par leurs fournisseurs. La Révolution et la vente des biens nationaux en 1796 chassent les religieux, ce qui libère des terrains rapidement occupés par des immeubles au plafond élevé, destinés à abriter les hauts métiers à tisser des ouvriers de la soie. La colline de la Croix-Rousse est désormais habitée par les ouvriers textiles. Les logements ont une fonction de fabrication du tissu, mais également de logement privé et de local de vente. En 1800, des constructions nouvelles adaptées aux tisserands apparaissent sur la colline. Les immeubles font désormais six étages de haut, avec des plafonds atteignant trois mètres de hauteur chacun, et cela afin d'installer les métiers à tisser Jacquard devant les fenêtres<sup>101</sup>. Mais les conditions de vie ouvrière sont contestées, ce qui entraîne des révoltes en 1831, 1834, 1848 et 1849. Le 19 juin 1851, les députés votent la loi de réunion des faubourgs. La Croix-Rousse, Vaise et la Guillotière sont rattachées à la ville de Lyon et le 24 mai 1852, le plateau de la Croix-Rousse devient le quatrième arrondissement de la ville de Lyon, les pentes faisant déjà partie du premier arrondissement de la ville, qui est désormais tout entière sous l'autorité du préfet du Rhône. En 1860, les fortifications de la ville sont abattues, ce qui libère des terrains pour la construction de nouveaux logements.

---

<sup>100</sup> Marius Morand, *Recueil des travaux de l'institut de la géographie alpine : statistiques des émeutiers de tissage de soieries au service de la fabrique lyonnaise*, volume 4, 1916, p. 313.

<sup>101</sup> J. Pelletier, *Connaître son arrondissement, le 4<sup>ème</sup>*, op.cit., p. 28.

Des évènements politiques nationaux entraînent des répercussions locales sur la colline de la Croix-Rousse. En 1871, a lieu la Commune de Paris<sup>102</sup>. La municipalité de Lyon est favorable à la poursuite de la guerre et souhaite l'indépendance de la ville. Le 22 mars, les ouvriers de la Guillotière et de la Croix-Rousse en profitent pour occuper l'Hôtel de ville jusqu'à la libération de la ville le 25 mars. Les raisons sont économiques : les fabricants ne veulent plus d'ateliers familiaux, de peur des révoltes, et préfèrent embaucher de la main d'œuvre en Isère, où elle est moins chère. La mécanisation achève les ateliers locaux, suivie de la crise de 1929<sup>103</sup>. À partir de cette date, la colline n'a plus d'histoire spécifique, elle est intégrée au paysage français et suit les conjonctures économiques communes : développement du tertiaire, baisse du secteur secondaire. Mais l'histoire est forte sur cette colline et les habitants continuent à revendiquer leur passé et les évènements qui se sont déroulés en ces lieux.

### ***Un élément spécifique de l'histoire de la colline : les révoltes des Canuts***

Un élément spécifique de l'histoire de la colline de la Croix-Rousse concerne les révoltes des Canuts. Le nom de « Canut » pourrait provenir du surnom donné aux ouvriers en référence à la canne, une pièce du métier à tisser, ou bien de la « canette », une pièce utilisée pour le tissage. Le Canut est donc un ouvrier spécialisé dans la production de soie à l'aide d'un métier à bras. Les marchands, dits les soyeux, achètent la matière première en Chine, en Italie ou encore en France. Cette soie rejoint les ateliers de tissage. Le maître ouvrier est propriétaire du métier à tisser, il est aidé par sa femme, la « canuse », et ses enfants, les « tireurs de lacs », afin de réaliser des étoffes. Les canuts sont installés dans la montée de la Grande Côte et dans la cour des Voraces, ainsi que dans les petites rues de la colline de la Croix-Rousse. Cependant, une crise apparaît dès 1788, date à laquelle vingt mille ouvriers en soie sur cinquante-huit mille présents sur la colline sont sans travail. Cela s'explique par l'apparition d'étoffes de lin ou de coton en provenance de l'étranger qui provoquent une baisse des commandes et donc le chômage des ouvriers<sup>104</sup>.

En 1804, Jacquart (Lyon 1752 - Oullins 1834), fils de canut, met au point un métier à tisser automatisé pouvant être utilisé par un seul ouvrier, grâce à un système de cartons perforés. Cette technique est à l'origine destinée à l'amélioration des conditions de travail des ouvriers, mais elle est dénoncée par les travailleurs. En effet, elle supprime des emplois pour les tireurs de lacs, c'est à dire les ouvriers qui soulèvent et abaissent à la main le fil de chaîne. Ce métier à tisser est l'amélioration d'une invention de Falcon et Vaucanson du siècle précédent.<sup>105</sup> Cependant, Jacquard n'apprécie pas son invention et renonce à la développer, celle-ci lui valant « la haine et même les mauvais procédés des ouvriers ». Jean

---

<sup>102</sup> La Commune de Paris (18 mars – 27 mars 1871) est une insurrection ouvrière dans le contexte de la guerre franco-allemande. Le gouvernement cherche à mobiliser les forces, la population refuse. En octobre 1870, l'élection d'une Commune est demandée. L'Assemblée nationale élue le 22 janvier cherche à mater les parisiens révolutionnaires. Thiers, chef du gouvernement, veut désarmer la ville la nuit du 17 au 18 mars, mais la garde nationale pactise avec les Parisiens. Le 28 mars 1870, un Conseil Communal élu démocratiquement est mis en place à l'Hôtel de Ville sous le nom de Commune de Paris.

<sup>103</sup> J. Pelletier, *Connaître son arrondissement, le 4<sup>ème</sup>, op.cit.*, p. 48-51.

<sup>104</sup> Yves Neyrolles, Jean-Luc Chavent, *Lyon, patrimoine mondial, world heritage*, éd. Les Points Cardinaux, 1999, p. 79.

<sup>105</sup> Roland Racine, *Lyon : Des évènements et des hommes*, Saint-Cyr-sur-Loire, éd. Alan Sutton, 2009, p. 48.

Breton, mécanicien ardéchois, perfectionnera le métier à tisser à sa place.<sup>106</sup> Les ouvriers sont organisés, ils possèdent une caisse de secours mutuel<sup>107</sup> comme le *Devoir Mutuel* créée en juin 1828, cette caisse ayant pour but l'obtention d'un salaire raisonnable, en échange de quoi on retirerait les ouvriers au négociant qui refuserait ce salaire. Les chômeurs reçoivent une indemnisation de la société. Les ouvriers canuts ont une instruction au dessus de la moyenne des classes populaires comme la classe paysanne, ils sont conscients des problèmes de classe et sont pénétrés par « les idées des saint-simoniens sur le partage des bénéfices du travail ».<sup>108</sup>

Ainsi, en novembre 1831<sup>109</sup>, a lieu la première révolte ouvrière du XIX<sup>e</sup> siècle (des révoltes d'ouvriers de la soie ayant déjà eu lieu en 1529, 1774 et 1786). Les ouvriers obtiennent à cette date le tarif qu'ils désirent, mais les négociants refusent de l'appliquer, soutenus par le gouvernement de Casimir Perier qui limoge les préfets en accord avec ce nouveau tarif (les ouvriers gagnent en moyenne un franc par jour, alors que le pain vaut vingt centimes au kilogramme). La révolte des canuts pour l'application de ce tarif dure du 21 novembre au 3 décembre et se termine avec l'intervention du roi Louis-Philippe qui envoie vingt mille hommes conduits par son fils le duc d'Orléans et le maréchal Soult, ministre de la guerre, et cent cinquante canons pour réprimer la révolte. Les troupes ne rencontrent cependant aucune résistance et n'usent donc pas de la force. Le tarif est interdit à l'issue des combats. Pourtant, le témoignage direct de Jean-Claude Romand nous offre une chronologie détaillée des événements quelque peu différente de l'histoire officielle<sup>110</sup>. C'est un témoin direct et un acteur de la révolte, proche des canuts sans en être un lui-même. Il assiste aux négociations<sup>111</sup> entre les ouvriers et Bouvier-Dumelard sur le tarif, et voit les soldats s'approvisionner la nuit même en armes, pour prévenir une révolte. Le lundi 21 novembre, les militaires sont relayés par la garde nationale. Romand propose alors sa devise aux canuts afin qu'ils la marquent sur leur drapeau noir « vivre en travaillant ou mourir en combattant ». Le mardi 22 novembre, les soldats font feu sur les canuts dans la montée Saint Sébastien. Le 25 novembre, la Croix-Rousse est aux insurgés et l'Hôtel de ville est occupé. Le 3 décembre, l'armée arrive à Lyon, procède à de nombreuses arrestations et les canuts reprennent le travail. Une deuxième révolte<sup>112</sup> a lieu en avril 1834<sup>113</sup> ; elle a deux origines : la crise de la soierie et le vote par la Chambre d'une loi interdisant les associations, même professionnelles. De plus, du 5 au 9 avril ont lieu des procès d'ouvriers accusés de délit de grève. Les mutuellistes annoncent alors l'arrêt des métiers à tisser et un rassemblement. Les Canuts occupent les hauteurs de la ville pendant 6 jours, face à douze mille hommes. Le 14 avril, la colline est prise et il y a 276 morts, dont 121 militaires à la fin de ces

---

<sup>106</sup> J. Barre, *La colline de la Croix-Rousse*, p. 52.

<sup>107</sup> J. Pelletier, *Connaitre son arrondissement, le 4<sup>ème</sup>*, p. 35.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>110</sup> Jean-Claude Romand, *Confession d'un malheureux, vie de Jean-Claude Romand. Forçat libéré. Ecrite par lui-même*, éd. par Edouard Servant de Sugny, procureur du Roi au tribunal de première instance de Nantua, 1846,

Paris, Au Comptoir des Imprimeurs Réunis, Comon et Cie.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 75-84.

<sup>112</sup> J. Pelletier, *Connaitre son arrondissement, le 4<sup>ème</sup>, op.cit.*, p. 39.

<sup>113</sup> G. Rapin, *La Croix-Rousse à travers l'histoire*, p. 72.

jours. Durant la Monarchie de Juillet et la Révolution de 1848<sup>114</sup>, les Canuts sont surveillés par le gouvernement, ce qui entraîne la création de murailles afin de les réguler. La révolution de 1848 se déroule à Paris et la République est proclamée le 18 février. Les ouvriers de Lyon se mobilisent, les canuts en tête : dès le 25 février, ils s'emparent des forts et des canons, pour une durée de quatre mois. Ils démolissent les fortifications, réalisent des actions punitives contre les ateliers-hospices gérés par les ecclésiastiques qui leur faisaient concurrence, organisent des perquisitions et s'arment sur la colline de la Croix-Rousse. Les canuts sont maîtres de la ville jusqu'en juin mais la répression a néanmoins lieu après les élections d'avril 1848 instaurant une assemblée Nationale. L'armée saisit les canons déposés à la mairie. Le 15 juin, les canuts du plateau s'emparent de l'hôtel de ville avec la complicité du maire, mais la destruction des maisons et la condamnation des meneurs a raison de leur résistance. Cependant, le pouvoir central ne supporte plus l'indépendance de la Croix-Rousse, de même que la ville de Lyon, qui accepte également mal que la colline ait un régime fiscal plus avantageux que le sien, alors que les habitants profitent de ses services. Les trois faubourgs de Croix-Rousse, Vaise et La Guillotière sont annexés à la ville de Lyon le 24 mai 1852<sup>115</sup>.

Mais ces révoltes n'empêchent pas l'histoire de suivre son cours : en janvier 1876, les deux tiers des ouvriers tisseurs sont au chômage et la moitié des métiers à tisser est arrêtée et démontée en 1886. Sous la III<sup>e</sup> République, la fabrique disparaît du quartier, remplacée par des ouvriers et des employés de la grande industrie. Les révoltes des Canuts jettent cependant, malgré leur échec, les bases des progrès sociaux<sup>116</sup> : sociétés mutualistes, épiceries coopératives, caisses de retraites, caisses de secours mutuel et création du premier journal ouvrier en 1833 : *l'Echo de la fabrique*. Les révoltes croix-roussiennes sont le symbole de la naissance des mouvements ouvriers en France. La Croix-Rousse n'est pas le seul quartier ouvrier de Lyon : existent également Gerland, Montchat, Montplaisir et Vaise. Cependant, l'histoire des révoltes ouvrières à Lyon est automatiquement associée à l'histoire de la Croix-Rousse. Aujourd'hui encore, Lyon garde la trace de son passé d'industrie textile, qui est toujours une activité importante dans la ville, et la soie, malgré sa faible production (0,5% de la production nationale) reste le symbole du luxe lyonnais. L'industrie textile française est organisée à 85% dans la région Rhône-Alpes. Elle souffre toutefois de la concurrence italienne et les maisons textiles françaises risquent la faillite, selon Guillaume Verzier, PDG de la société Prella, une entreprise spécialisée dans les tissus d'ameublement haut de gamme à Lyon depuis 1752. Certaines maisons sont rachetées par des grands groupes, tel Hermès. D'autres encore sont soutenues par des associations telles Unitex, l'Association internationale de la Soie et Inter-Soie France, une association interprofessionnelle basée à Lyon qui réunit une quarantaine de travailleurs de la soie comme adhérents<sup>117</sup>.

Selon certains historiens, comme Pierre-Yves Saunier, il y a actuellement une construction historique des canuts, car ces derniers n'étaient pas bien vus encore au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1880, la République s'installe, les usines supplantent les ateliers familiaux, et on craint le danger social venant de la rive gauche, peuplée par les socialistes et anarchistes de Lyon. Dès lors, le canut commence à être

---

<sup>114</sup> Jean Pelletier, *op. cit.*, p. 39-41.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>117</sup> <http://www.unitex.fr> > qui sommes-nous ? Consulté le 15 décembre 2012

réhabilité, il effraie moins, est considéré comme un « bon ouvrier ». On construit une image folklorique du quartier et de ses anciens ouvriers de la soie, chez qui le niveau d'instruction était plus élevé que dans les autres milieux ouvriers, selon Belbahri<sup>118</sup>. Les canuts disparaissent définitivement dans l'entre-deux-guerres, mais leur réputation est faite.

Après avoir étudié l'histoire générale de la colline de la Croix-Rousse et de la ville de Lyon, il s'agit à présent de s'intéresser à l'histoire des deux arrondissements concernés par ce travail de recherche, à savoir le premier arrondissement, suivi du quatrième arrondissement.

## **Le premier arrondissement de Lyon : étude historique orientée sur l'urbanisation des pentes**

Le premier arrondissement se situe dans le périmètre de la cité originelle et est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO<sup>119</sup>. La présence humaine y est permanente depuis l'Antiquité et attestée par de multiples sites archéologiques tel l'amphithéâtre des trois Gaules.

Ce quartier, de 151 hectares<sup>120</sup>, n'a pas d'homogénéité géographique car il a été créé artificiellement au XIX<sup>e</sup> siècle par l'administration de la ville. Jusqu'en 1806, la ville de Lyon est divisée en trois municipalités, possédant chacune une administration propre et une mairie : l'Ouest, sur la rive droite de la Saône, le Sud, et le Nord (dont la mairie est l'Hotel de ville de Lyon). Ce sont trois unités coordonnées par un organisme central et réunies en 1806 par Napoléon 1<sup>er</sup> avec Faÿ Sathenay, le premier maire de Lyon (1805 à 1812). Au début du premier Empire, en 1852, les communes de Croix-Rousse, Vaise et La Guillotière sont rattachées à Lyon, formant ainsi les cinq arrondissements primitifs. Les premier, deuxième et quatrième arrondissements sont encore les mêmes actuellement, et les autres se sont dédoublés afin de former à la fin les neuf arrondissements que nous connaissons<sup>121</sup>.

Concernant les données chiffrées, le premier arrondissement comptait 28100 habitants en 2005, dont 43,5% avaient entre 19 et 39 ans (contre 32% dans le Grand Lyon), et comptait 17.174 logements, dont 73,9% des immeubles abritaient plus de dix logements, ce qui traduit un bâti ancien<sup>122</sup>. Sous Lyon se trouve un sol géologique cristallien venant du massif central. Cette roche a été utilisée comme matériau de construction pour les fondations des maisons anciennes et pour les ponts<sup>123</sup>. Les pentes de la Croix-Rousse ont parfois un dénivelé de 70 mètres sur 600 mètres, ce qui correspond à une pente de 18% maximum, et elles sont presque

---

<sup>118</sup> <http://theses.univ-lyon2.fr> > Générations de classes moyennes et travail de gentrification : changement social et changement urbain dans le Bas Montreuil et à la Croix-Rousse, 1975-2005, *Anais Collet, 2010 > 1.1 Les Pentes : un quartier ancien et central, dans la géographie comme dans l'imaginaire lyonnais*

<sup>119</sup> Jean Pelletier, *Connaitre son arrondissement, le 1<sup>er</sup>*, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire (Coll. Connaitre son arrondissement) 2009, p. 4.

<sup>120</sup> Jean Pelletier, *Connaitre son arrondissement, le 4<sup>ème</sup>*, p. 6.

<sup>121</sup> Jean Pelletier, *Connaitre son arrondissement, le 1<sup>er</sup>, op.cit.*, p. 4.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 8.

toujours orientées vers le sud<sup>124</sup>. Les bâtiments sont construits de façon à résister à cette forte pente. Puisqu'ils se situent à proximité de la Saône et du Rhône, qui créent un environnement très humide et propice aux inondations, les fondations des bâtiments sont profondes et la maçonnerie particulièrement solide. Les immeubles ont notamment, par exemple, résisté à la crue de 1840 durant laquelle la Saône a rejoint le Rhône au travers des rues de la presqu'île.

Ces cours d'eau ont cependant une importance économique. Contrairement au Rhône peu propice à la navigation commerciale, la Saône a toujours pu être navigable après le XIX<sup>e</sup> siècle (avant se trouvait une barrière de rochers affleurant la surface au milieu de la rivière). La navigation est tout de même rendue plus difficile du fait des variations du courant (20 mètres cubes par secondes contre 1200 mètres cubes en temps normal)<sup>125</sup>.

A la fin de l'Empire Romain jusqu'à l'époque carolingienne, l'occupation humaine change sur la colline. C'est la période des instabilités politiques, des expéditions musulmanes et du changement des conditions hydrologiques. Les habitants fuient vers les pentes, et seuls les bords de la Saône restent habités car la rivière est dans son lit. La densité de population est faible néanmoins, 1000 habitants en ville seulement en l'an 800. Au Moyen Âge<sup>126</sup>, les pentes sont divisées en deux parties : l'occupation rurale en haut, avec la culture de la vigne qui occupe 50 % des parcelles au XV<sup>e</sup> siècle et les ordres religieux dans la partie basse, comme les Bénédictines de la Déserte dès 1296 ou les Augustins à la Martinière. La montée de la Grande Côte existe déjà, elle est une des principales voies de communication sur la colline de la Croix-Rousse. Le premier arrondissement actuel correspond au bourg Saint-Pierre médiéval. Ce bourg est entouré par la Saône à l'ouest, et les actuelles rues Edouard Herriot et Dubois. Les rues y sont étroites avec des impasses. En 1070-1076, un pont est construit sur la Saône, ce qui permet de lier les deux parties de la ville et de favoriser l'essor économique. En 1312, Philippe le Bel, lors du traité de Vienne, réunifie le territoire de Lyon<sup>127</sup>. La presqu'île était jusqu'alors rattachée au Saint Empire Romain Germanique. Or, la presqu'île est riche, s'y trouve une classe bourgeoise d'artisans enrichis. Ces derniers veulent l'autonomie dans la protection des biens et la justice. Des conflits avec le pouvoir séculier débutent donc, c'est la *Grande Rebeyne*<sup>128</sup> de 1329. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le territoire correspondant au premier arrondissement s'étend au sud et à l'est mais est peu habité. Le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>129</sup> sont cependant l'âge d'or de Lyon. Louis XI et François 1<sup>er</sup> octroient des privilèges royaux de foire à la ville, ce qui favorise le commerce. Les banquiers italiens comme les Médicis s'y installent dès 1466, apportant de ce fait des capitaux et un savoir-faire financier. La soierie s'implante également, et Lyon devient la capitale européenne des échanges de monnaie. Dès 1472, Barthélémy Buyer<sup>130</sup> et Horace Cardon<sup>131</sup>, pour

---

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 20-23.

<sup>127</sup> G. Rapin, *La Croix-Rousse à travers l'histoire*, p. 51.

<sup>128</sup> Le plan scénographique des archives municipales de Lyon, 2009, feuille 8

<sup>129</sup> J. Pelletier, *op.cit.*, p. 23-25.

<sup>130</sup> (1433-1485) Editeur français qui introduit l'imprimerie à Lyon et est le premier imprimeur-libraire à faire apparaître son nom sur un colophon, c'est à dire la fin d'un ouvrage manuscrit ou imprimé où l'on peut trouver des renseignements sur l'imprimeur, l'éditeur, les dates d'impression et d'édition ainsi que le titre de l'ouvrage et parfois, le nom de l'auteur.

les plus célèbres, développent l'imprimerie dans la ville. De plus, Lyon devient la base arrière du roi de France durant les guerres d'Italie jusqu'en 1559. Cependant, la ville connaît une crise en 1562, elle est prise pendant six mois par les protestants, ce qui entraîne une fuite de capitaux. Les pentes bougent par contre peu du point de vue de l'organisation de l'arrondissement.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Louis XII souhaite protéger la ville contre une possible attaque du nord (Franche-Comté), possession des souverains de l'Empire Romain germanique. Des fortifications sont donc installées à l'emplacement de l'actuel boulevard de la Croix-Rousse. Les pentes moyennes restent cependant rurales, on y trouve des maisons de campagne et elles sont faiblement peuplées. Des maisons style Renaissance se trouvent le long de la Montée de la Grande Côte. Au bas des pentes apparaissent néanmoins des transformations.

Des restructurations urbaines y auront lieu au XVI<sup>e</sup> siècle de nouveau, avec l'ouverture de nouvelles rues. En 1531, l'urbanisation se développe, avec le percement de la rue de la vieille Monnaie, l'actuelle René-Leynaud. Les fossés des Terreaux sont comblés et pavés en 1578. Sur ces Terreaux se trouvent les propriétés rurales des Capucins. La Presqu'île possède en fait encore le même tracé de rues sinueuses qu'au Moyen Age. On y trouve une activité artisanale et commerciale intense, avec les tisseurs de soie et la pêche. Les habitations sont reconstruites par les propriétaires, ce qui donne un bâti moderne, des édifices Renaissance en hauteur. La zone devient résidentielle. Au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>132</sup>, les pentes passent aux mains des religieux. De nombreux couvents sont érigés : pour les Clarisses près de la Saône, les Carmélites en 1616 et les Bernardines en 1641 près de la Grande Côte. La colline de la Croix-Rousse devient la « colline qui prie » jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'industrie arrive sur la colline grâce à un ordre religieux, les Feuillants. Cet ordre mendiant a des difficultés financières et loue donc une partie de son cloître à une entreprise de façonnement textile, créée par Bolger, un Anglais. Ce dernier a inventé une machine constituée de cylindres en rotation, qui écrase les grains des étoffes pour produire un effet moiré. La soierie lyonnaise souhaite immédiatement s'approprier le procédé, Bolger est démarché sur place et remporte le privilège exclusif de l'importation de sa machine à Lyon. La machine est installée dans le cloître en 1756 et tombe dans le domaine public en 1850. Au bas des pentes apparaît un nouvel habitat. La place des Terreaux est progressivement aménagée et des immeubles de rapport s'y installent. Des petits lotissements apparaissent, avec une architecture particulière : façades blanches, escaliers monumentaux, beaucoup de pièces et des cheminées<sup>133</sup>, les fenêtres sont tournées vers la rue et non plus vers la cour intérieure. Soufflot<sup>133</sup>, en 1738, agrandit le territoire de l'arrondissement en comblant les bras du Rhône au pied des pentes, ce qui crée de nouveaux terrains constructibles et aménage un passage vers la colline de la Croix-Rousse sans passer par la montée Saint-Sébastien. Pour cela, une digue est réalisée. Les nouveaux immeubles qui s'implantent sur ce terrain sont hauts de 22 mètres, en pierre blanche, possédant quatre étages et des entresols, avec une cour centrale et

---

<sup>131</sup> Imprimeur-libraire établi à Lyon. Il consacre sa richesse à la construction de bâtiments à Lyon, tels les greniers de l'hôpital de la Charité et le collège de la Trinité ; il participe à la reconstruction d'édifices religieux. Il est nommé échevin de la ville en 1610 par Henri IV

<sup>132</sup> J. Pelletier, *Connaître son arrondissement, le 1<sup>er</sup>*, p. 31-37.

<sup>133</sup> 1713-1780, architecte français

une porte cochère. Côté Saône, il y a aussi des aménagements et des amorces de quai en 1720. Le réseau de rues ne changera plus, mais les immeubles se multiplient à cet endroit. En 1790 à 1792<sup>134</sup>, des bouleversements dus à la révolution française ont lieu. Les biens du clergé sont sécularisés, et ce dernier quitte les pentes, ce qui fait que les bâtiments sont rachetés ou détournés de leur fonction. La municipalité de Lyon remplace le Consulat des échevins<sup>135</sup>, assemblée élue à partir du 21 avril 1790 jusqu'en 1795 à l'Hôtel de ville. En 1795, le gouvernement central prend des mesures en faveur de la ville de Lyon pour relancer son économie. Trois municipalités sont créées : le Nord (siège à l'Hôtel de ville), le Sud (au couvent des Jacobins) et l'Ouest (siège à la nouvelle manécanterie). Des changements ont lieu sur les pentes jusqu'à la III<sup>e</sup> République<sup>136</sup>. Le développement économique est intense du fait de l'industrie de la soie.

Début XIX<sup>e</sup> siècle, le bord de la Saône possède encore son aspect médiéval



**Figure 10 Habitat Canut de la montée de la Grande côte, 4<sup>ème</sup> arrondissement**

avec des rues étroites, l'insalubrité, la boucherie et la pêche... Les équipements publics changent sous le premier Empire. Le quai de la Pêcherie, nommé quai d'Orléans jusqu'en 1871, est édifié avec une subvention de 800.000 francs en 1822 du pouvoir royal. Sous la monarchie de juillet apparaissent des restructurations de voirie. La boucherie des Terreaux est démolie, des immeubles en pierre sont édifiés dans de nouvelles rues, la passerelle Saint Vincent est inaugurée le 23 octobre 1832. En 1844, Meynod,

ingénieur au service de la navigation de la ville de Lyon, restaure les quais de Saône, dont le quai Saint-Vincent, rétréci afin de mieux s'adapter à la rivière, jusqu'en 1853. Les pentes de la Croix-Rousse ont peu de voirie au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En conséquence, des rues en faible pentes sont créées, calquées sur les courbes de niveau de la colline, avec des éléments perpendiculaires et des parties plus raides conçues avec des escaliers. Les immeubles « canuts » se multiplient jusqu'en 1850 (photo de la montée de la Grande Côte sur <http://mathilde.despierre.free.fr/> consulté le 10/03/2013). L'enceinte de la ville est supprimée en 1862 après le décret du 20 février signé par Napoléon III. Sous le Second Empire<sup>137</sup>, le bâti est fait dans le désordre sur la colline. L'arrêté du 22 juillet 1826 impose une hauteur maximale des immeubles : 22,5 mètres de haut et largeur minimale des voies de 10 mètres. Sous la III<sup>e</sup> République<sup>138</sup> (1870-1940) la physionomie définitive de l'arrondissement est en place. Des rénovations ont toutefois lieu entre 1870 et 1890, en remplissant les espaces vides en haut des pentes et avec un projet municipal d'élargissement de la rue Pareille et de la rue

<sup>134</sup> J. Pelletier, *op.cit.*, p. 43-44.

<sup>135</sup> Le Consulat de Lyon est une institution détentrice du pouvoir municipal à Lyon de 1320 à 1790

<sup>136</sup> J. Pelletier, *Connaître son arrondissement, le 1<sup>er</sup>*, p. 46-50.

<sup>137</sup> 1852-1870

<sup>138</sup> J. Pelletier, *Le 1<sup>er</sup>, op. cit.*, p. 78-79.

Tavernier le 28 février 1898. Les réhabilitations suivantes auront lieu après 1970 et feront l'objet d'une étude séparée. Avant cela, intéressons nous préalablement à l'étude historique du quatrième arrondissement de Lyon.

## **Le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon : étude historique orientée sur l'urbanisation des pentes**

Le plateau de la croix-Rousse était le passage obligé des routes romaines, médiévales et moderne conduisant vers la Dombes, le Nord, la Bresse, Genève et la Germanie, du fait de la plus faible inclinaison des pentes au sud. Pour les autres côtés, l'accès est difficile, aussi les travaux d'aménagement n'auront lieu qu'au XX<sup>e</sup> siècle concernant par exemple la montée de la Boucle.

L'histoire du quatrième arrondissement débute au XV<sup>e</sup> siècle, seule une présence gallo-romaine étant assurée durant la période de l'Antiquité et l'histoire possédant peu de renseignements sur la vie de ce plateau à l'époque médiévale. La colline, au XV<sup>e</sup> siècle<sup>139</sup> est rurale, et on trouve des cultures céréalières et maraîchères sur le plateau. Ce dernier est contrôlé par la seigneurie de Cuire, contrairement aux pentes, sous le Consulat de Lyon. La seigneurie de Cuire est elle-même longtemps sous la domination de l'abbaye d'Ainay<sup>140</sup>, qui doit la céder aux laïcs en 1571 pour régler le montant d'une contribution royale. Différents possesseurs s'enchaînent ensuite : Faure du Chauffaut, de Lanoë, de Seive, le Consulat de Lyon et Simon-Claude Boulard de Gattelier en 1766. Le plateau est alors habité par des bourgeois lyonnais, des religieux et des Italiens et Allemands, commerçants et banquiers.

Au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>141</sup>, la construction des remparts de la ville de Lyon sépare les pentes du plateau, et ce dernier possède désormais un territoire défini. Le contexte est ici celui des guerres d'Italie<sup>142</sup>. Les rois de France successifs de Charles VIII à Henri II mènent une politique de conquête de l'Italie et Lyon est une base de départ pour les expéditions à l'est. Le rempart, érigé en 1512, est censé protéger la ville des possibles invasions venues du nord. Jusqu'en 1789<sup>143</sup>, le plateau de la Croix-Rousse forme une entité administrative et judiciaire avec la seigneurie de Cuire, une assemblée communale est d'ailleurs créée en 1788. Cette entité fait également partie de la paroisse de Vaise et du Franc-Lyonnais. La Croix-Rousse profite des opportunités commerciales liées aux privilèges du Franc-Lyonnais pour

---

<sup>139</sup> J. Pelletier, *Connaitre son arrondissement, le 4<sup>ème</sup>*, p. 12-13.

<sup>140</sup> Saint Martin d'Ainay est une ancienne église abbatiale de style roman. Elle se situe sur la presqu'île lyonnaise et a été élevée au rang de basilique en 1905. Son origine remonte à l'an 859 : un prieuré bénédictin est érigé sous l'archevêque Aurélien. L'église abbatiale est construite pour 1107. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le pape Innocent IV reconnaît la prééminence de l'abbaye d'Ainay sur 71 autres églises et prieurés de la Bourgogne à la Provence. Détruite en 1562 durant les guerres de religion, elle perd son titre d'abbatiale en 1685. L'église est sauvée durant la Révolution française par sa transformation en grenier à blé. Elle est rouverte aux fidèles en 1802 et classée monument historique en 1844. Sa restauration se fait en style roman.

<sup>141</sup> J. Pelletier, *Connaitre son arrondissement, le 4<sup>ème</sup>*, p. 13-14.

<sup>142</sup> 1494-1559 : L'Italie est fragmentée politiquement, mais domine l'Europe intellectuellement et économiquement. Le roi de Naples René d'Anjou lègue ses possessions à la France en 1480, et le roi Charles VIII souhaite s'approprier l'héritage. Il se fait couronner roi de Naples en février 1495 mais est repoussé par une coalition de rois italiens. Louis XII tente une nouvelle conquête en 1499 et en 1501, il remporte le royaume, aidé par d'Aragon, roi d'Espagne, mais ce dernier s'approprie le territoire. Louis XII veut également le Milanais, qu'il hérite de sa grand-mère Valentine Visconti. Ce duché est conquis par François 1<sup>er</sup> après la victoire de Marignan en 1515. Les guerres d'Italie se clôturent en avril 1559 avec les traités du Cateau-Cambrésis : la France renonce à ses possessions sur l'Italie, et l'Espagne s'empare de Naples et du Milanais.

<sup>143</sup> J. Pelletier, *Connaitre son arrondissement, le 4<sup>ème</sup>*, *op.cit.*, p. 16-18.

se développer économiquement avec des relais de poste et des marchands de vin au détail. Ce développement économique est couplé à l'augmentation de la densité de population de la Presqu'île, laquelle, pour se nourrir, développe les cultures maraichères sur le plateau. Le plateau bénéficie aussi de la circulation des biens et des personnes en direction du nord du royaume de France. Les portes de la ville, une fois fermées, retiennent les voyageurs sur le plateau et encouragent le commerce.

A la Renaissance, les deux tiers des habitations connues en 1789 se construisent déjà. Ce sont des maisons basses, sur des parcelles étroites, servant souvent de fonds de commerce de vin. Des hôtels accueillent les voyageurs, des bourreliers s'occupent des chevaux... Grâce à ces activités, la Croix-Rousse devient un faubourg de Lyon en 1680, avec 2 500 habitants. En 1787, suite au règlement du 31 juillet, une assemblée municipale de la paroisse de Cuire-la Croix-Rousse est créée et se maintient jusqu'au 14 février 1790. Le département de Rhône-et-Loire est créé le 14 décembre 1789 et le Franc-Lyonnais disparaît. La paroisse de Cuire-la Croix-Rousse devient un canton, partie du département, et Jean Delorme est le premier maire. Mais des tensions apparaissent rapidement entre Cuire<sup>144</sup>, campagnarde, et Croix-Rousse, peuplée de marchands de vin. La séparation a lieu en 1793 lors du siège de Lyon par les troupes de la Convention. Cuire prend le parti de la convention, Croix-Rousse non. La séparation est donc décidée le 12 octobre 1793, et Croix-Rousse est nommée « commune Chalier » le 16 octobre, du nom d'un jacobin guillotiné le 16 juillet 1793. Jean-François Baudrand est maire, assisté de sept officiers municipaux et douze notables. Mais la vie de cette commune est de courte durée : Baudrand est destituée par les représentants de la Convention et remplacé par Moutier. Le nom de « commune de la Croix-Rousse » revient progressivement dans le langage, jusqu'en 1852.

De nouvelles activités apparaissent sur la colline, dues à la fin des privilèges du Franc-Lyonnais. L'économie des tisseurs venus de Lyon se développe. Des transformations immobilières ont lieu. Sous la Restauration en 1818<sup>145</sup>, l'économie de la soie se développe, avec le métier à tisser Jacquard. Cette économie entraîne la création de logements pour les ouvriers, sur les pentes et le plateau de la Croix-Rousse. Les terrains sont libres, l'air est dit pur, une voirie nouvelle est créée et les logements sont adaptés à l'activité économique (hauts plafonds, grandes fenêtres). Des rues nouvelles apparaissent, les maisons atteignent vingt-cinq mètres de haut sur quatre ou cinq étages, en pierre de Couzon. Mais cela concerne surtout la partie est de la colline, la partie correspondant à la grande rue conserve encore aujourd'hui des maisons basses antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle. De même, la partie ouest du plateau reste rurale.

La population augmente rapidement : en 1795, 5 995 personnes habitent la colline et en 1852 elles sont 28 610. Cet afflux de population entraîne des problèmes d'équipement et financiers : la colline reste à dominante maraichère et les maires répugnent à imposer les ouvriers.

Le plateau subit des modifications du bâti. Un plan général d'alignement est dressé en 1835 par Chevanard, prévoyant la rectification de 80% des alignements des voies existantes en élargissant les voies à 10 mètres et 8,56 mètres pour les petites rues. Le plan est cependant réalisé de façon partielle, car il aurait fallu

---

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 22-28.

<sup>145</sup> J. Pelletier, *Le 4<sup>ème</sup>, op. cit* p. 28-33.

démolir 80% du bâti du plateau. Des règles d'urbanisme apparaissent sur le plateau, au sujet de la hauteur des maisons et de la largeur des rues : les maisons doivent faire « une fois et demi la largeur des rues » soit dix-huit mètres de hauteur pour douze mètres de largeur de rue. Fin 1850<sup>146</sup>, le numérotage des maisons est obligatoire, les rues sont nommées, pavées et éclairées. En 1895, des travaux de percement de rues ont lieu, telles celle de la rue Hénon vers la rue Chazière. En 1871, 33 232 habitants sont recensés contre 44 000 en 1936. Il est donc important de créer de nouveaux logements dans le quartier. De 1915 à 1948, les immeubles construits représentent 7,3% de l'ensemble du quatrième arrondissement. Les logements canuts, à l'inverse, deviennent vétustes et ne sont pas attractifs, leur construction n'ayant pas été réalisée dans le but du confort des habitants. De 1946 à 1996<sup>147</sup>, l'unité socio-économique du faubourg disparaît et les constructions reprennent avec la réalisation de quartiers résidentiels, tout en préservant l'identité du quartier. Ainsi, de 1948 à 1967, 3 525 logements ont été construits, contre 1 196 de 1915 à 1948. 98% des logements sont en immeubles collectifs. Cependant, les lieux de construction sont décidés en fonction de la géographie, le haut des pentes étant un argument de vente, mais également soumis à des réglementations par le plan d'occupation des sols. Un des derniers réaménagements du quartier a été celui de la Grande Rue de la Croix-Rousse, en 1992.

Aujourd'hui, le quartier des pentes est très touristique. Le quartier de la Croix-Rousse est une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager depuis 1994 et Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1998. Et comme tout quartier protégé, il se doit de subir des restructurations urbaines.

## **La réhabilitation du centre urbain lyonnais : les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements à partir de 1970**

L'agglomération lyonnaise possède un patrimoine immobilier témoignant de la richesse de l'histoire de la ville. La mise en valeur des quartiers anciens, ainsi que le maintien de la population locale est une des priorités de la ville dès les années 70. Afin de réaliser ces projets, deux actions sont engagées : la rénovation, qui passe par la démolition des immeubles insalubres et la reconstruction, et la réhabilitation, qui est la restauration complète d'immeubles anciens et la mise aux normes de confort. Il s'agit d'étudier quelques exemples des différentes actions menées pour les premier et quatrième arrondissements de Lyon.

### **Les règles à respecter**

La réhabilitation du centre ancien de Lyon consiste en la mise aux normes des logements et en la valorisation d'un bâti à caractère historique, mais également en l'instauration d'espaces de sociabilité. Il s'agit de respecter les règles architecturales, les nouvelles constructions devant être validées par l'architecte des bâtiments de France. De plus, il faut réaliser des restaurations primordiales pour la population locale, puisque les logements, anciens, ne bénéficient pas de tout le confort aujourd'hui jugé indispensable, comme l'eau courante, l'électricité, le

---

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 58-62

chauffage. Il s'agit donc également de restaurer les logements afin de les moderniser, dans le premier et le quatrième arrondissement.

## Le 1<sup>er</sup> arrondissement

Le premier arrondissement est un des secteurs les plus attractifs de Lyon, par sa population, ses activités et sa géographie favorable aux activités commerciales. A la demande du maire et président de la communauté urbaine de Lyon Francisque Collomb<sup>148</sup>, une série d'opération d'urbanisme est engagée au courant des années 80. Il s'agit d'améliorer l'habitat des secteurs Martinière Tolozan<sup>149</sup> et des Pentes de la Croix-Rousse, ainsi que d'aménager les secteurs de la Grande Côte et du Bourg Saint-Vincent. Ces opérations sont réalisées par les services de la ville de Lyon et de la communauté urbaine, en relation avec les élus responsables des arrondissements, Mme Frobert et M. Fandard pour le premier arrondissement<sup>150</sup>. Il s'agit également de s'intéresser à différents lieux isolés au sein de l'arrondissement.

Le quartier de la Croix-Rousse, qui englobe le premier et le quatrième arrondissement, bénéficie d'une procédure de sauvegarde patrimoniale, en accédant au statut de « zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager » (ZPPAUP). Cette procédure, prise entre l'Etat et une commune, s'intéresse aux aspects architecturaux des immeubles, du paysage et de l'espace urbain en général, dans le but de cerner l'identité urbaine, passant par la réalisation d'un inventaire du bâti. Cette procédure a été réalisée à l'initiative de trois associations « *La Croix-Rousse écologie 4<sup>e</sup>* », « *La Croix-Rousse n'est pas à vendre* » et « *Sauvons les pentes* », représentées respectivement par Mme Dominique Zucchini, Mme Aussenac et M. Bernard Lacroix<sup>151</sup>. La ZPPAUP de la Croix-Rousse s'articule autour de différents thèmes qui sont la protection et la mise en valeur des immeubles existants, la reconstitution du tissu urbain, avec l'immeuble canut comme référence, et la protection du paysage urbain par la valorisation des pentes et des espaces publics, comme les traboules. Précisons que la protection du bâti passe également par la loi Malraux : le but de cette loi est de « *faire réaliser des travaux de rénovation par des investisseurs, qui s'engageront à louer ledit logement nu à titre de résidence principale pendant neuf ans. En contrepartie, les investisseurs pourront bénéficier d'une réduction d'impôt correspondant au montant des dépenses réalisées dans le cadre de la rénovation au cours d'une période de référence de trois ans, et dans la limite toutefois de 100.000 euros.* »<sup>152</sup> Cette loi a pour but d'encourager la rénovation des immeubles par des mesures financières incitatives.

---

<sup>148</sup> Mandat de 1976 à 1989

<sup>149</sup> BMO du 26 septembre 1980, numéro 80-1.801. Opération Martinière Tolozan, O.P.A.H numéro 1, Immeuble 13, rue du Griffon (Division du Domaine, Service de l'Aménagement urbain) (COMMISSION DE L'URBANISME) Par F. Collomb

<sup>150</sup> Amicie D'Arces, « Tolozan : un test pour l'habitat ancien », dans *Lyon Métropole*, mai 1975

<sup>151</sup> WEIL, Robert, « Martinière-Tolozan, déblocage imminent de la première opération ? » dans *Le Progrès*, 30 juin 1978

<sup>152</sup> <http://www.defiscalconseil.fr/actualite-defiscalisation/le-dispositif-malraux-ou-la-renovation-defiscalisante-351.php>

## Le quartier de la Martinière

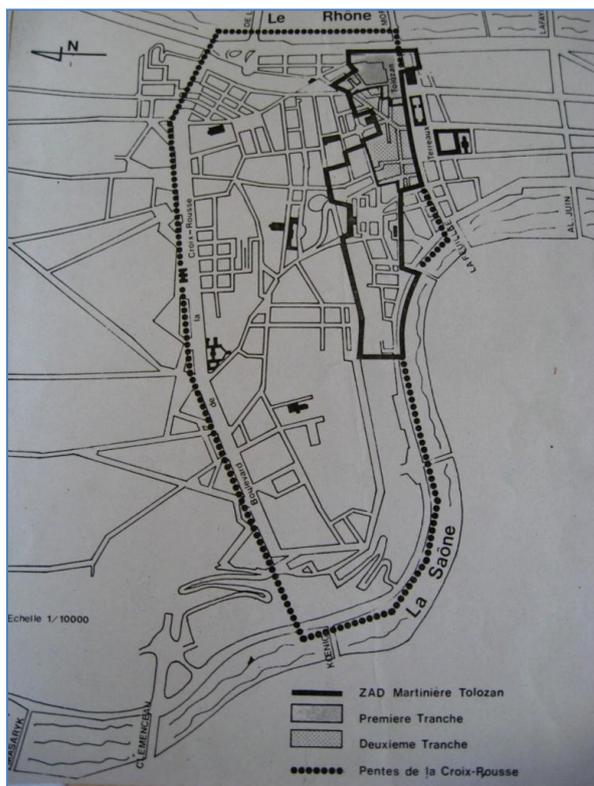


Figure 11 Plan du quartier de la Martinière

Concernant le quartier Martinière Tolozan, la convention de la première Opération programmée d'Amélioration de l'habitat est signée le 1<sup>er</sup> août 1978 entre l'État, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, la ville de Lyon et la Communauté urbaine de Lyon. Les travaux se sont achevés le 31 décembre 1981. Ils consistent en une action sur l'habitat, c'est-à-dire en la mise aux normes des logements par les propriétaires volontaires, lesquels bénéficient alors de subventions venant de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, avec des prêts subventionnés, mais agissent également pour l'amélioration des logements par la collectivité, et dans ce cas-là subventionnée par l'État. La première action<sup>153</sup> a consisté en la

réhabilitation de deux cent vingt-cinq logements dans quatorze immeubles au bas des pentes de la Croix-Rousse.

Dans les parties privatives, il s'agit de mettre aux normes les logements et d'apporter des éléments de confort tels une salle de bain, le chauffage central ou des toilettes. Dans les parties communes, il s'agit de réfections de toiture, de cage d'escalier, du ravalement de façades et pour certains immeubles de l'installation d'ascenseurs. Les habitants, durant la durée des travaux (huit mois) ont été relogés en bénéficiant d'un droit de retour dans leur logement à la fin des travaux. 70% des habitants ont d'ailleurs souhaité réintégrer leur habitation. En parallèle de cette réhabilitation de logements, des espaces publics ont été aménagés dans le quartier, comme l'équipement socioculturel dans l'ancien bâtiment de la condition des soies et les jardins Croix-Paquet. Ces espaces publics ont pu être aménagés suite à la destruction d'immeubles également, par exemple rue Terme aux numéros 27 et 29.

En 1978, un projet de logements H.L.M. est lancé place Morel<sup>154</sup>, composé de quarante-cinq logements sur six niveaux en moyenne et trois bâtiments, pour la somme de 1 800 000 francs. Ces logements sont livrés en novembre 1980 et s'inscrivent dans le processus de réhabilitation du quartier, visant à attirer une nouvelle population active mais également à fixer celle qui réside à la Croix-

<sup>153</sup> Dossier de la SERL sur la réhabilitation du quartier Martinière-Tolozan, 1970

<sup>154</sup> H.L.M Place Morel, un immeuble de 45 logements sera livré en novembre 1980 », dans *Le Progrès*, 23 mars 1979 ; « Les H.L.M de la place Morel : l'aboutissement d'un long effort » dans *Vivre à Lyon*, mai 1979 ; « Première pierre jeudi des 45 logements H.L.M- Lyon COURLY, place Morel « L'avenir » les livrera en novembre 1980 » dans *Dernière heure lyonnaise*, 20 mars 1979

Rousse, dans le but de maintenir une caractéristique historique. Suite à cela, un programme d'amélioration de l'habitat des pentes de la Croix-Rousse est lancé le 21 décembre 1981, et ce pour une durée de trois ans, les travaux devant s'achever le 31 décembre 1984. Les travaux portent sur la réhabilitation de deux cent quarante logements par les propriétaires, grâce à des subventions, et de cent quarante logements par des organismes publics comme H.L.M. avec un financement Prêt Locatif Aidé. A la fin des travaux de l'année 1983, cinq cents logements ont été mis aux normes. Les actions de la ville de Lyon ont pour but la revitalisation du quartier et le maintien de catégories défavorisées dans le secteur.

### ***Le bourg Saint-Vincent***

Le quartier Saint-Vincent est également réhabilité<sup>155</sup>. Malgré la proximité du centre-ville, il est à l'écart et bénéficie d'une opposition géographique entre sa partie avant contre le quai de Saône et sa partie arrière adossée aux pentes de la Croix-Rousse. Ce quartier se dégrade par la vétusté des immeubles et le vieillissement de sa population. La collectivité décide donc d'aérer celui-ci par des opérations de démolitions et de réhabilitation du bâti, ainsi que par l'aménagement d'espaces publics. Le 31 octobre 1981, un arrêté de création de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) est pris. Les travaux ont lieu au courant de l'année 1984.

En 1991, de nouveaux chantiers de logements sociaux débutent, afin de créer quatre-vingts logements. Ces chantiers ont lieu rue Fernand-Rey, près de la Montée de la Grande Côte et de la rue Burdeau, ainsi que rue Mottet-de-Gérando. Ces constructions sont ordonnées suivant des règles édictées par le classement de la Croix-Rousse en zone de protection du patrimoine : la hauteur des bâtiments, le traitement des façades et la préservation des angles de vue sont régis par des règles. Ce projet de construction a coûté 47,6 millions d'euros. En 1993 ont lieu de nouveaux travaux sur le bâti portant cette fois sur la réfection de la rue de la République dans le cadre d'une nouvelle opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur les pentes. Cinq mille logements inconfortables y ont été recensés. De ce fait, des subventions sont attribuées aux propriétaires de logements par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, et des aides au crédit sont proposées par la Caisse des dépôts. De 1993 à 1995, les collectivités locales assurent une aide de 6,6 millions de francs, l'ANAH apporte 24 millions, l'Etat 1,3 millions, la ville de Lyon 3 773 427 francs, la COURLY 8 193 710 et la Région 1,98 Millions de francs. Pour la rue de la République, 65 millions de francs sont nécessaires pour recouvrir l'artère de granit rose, ce qui est dans ce cas précis une rénovation purement esthétique, en opposition aux autres rénovations qu'on pourrait qualifier de quasi vitales pour les populations résidentes. Les années 2000 sont plus fréquemment consacrées à la création d'espaces verts. Ainsi, en 2008, la place Rouville est aménagée de façon à valoriser la vue sur la ville, avec plantation d'arbres pour aérer le lieu.

---

<sup>155</sup> Etude de la SERL sur la réhabilitation des quartiers Grande Côte et Bourg Saint-Vincent, 1978

### *Les pentes*

Dans les secteurs Grande Côte et Bourg Saint-Vincent, des études sont menées dès 1978.

Concernant le secteur de la Grande Côte<sup>156</sup>, la restauration du quartier ne suffit pas à le revitaliser. Des procédures de démolition du bâti sont menées, ainsi que de reconstruction et d'aménagement d'espaces publics. Sur le haut de la montée de la Grande Côte, des démolitions ont déjà eu lieu en 1974-75 par la Ville de Lyon. Commence ensuite la construction d'un ensemble d'immeubles de quatre-vingt-trois logements locatifs sociaux par l'office HLM Communautaire de Lyon. Les travaux démarrent en octobre 1983 et consistent en cette construction de logements, mais également en l'aménagement de 600 m<sup>2</sup> de locaux commerciaux au rez-de-chaussée des immeubles et d'une école maternelle de trois classes. Les constructions reprennent l'architecture des bâtiments environnants afin de ne pas dénaturer le bâti. Parmi les travaux sont également prévus la mise en voie piétonne de la montée de la Grande Côte. En parallèle de ces destructions/reconstructions, des mises aux normes sont réalisées notamment dans les immeubles des 51 et 53 Montée de la Grande Côte. Ces travaux sont réalisés dans le but de préserver le patrimoine du quartier de la Croix-Rousse en revitalisant la rue, les commerces et les écoles attirant systématiquement des familles. Des mesures visant à lutter contre l'insalubrité des logements sont menées dans l'îlot dit de la Vieille Monnaie. Le Bureau d'Hygiène de la Ville de Lyon mène des enquêtes en vue de prévoir le relogement des populations touchées par l'insalubrité des logements. Un périmètre d'habitat insalubre est déclaré pour une partie de la Montée de la Grande Côte, du numéro 73 au numéro 89, ainsi que rue Burdeau et rue Leynaud. En tout, quatorze immeubles sont déclarés en état d'insalubrité irrémédiable et doivent être obligatoirement démolis, ceci risquant d'entraîner la chute des immeubles mitoyens. L'îlot est donc tout entier reconnu insalubre, l'opération de résorption de l'habitat insalubre s'associant à une opération de curetage d'immeubles non insalubres mais au sein du périmètre fixé par l'arrêté préfectoral. La procédure d'expropriation est lancée le 8 avril 1982. En 1982, une première vague de démolitions a lieu Montée de la Grande Côte. Ces travaux s'inscrivent dans un contexte difficile pour la population du premier arrondissement : en 1982, il y a mille cinq cents chômeurs, mille huit cents en 1988 ; selon l'INSEE, 2 952 logements sur 15 000 auraient été équipés de tout le confort, un septième des logements ne disposant ni de toilettes, ni de salles de bain, ni d'eau chaude. Aussi, de 1980 à 1986, six cent cinquante logements ont été réhabilités. Un périmètre de restauration immobilière est instauré en 1985<sup>157</sup>, procédure permettant de faire appel à l'initiative privée tout en limitant la spéculation sur les travaux. En 1984, après la validation des travaux par la campagne de fouilles archéologiques menée par le Ministère des affaires culturelles, commencent les travaux d'aménagement de la Montée de la Grande Côte : la pente est organisée en escalier progressif, une vingtaine d'immeubles sont construits, de même qu'un parking souterrain de trente-cinq places. Il s'agit d'améliorer la qualité de l'habitat et des infrastructures,

---

<sup>156</sup> EBERHARD Pierrick, « Bain de jouvence pour la Croix-Rousse », dans *Le Progrès*, 18 septembre 1982 ; « Bilan et projets sur les pentes de la Croix-Rousse », dans *Le Progrès*, 25 février 1983

<sup>157</sup> « Le nouveau visage urbain », dans *Lyon Matin*, 2 octobre 1985

afin d'attirer une nouvelle population résidentielle et donc de favoriser une mixité sociale, les hausses des prix du logement dans les années 80 ayant attiré une population aisée, ce qui a désavantagé les populations plus défavorisées en terme de loyer. Avec les rénovations des logements et l'instauration d'un parc H.L.M., la OPAH permet à des personnes modestes de pouvoir désormais se loger selon leurs moyens.<sup>158</sup>

## **Le 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Dans le quatrième arrondissement, les idées sont les mêmes : préservation du bâti traditionnel s'inspirant de l'immeuble canut, couplée à la réhabilitation des logements et aux destructions des lieux insalubres, ainsi qu'à l'installation d'espaces publics. La question du bâti est déjà abordée dans les années 60 : l'est du quartier est dit vétuste et saturé, tandis que l'ouest est dit « peu peuplé et incohérent ». On reproche à l'arrondissement le manque d'écoles, d'hôpitaux, d'équipements sportifs et sociaux, ainsi que l'absence d'espaces verts. La construction de six mille logements est envisagée, de même que l'agrandissement des écoles et des parcs publics.

### ***Secteur Hénon-Cuire***

En 1985 se réunissent des comités d'initiatives et de consultation des associations concernant la présentation de deux zones d'aménagement concerté à Hénon Cuire et cours d'Herbouville, lieu où des glissements de terrains en juillet 1977 et 1981 avaient entraîné la construction d'un mur de soutènement. Un immeuble de quatre-vingt-six logements voit le jour en juillet 1986 tandis qu'à Hénon Cuire, un immeuble de cent vingt logements sur huit étages, un hôtel et 1000 m<sup>2</sup> de commerce sont réalisés. Ces constructions ont toujours encore pour but de fixer la population tout en attirant de nouveaux habitants et commerçants, tout en préservant une identité dans le quartier, les logements se devant de respecter des règles architecturales concernant le nombre d'étages notamment, afin de ne pas dénaturer le paysage typiquement croix-roussien. En 1988, le parc de logements sociaux du quatrième arrondissement s'étoffe, à raison d'une inauguration tous les six mois, sur une base de deux mille trois cent soixante-huit logements déjà en place.

### ***La « Cour des Voraces »***

Courant de l'été 1990, la cour des Voraces, lieu emblématique de l'identité croix-roussienne, a été le théâtre de travaux de réhabilitations par Innovation et Construction, sous le contrôle de la SERL, Société d'équipement de la région lyonnaise. Il s'agit de revaloriser la traboule tout en préservant l'identité du lieu. Depuis 1986, la cour se trouve dans le périmètre de restauration immobilière. Acquis par Innovation et Construction afin de revaloriser le monument historique, sa rénovation débute en juillet pour un coût de 17 millions de francs. La restauration concerne les parties communes, puis la réhabilitation des logements vétustes, avec mise aux normes des installations électriques et des conditions

---

<sup>158</sup> *La politique de développement social urbain du Grand Lyon (1985-1995)*, Lyon, éd. Lyon Production, 1995, p. 24-25

d'hygiène. Cette opération est significative dans le quatrième arrondissement, car le bâtiment est un témoignage direct de l'histoire de la colline. De plus, ce lieu fait partie des circuits touristiques de l'Office du Tourisme de Lyon et en offrir une vision renouvelée permet aux touristes d'avoir un aperçu positif de l'endroit.

Les rénovations des différents quartiers de la colline de la Croix-Rousse étaient nécessaires pour préserver un bâti unifié, mais également afin de permettre aux résidents de vivre dans les meilleures conditions possibles. Ces quartiers sont protégés et surveillés par la municipalité. Cette attention constante afin de les embellir a peut-être influencé l'obtention du label Unesco par la ville de Lyon.

## **Influence de ces quartiers dans l'obtention du label de l'UNESCO par la ville de Lyon**

La ville antique de Lyon correspond à la colline de Fourvière. Au Moyen Âge, la ville de Lyon recouvre les bords de la Saône et le quartier de la cathédrale Saint-Jean, c'est-à-dire la zone commerçante et religieuse. La ville classique s'étend ensuite vers la presqu'île, avec l'abbaye d'Ainay qui possède une grande importance. Pour finir, la ville industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle est située sur la colline de la Croix-Rousse, là où l'industrie textile est importante. Tous ces lieux témoignent de l'histoire de Lyon, et ont été valorisés lors de la décision de l'UNESCO d'attribuer un label à la ville de Lyon.

### **Le vote**

Le vote de la Commission du Patrimoine de l'humanité s'est tenu à Kyoto le 5 décembre 1998<sup>159</sup> et a classé le site du centre urbain de Lyon au patrimoine mondial de l'humanité. Le site devient le deuxième centre urbain du patrimoine mondial avec plus de 500 hectares, après Prague.

### **Les raisons du choix de la ville**

Le périmètre du patrimoine mondial englobe Fourvière et les théâtres romains, le Vieux Lyon autour de la cathédrale Saint-Jean, les pentes de la Croix-Rousse jusqu'à la place des Terreaux, et la Presqu'île jusqu'à l'abbaye d'Ainay, représentant 2000 ans d'histoire. Ces lieux ont été sélectionnés parce qu'ils ont su se développer tout en conservant leur architecture historique. La lecture de

---

<sup>159</sup> La revue de la MTRL, décembre 1998, numéro 20 *Lyon rayonnante*, page 14-15, interview de Régis NEYRET ; ROGELET Agnès, « Lyon, ville Lumière rayonnante » dans *Le Figaro, premier quotidien national français*, vendredi 4 décembre 1998, numéro 16 892 ; FRANCILLON Claude, « Les quartiers anciens de Lyon inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco » dans *Le Monde*, 4 décembre 1998 ; CHAUVY Gérard, « Les bonnes fêtes de l'UNESCO ? » dans *Le Progrès*, 6 décembre 1998 ; OESTREICHER Gérard, « Unesco, un label de prestige pour Lyon » dans *7 Hebdo magazine*, supplément du *Républicain Lorrain*, 10 janvier 1999 ; DURIEZ Francis, « Lyon au patrimoine mondial de l'humanité » dans *Décision tourisme*, décembre 1998 ; LEMOINE Ludovic, « 2000 ans d'architecture inscrits au patrimoine mondial de l'humanité » dans *Maison et nature*, avril 1999 ; LAGRANGE Catherine et MARTARESCHE Véronique, « L'été de tous les espoirs pour Lyon » dans *Aujourd'hui en France*, édition Le Parisien, 27 février 1999 ; RIGOLET Catherine, « Lyon, patrimoine mondial de l'humanité » dans *Air France magazine*, février 1999 ; CARIO Tiphaine, « Lyon, patrimoine de l'humanité » dans *Voyager magazine*, février 1999

l'Histoire peut donc se faire par quartier, il n'y a pas de superposition d'époques. Avec ce label touristique international, Lyon rejoint les sites les plus prestigieux comme Carthage et les pyramides d'Égypte. Cette reconnaissance de l'UNESCO traduit la notoriété et le rayonnement international de la ville aussi bien pour le tourisme d'affaires que pour le tourisme de loisir. Afin d'amplifier la nouvelle, l'annonce du classement a été diffusée lors de la fête des Lumières, le 8 décembre. En 1998, trente autres nouveaux sites intègrent le patrimoine mondial de l'humanité avec Lyon, dont Weimar (Allemagne), le chemin de fer de Semmering (Autriche), la grande place de Bruxelles (Belgique), Urbino (Italie) et le site archéologique de Troie (Turquie). En tout, le label regroupe 582 sites, sur 114 pays. La France possède 23 sites à l'UNESCO<sup>160</sup>. En 1988, elle en compte deux de plus : Lyon et les chemins de Saint-Jacques de Compostelle<sup>161</sup>. Ces ajouts témoignent de l'évolution du patrimoine : jusqu'à présent, seulement deux sites urbains étaient inscrits : la Petite France à Strasbourg et les quais de la Seine à Paris, de Notre-Dame au Trocadéro.

## Un dossier sur des années

Afin d'entrer dans le patrimoine mondial de l'humanité, Lyon a monté un dossier misant sur son atout, « la coexistence visible de l'Histoire ». Les constructions correspondant aux différentes périodes historiques coexistent dans la ville et sont encore habitées. Une époque n'a pas supprimé les bâtiments témoignant de la précédente. D'après Didier Repellin, Architecte en chef des Monuments historiques, il y a à Lyon une continuité urbaine « linéaire et juxtaposée ». Lyon a sauvé son patrimoine indirectement au XIX<sup>e</sup> siècle en domestiquant le Rhône et en installant les industries et commerces sur la rive gauche. Régis Neyret, le président du patrimoine Rhône-alpin, précise qu'aucun site de Lyon n'a été « muséographié », et que les habitants ont vécu dans les zones historiques en les protégeant spontanément. Entrer au patrimoine mondial était depuis 1996 un objectif de Raymond Barre, maire de Lyon du 25 juin 1995 au 25 mars 2001. Mais rien n'aurait été possible sans le classement, ordonné en 1964 par Malraux, ministre des Affaires culturelles, de cinquante hectares du Vieux-Lyon. Ce classement préalable a permis à la demande lyonnaise auprès de l'UNESCO d'être prise en compte. Trois ans de procédure ont été nécessaires avant l'approbation de l'organisme. En janvier 1996, Raymond Barre lance la procédure de candidature du site historique de Lyon. Le 10 septembre 1996, le maire de Lyon écrit au ministre de la Culture Philippe Douste-Blazy afin lui soumettre la question de la candidature de sa ville à l'UNESCO. Le 30 janvier 1999, Denis Trouxe, adjoint à la culture et au patrimoine de la ville de Lyon, charge un groupe de travail de monter le dossier, qui ne concerne alors que le Vieux Lyon et la colline de Fourvière. Un budget de 300 000 francs est dégagé par la ville. En mars 1997, trois experts internationaux de l'UNESCO en déplacement à Lyon, dont un archéologue arabe et un architecte slave, suggèrent que le dossier soit élargi à la totalité des cinq cents hectares du site historique, au lieu des cinquante originellement décidés. En mai 1997, le dossier est affiné et traduit en anglais. Il comporte au total cinq volumes en cuir reliés aux armes de Lyon. Le 30

---

<sup>160</sup>ROMERO Anne-Marie, « Après Paris et Strasbourg, Lyon entre au patrimoine mondial » dans *Le Figaro*, premier quotidien national français, jeudi 3 décembre 1998, numéro 16 891

<sup>161</sup>BENESSE Jackie, « Patrimoine mondial de l'humanité : Lyon et les chemins de Compostelle » dans *Nouvelles de France*, 30 janvier 1999

juin 1997, dix exemplaires de ce dossier sont livrés à Catherine Trautmann, nouvelle ministre de la culture qui les transmet à son tour à l'UNESCO, au nom de la France. Le 10 juillet 1997, le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO vérifie la validité du dossier lyonnais et le transmet, pour expertise, à l'Icomos (conseil international des monuments et sites). En novembre 1998, le bureau du patrimoine mondial examine les recommandations de l'Icomos et prépare les dossiers à soumettre au comité du patrimoine mondial. Le 5 décembre 1998, le comité, réuni au Japon à Kyoto inscrit officiellement le site historique de Lyon sur la Liste du patrimoine mondial, ainsi que vingt-neuf autres sites mondiaux. Quatre dossiers, dont celui de la cité médiévale de Provins, sont refusés ou reportés cette année-là.

## Des retombées touristiques immédiates

Après l'obtention du label, les retombées touristiques<sup>162</sup> se constatent immédiatement : des parcours de visites à Lyon avec nuits à l'hôtel, restaurant, concerts sont proposés afin de répondre à la demande. 80% des 2.5 millions de visiteurs annuels sont des hommes d'affaires, il s'agit d'attirer une autre catégorie de touristes, qui resterait plus longtemps dans la ville. Bruce Roder, le directeur général de l'Office du Tourisme de la ville de Lyon de l'époque, réalise immédiatement un nouveau plan du site touristique concerné, et organise la diffusion d'une lettre concernant le classement de l'UNESCO à un large public. Il faut créer un contact avec les pays étrangers et les tours opérateurs, afin d'ajouter Lyon à la liste des villes à visiter. En contrepartie de cette manne touristique, la protection des lieux devient une responsabilité internationale collective. La nomination induit un comportement de la ville, car cette distinction peut être retirée. Il s'agit donc notamment de réhabiliter l'aspect extérieur de la gare Perrache, d'empêcher la prolifération d'antennes et de paraboles, d'instaurer une signalisation en trois langues, comme le veut la loi Toubon de 1994, ainsi que d'étendre la sauvegarde des trois cent quinze traboules. En été 2002, la signalisation du périmètre UNESCO<sup>163</sup> est effective sur les panneaux historiques qui accompagnent la grande maquette de Lyon, aux ateliers des Terreaux, les panneaux étant réalisés en collaboration avec Bruno Delas.

La préservation des caractéristiques des quartiers anciens de Lyon a donc permis l'obtention d'un label reconnu à l'échelle internationale. Les murs peints de la ville, situés dans les arrondissements historiques, ont certainement influencé ce choix en partie, par la vocation touristique qu'ils entraînent. De même, l'histoire de la colline de la Croix-Rousse, et donc des premier et quatrième arrondissements, a influencé l'attrait touristique de ces lieux, grâce à la préservation de l'architecture du quartier et à une valorisation des lieux historiques.

---

<sup>162</sup> VEYRAND Patrick, « L'office du Tourisme travaille sur deux axes » dans *Le Progrès*, 30 décembre 1999

<sup>163</sup> Correspondances au sujet de la signalisation du périmètre UNESCO : lettre du 18 juin 2002, de Philippe Dufieux, directeur de projet, à Annie Neyret, Renaissance du Vieux Lyon

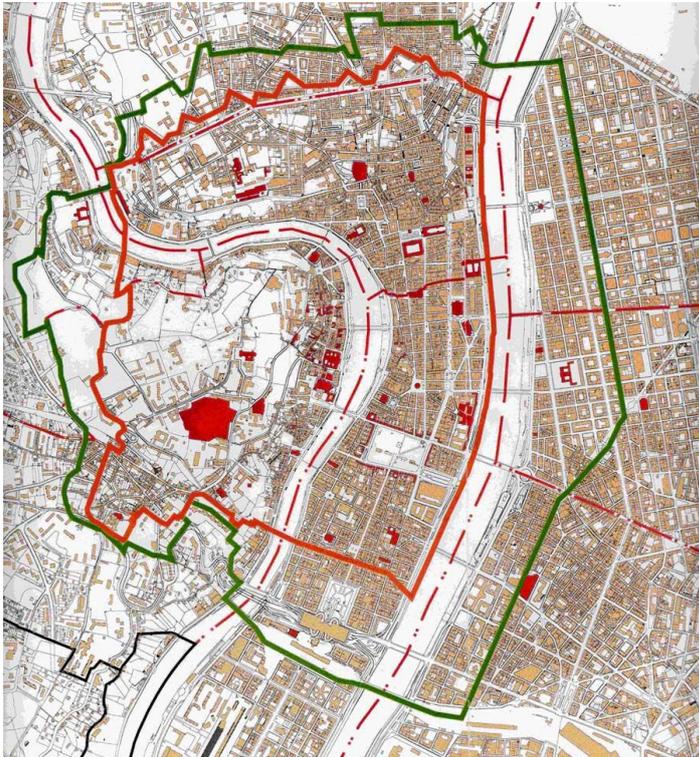


Figure 12 Le périmètre Unesco

(<http://www.lyon.fr/page/projets-urbains/perimetre-unesco/le-perimetre-unesco.html> consulté le 10/03/2103)

Dans cette deuxième partie, nous avons pu voir que le patrimoine des premier et quatrième arrondissements de Lyon est très riche et lié étroitement à l'histoire de la ville, malgré le statut particulier qui a régi la colline de la Croix-Rousse jusqu'en 1852. L'histoire administrative, politique et économique de ce lieu a conduit à une culture particulière et à une histoire aujourd'hui partie intégrante du patrimoine Rhône-alpin. Grâce à cette colline, Lyon a pu devenir une ville textile reconnue, s'enrichir et attirer des populations venues de France et d'Italie. Les démarches réalisées par les municipalités à partir du XIX<sup>e</sup> siècle ont conduit à de grands travaux de rénovation, lesquels ont contribué à attirer de nouveaux habitants et donc à peupler la colline. De plus, la préservation de la culture du lieu a permis de faire apprécier le patrimoine de la ville par le comité de l'UNESCO. La colline de la Croix-Rousse est considérée aujourd'hui comme un élément culturel essentiel de la ville de Lyon. Cette culture passe par l'histoire particulière du quartier, mais également par les mouvements artistiques qui s'y sont installés, tel l'art mural. Nous évoquerons à présent les murs peints réalisés au sein des premier et quatrième arrondissements de Lyon.

# LES MURS PEINTS DES 1<sup>ER</sup> ET 4<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENTS

---

## Les artistes muralistes et leurs œuvres au sein des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements

### Biographies des muralistes et techniques de réalisation

#### *Les entreprises*

Cité de la Création est une entreprise coopérative composée de onze personnes, associées et signant sous le même nom. Ce sont, pour les prénoms, Marion, Elisabeth, Pomme, Odile, Aïcha, Jean-Michel, Halim, Gilbert, Pierre, Michel et Jean-Paul, associés à une cinquantaine d'autres peintres. Leur parcours commence en 1978. Ces artistes sont tous issus des Beaux-arts de Lyon. Neuf étudiants de quatrième année décident de quitter l'école, refusant le *Minimal Art* américain en vogue à l'époque. Ils décident de s'installer ensemble, tout d'abord dans un studio croix-roussien, montée de la Grande Côte, puis à Vaise. Ils forment un groupe, Populart, qui réfléchit sur l'intervention artistique en milieu urbain, afin de redonner une identité aux lieux. Ils déménagent ensuite dans une demeure ancienne au centre du parc Chabrières, louée par la communauté d'Oullins. En 1983, le groupe est choisi par le ministre de la Culture Jack Lang pour être le partenaire français d'un échange artistique international entre la France et le Mexique. Le groupe se rend donc à Mexico afin de travailler auprès d'un groupe d'artistes de Tepito, *l'Ante Acà*. De juin à novembre, une trentaine de fresques sont improvisées dans les rues au cœur du quartier de Tepito. Là-bas, le travail est collectif, le processus de création inclut la population, et se pratique dans des quartiers où la population n'a pas accès à l'art. Cette expérience fait qu'à leur retour en France en 1984, ils décident de vivre de leur art. Ils abandonnent le statut d'association et adoptent celui de Scop, Société coopérative de production. Aujourd'hui, Cité de la Création cherche à transmettre son art auprès de jeunes artistes, en leur enseignant un savoir-faire technique, mais également un « faire savoir », c'est-à-dire comment monter des dossiers, être indépendant vis-à-vis des financiers. Ce groupe a réalisé plus de la moitié des murs peints de Lyon, et près de deux cents à travers le monde. Le but du groupe est de faire progresser le classement de Lyon dans le Top 5 international des villes possédant le plus de murs peints : Mexico, Berlin, Los Angeles et Philadelphie en font partie avec Lyon. Cité de la Création incite des créateurs contemporains à créer des maquettes et s'engage à réaliser ces dernières. Des intervenants du monde entier travaillent en collaboration avec eux : des Mexicains, tels Marisa Lona et Arturo Guerrero ou même Yann Arthus Bertrand. Ils cherchent à renforcer le contact avec les habitants de tous les pays en décorant les murs et de ce fait poursuivent également un but esthétique, celui d'offrir une culture de rue aux piétons. Aujourd'hui, Cité de la Création a créé des filiales : *CreativeStadt* en Allemagne, *Mural Création* au Canada, dont Cité de la Création est actionnaire à hauteur de 80% ; mais elle possède aussi des bureaux de représentation à Jérusalem, Moscou et Shanghai ainsi qu'un centre de recherche intitulé *Esthétique et Cités*. La Scop est aujourd'hui le leader mondial de la peinture murale.

Gilbert Coudène, un de ses artistes, tient les membres de Cité de la Création pour « les descendants directs des premiers muralistes de la préhistoire ». Pour lui, l'artisan est supérieur à l'artiste. Il se considère comme un archéologue. Au lieu de gratter pour trouver des traces de l'histoire, il interroge les habitants plutôt que la terre. Il traduit ensuite le résultat de cette recherche par un média, le mur peint. Il affirme ainsi: « Avec nos fresques, nous cherchons à révéler ces mémoires, à retrouver des témoignages de la vie quotidienne, à construire des ponts entre les époques et les hommes, pour nourrir de ces renaissances permanentes la vie d'aujourd'hui et le patrimoine de demain ». Il s'agit de créer une identité à travers les œuvres.

Mur'Art apparaît en novembre 1982. C'est une société qui se spécialise dans l'étude, la réalisation et la commercialisation d'animations murales, fondée et dirigée par Philippe Lagay, ingénieur, et Denis Gaydier, ancien des Beaux-arts de Clermont-Ferrand et Lyon, professeur d'art plastiques. Nous avons déjà évoqué, dans la deuxième partie du travail, la première réalisation de ce groupe à Oullins, rue Orsel. Pour les artistes, l'animation murale permet d'atteindre trois objectifs<sup>164</sup> : l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement, la participation de l'industrie au renouveau de certains quartiers, comme celui de Gerland, et la contribution au développement de l'image de marque d'une entreprise ou d'une municipalité. Le principe de ce groupe est simple : inciter les chefs d'entreprises à ravalier leur façade de façon originale, en faisant appel à eux. Créée en 1982, l'idée semble judicieuse puisque l'intégralité de la ville de Lyon, dont ses sites industriels, doit être peinte à nouveau d'ici 1985. Mur'Art sous-traite alors le graphisme, le ravalement et la couleur, puis livre le produit fini à l'entreprise. Plusieurs phases de travail se mettent en place. La première étape consiste en l'élaboration de trois maquettes différentes, correspondant à des avant-projets du mur, réalisées par des artistes professionnels différents. Après l'accord du chef d'entreprise, les peintres ou les graphistes eux-mêmes réalisent la peinture murale. La concurrence est cependant rude et Mur'Art disparaît en 1998<sup>165</sup>. Aujourd'hui, Philippe Lagay dirige un bureau d'études à Lyon. Denis Gaydier, quant à lui, est un artiste lyonnais qui s'est désormais spécialisé dans le détournement du tableau de la Joconde de Léonard de Vinci à l'aide de différentes techniques telles le collage, le grattage, la peinture. Il a écrit le livre *50 visages de la Joconde*, publié aux éditions Mémoire des Arts en décembre 2004, dans lequel ses principales œuvres sont présentées. En 2012, il a réalisé des collages représentant la place Bellecour, en datant ses œuvres de 2013, à cause de la date de fin du monde du 21 décembre 2012. Le groupe a disparu, mais l'activité artistique continue dans ce nouveau domaine d'activité.

<sup>7<sup>ème</sup></sup> Sens est une entreprise née de l'initiative de Mireille Perrin, Sylvie Casartelli et Vincent Ducaroy, spécialisée dans la peinture murale et particulièrement les trompe-l'œil. Les trois artistes sont parfois assistés de peintres indépendants. L'équipe décrit ses différentes étapes de travail : il s'agit tout d'abord d'analyser le support mural et de comprendre le contexte du lieu et de

---

<sup>164</sup> « La vogue des murs peints » dans *Le Progrès*, 12 avril 1984

<sup>165</sup> « Mur'Art, l'aventure éphémère » dans *Le Progrès*, 15 juillet 1998, p. 69.

l'environnement autour du mur. Puis des recherches sont réalisées suivant le thème choisi. L'équipe travaille dans les archives, rencontre des historiens, des scientifiques, des élus, des responsables d'association... Elle collecte également des renseignements auprès de la population locale, récupérant par exemple des vieilles photographies. La population est intégrée à la création, ce qui confère une identité au mur. L'équipe de 7<sup>ème</sup> Sens prend ensuite en charge la rénovation du mur, et commence la conception de la maquette sur ordinateur. L'infographie est désormais utilisée, remplaçant la présentation de dessins aquarellés. La maquette peut donc être modifiée au fil des travaux, des détails peuvent être approfondis... Pour finir, l'équipe peint la réalisation à partir de cette maquette directement sur le mur, en s'autorisant quelques improvisations. 7<sup>ème</sup> Sens affirme travailler avec des produits labellisés HQE, c'est-à-dire à haute qualité environnementale, et propose de réaliser les fresques avec de la peinture minérale si le support mural et la maquette le permettent. Les matériaux naturels permettent en effet de protéger l'environnement, et la stabilité des pigments permet une plus grande pérennité de l'œuvre avec des couleurs plus éclatantes. Le trompe-l'œil exécuté doit être parfaitement intégré à l'environnement et accepté par les habitants pour être réussi entièrement.

### ***Les indépendants***

Né à Lyon en 1976, Bruska est diplômé de l'école des Beaux-arts de Saint-Etienne. Sa spécialité est le graffiti, et cette spécificité en fait une personne unique dans le milieu professionnel de la peinture murale. Il utilise des techniques novatrices, aborde des médiums différents comme l'informatique, la vidéo, la photo dans la réalisation des fresques, lesquelles allient peinture, graphisme, calligraphie et cinéma. Il investit souvent des lieux insolites, en France comme à l'étranger, en utilisant des supports variés comme le textile, les meubles... Ses influences viennent de la photographie, de la bande dessinée et du cinéma. Aujourd'hui, Bruska fait partie de *Vizual Update*, une structure lyonnaise, avec Korem, un autre artiste issu du mouvement graffiti, chargé du développement des projets. Le groupe travaille désormais sur les thèmes de la relation entre l'urbain et le végétal, l'homme et la nature, et est précurseur dans le domaine du *lightgraff*, qui mêle photographie et calligraphie en trois dimensions sur toile ou sur mur. *Vizual Update* a réalisé une tournée internationale d'expositions et de performances en 2010.

Christian Boillon est inscrit à la Maison des Artistes depuis 1984. Il crée des décors peints et des tableaux sur commande et vit de son art. Il crée également des œuvres personnelles en parallèle de ce travail public, réalisées sur carton tendu sur châssis, mettant en valeur les chiffres et les lettres.

Gérard Mignot est un artiste inconnu à l'actif duquel seul un groupe d'œuvres est connu : les vespasiennes de la Croix-Rousse. Artiste subversif, il a décoré ces éléments avec des images inspirées des fables de La Fontaine, de Magritte, d'Hergé, mais également de l'identité locale avec les joueurs de boule.

Le Groupe 421 est composé de huit élèves féminins de l'école d'Art de Lyon en 1983 : Hélène Bertin, Claire Béraud, Catherine Mangeol, Anne Faure, Sabine Bouzon et Sabine Gasseng. Ce groupe est encadré par le directeur de l'école M. Cierniewski et a réalisé une fresque murale au 18, rue Terme dans le cadre de l'Octobre des Arts de 1983, à Lyon.

Pierre Liés, peintre depuis 1989, a représenté un élément culturel de la Croix-Rousse, la cour des Voraces. C'est dans ce lieu que se regroupait une corporation de Canuts, les Voraces. Cette cour a également servi de base lors des insurrections successives des Canuts au XIX<sup>e</sup> siècle.

## **Typologie des œuvres selon les auteurs et informations administratives**

### *Cité de la Création*

Le groupe d'artiste de Cité de la Création est célèbre à Lyon pour la profusion de ses œuvres. Voici une typologie des œuvres qui seront étudiées dans ce travail.

*La fresque des Grands Lyonnais* est une commande de Michel Noir, le maire de Lyon, en 1994, et le projet de réalisation intitulé « Les rues de la soie, au fil de Lyon Croix-Rousse » est mené avec l'UNESCO et l'OPAC du grand Lyon. Neuf mois ont été nécessaires pour sa réalisation, dont deux mois de mise en place du projet dans les aspects administratifs et financiers, trois mois pour la phase de conception et de recherche historique, iconographique, documentaire, pour les études graphiques, chromatiques, les croquis des personnages, la création de la maquette et quatre mois pour la réalisation et les préparations techniques en atelier : agrandissement de la maquette, reproduction sur calques, sur le mur, traçage à la poudre, poncif, reprise des dessins et peinture de l'œuvre. L'exécution de la fresque a nécessité une tonne de peinture répartie sur six couches, deux cent cinquante teintes, cinquante rouleaux adhésifs et deux tonnes de peinture sur armature en toile de verre lissée (pour la technique du marouflage, qui consiste à préparer l'œuvre sur toile en atelier pour la coller ensuite directement sur le mur extérieur, à la manière d'un papier peint). Elle aura également coûté 1 423 000 francs T.T.C, dont 50 000 francs cédés par la ville<sup>166</sup>. Le reste a été assuré par des partenaires privés dont Roche Façades, La Seigneurie, RSE décoration Vachon, EDF-GDF Distribution Lyon Métropole, La Fondation Mérieux, la librairie Gilbert-Joseph (deuxième version de la fresque), l'Union interprofessionnelles des Vins du Beaujolais, les Bistrots de cuisiniers par Jean-Paul Lacombe, le musée de l'Automobile Henri Malatre, l'Association des Métiers de Bouche, Guittet, le Hameau du vin de Georges du Bœuf, la FNAC (pour la première version du mur), les Anciens de la Martinière, la Fondation Claude Martin et la Maison des Canuts. Représenter les partenaires culturels et financiers sur la fresque est le dédommagement prévu en échange du mécénat. Le mur fait donc ainsi de la publicité aux entreprises partenaires, toutes représentées (EDF est présent sur un

---

<sup>166</sup> BMO du 13 novembre 1994, numéro 5038, page 1288, *Versement d'une subvention La fresque des Grands Lyonnais, mur de la place Saint Vincent Lyon 69001* (Division des affaires culturelles, service études investissement) (commission des affaires culturelles) Par Michel Noir ; BMO du 21 novembre 1994, *Versement d'une subvention « la fresque des Grands Lyonnais » mur de la place Saint Vincent Lyon 69001* (Division des affaires culturelles, service études investissement)

faux compteur d'électricité par exemple). Mais cette somme est aujourd'hui rentabilisée puisqu'une promenade touristique en autobus est organisée par l'Office de Tourisme de Lyon et passe devant ce mur, devenu une étape du circuit des « rues de la soie ».

La *bibliothèque de la Cité* a été créée entre 1996 et 1998, quai de la Pêcherie. Organisée en cinq étages, elle informe sur le patrimoine littéraire de la ville de Lyon, et sur les auteurs natifs de la ville. Ce projet de 500 m<sup>2</sup> a nécessité 5000 heures de travail avec la technique du marouflage, et un budget total de 900 000 francs HT, dont 80% a été financé par le privé<sup>167</sup>. Cette fresque met réellement en valeur le patrimoine littéraire lyonnais. Elle s'inscrit parfaitement dans le paysage, le quai étant occupé par les bouquinistes. Elle a nécessité un financement privé de la part d'entreprises et de personnes partenaires comme le Lyonnais Bernard Pivot, le maire de Lyon, l'Adjoint à l'urbanisme de la Ville de Lyon, le maire du premier arrondissement, Jacques Oudot, le vice-président à la région chargé de la culture de l'époque, la ville de Lyon, les représentants des commerçants, les bouquinistes, les habitants du quartier. L'équipe de Cité de la Création a également obtenu le soutien du monde de la littérature, du Musée de l'imprimerie, de l'entreprise de peinture Roche, de Tollens, des peintures Lafonge, de Xerox the Document Company et de La Poste. De nombreuses associations ont également décidé d'être partenaires financiers, comme le Patrimoine Rhône-alpin, le Centre de Recherche Esthétique et Cités, l'Académie des Belles Lettres et Arts de Lyon, la société Historique, Archéologique et Littéraire de Lyon, l'ARALD, l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation et la région Rhône-Alpes, de même que monsieur Ferrieux, directeur du service départemental de l'architecture, qui a validé le principe graphique et Catherine Goffauc, de la bibliothèque municipale de Lyon qui a contribué au choix des ouvrages.

Le *Mur des Canuts*, réalisé par Cité de la Création en 1987, est sans doute le mur peint le plus connu de Lyon<sup>168</sup>. Réalisé à l'angle de la rue Denfert-Rochereau et du boulevard des Canuts, il a longtemps été le plus grand d'Europe, avec 1 148m<sup>2</sup> de surface peinte sur un mur de 1 200 m<sup>2</sup>, soit 33 mètres de haut et 40 mètres de large. Inauguré le 1<sup>er</sup> décembre 1987, il fait aujourd'hui partie du programme de l'UNESCO « Étude intégrale des routes de la soie, routes de dialogue ». Il a été réalisé à l'initiative de la compagnie Avenir Rhône-Alpes, menée par Gilles Jean et Philippe Quiquandon, mais l'idée avait déjà été abordée

---

<sup>167</sup> Cité de la Création, *La Bibliothèque*, projet de peinture murale, quai de la Pêcherie, Lyon 1<sup>er</sup>

<sup>168</sup> Corine Poirieux, Delphine Collette (collab), *Lyon et ses murs peints : réalisés par la Cité de la Création : guide : découvrir la ville autrement*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2005, 111 p. ; B. Requier, *Les murs peints de Lyon*, 67 p. ; G. Gambier, *Murs peints de Lyon d'hier et d'aujourd'hui*, 63 p. ; Cité de la Création, *Le monde des murs peints : Cité Création : Lyon, Québec, Berlin, Mexico, Barcelone, Jérusalem, Moscou, Shanghai*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2010, 144 p. ; Pascaline Dussurget, « La pub trompe l'œil » dans *Lyon Figaro*, 7 décembre 1987, p. 50. ; Patrick Mauge, « Arrêt sur image. Gnafron, Guignol et la Madelon : Trois personnages en quête d'hauteur » dans *Lyon Matin*, 2 décembre 1987, p. 28. ; « Les murs peints ont du succès... » dans *Lyon matin*, 30 mai 1989 ; « Canuts : après le mur... le mur bis » dans *La vie à Lyon*, 16 mai 1997, p. 12. ; « D'un côté, le mur qui en jette, de l'autre, l'envers du décor » dans *Le Progrès*, 17 juin 2010 ; « La plus grande fresque murale sera réalisée à la Croix-Rousse » dans *Le Progrès*, 22 septembre 1987 ; « Le « Mur des Canuts » se dévoile... » dans *Le Progrès*, 1<sup>er</sup> décembre 1987, p. 9. ; « Les Canuts au pied du mur », dans *Vivre à Lyon*, janvier 1988, numéro 107, p. 2. ; « Murs murs géants » dans *Le Progrès*, 26 août 1987 ; « Murs peints : démo et merveilles » dans *Courly-Infos*, décembre 1987, numéro 52 ; « Trompe l'œil, le plus beau du monde ! » dans *Infos Croix-Rousse Caluire*, janvier 1988, numéro 77

par Jean-Paul Bonnet, vice-président du Conseil Général, adjoint au maire de Lyon en 1984<sup>169</sup>. Ce dernier avait pour idée de faire décorer le mur par le groupe 421, lequel a décoré le mur de la rue Terme dont nous parlerons par la suite. Le mur n'était mentionné comme « déparant le paysage ». La fresque a cependant été réalisée plus tard, en 1987, par Cité de la Création et à l'initiative d'autres personnes cette fois. Cette fresque a nécessité un budget de 500 000 francs, financé entièrement par la société Avenir. L'œuvre s'intègre d'autant plus dans la vie du quartier qu'elle est évolutive. Le contrat qui lie Cité de la Création à la société Avenir prévoit une restauration de la fresque tous les dix ans. Ainsi, en 1997, la fresque change-t-elle de visage<sup>170</sup>. La restauration suivante était censée se dérouler début 2012, mais une rénovation intermédiaire a dû être réalisée en 2002, suite à des infiltrations d'eau sous la fresque que le gel avait fait éclater, entraînant la création de fissures. Aujourd'hui, la fresque constitue le premier arrêt du circuit proposé par l'Office du tourisme de Lyon, et accueille 30 000 visiteurs par an. Une nouvelle restauration a lieu depuis octobre 2012, nécessitant un budget de 250 000 euros, dont 107 000 sont subventionnés par le conseil d'arrondissement, et 10 000 par le prix international « City People Light Award » qu'a obtenue la fresque végétale de la rue de l'Annonciade le 30 novembre 2012<sup>171</sup>. La nouvelle version de ce mur a été inaugurée le 17 avril 2013, en présence du maire de Lyon Gérard Collomb, de son adjoint à l'urbanisme Gilles Buna et du maire du 4<sup>e</sup> arrondissement David Kimelfeld.

La fresque de la *Porte de la Soie* a vu le jour suite à un concours organisé par l'OPAC du Grand Lyon, sur le thème de la valorisation du patrimoine croix-roussien. Ce mur peint, réalisé par Cité de la Création, est situé au 4, rue Conquillat, dans la résidence du Clos Jouve. Il représente, sur deux pans de mur de 150 m<sup>2</sup> chacun, l'histoire de la route de la soie pendant 3000 ans, des origines de cette route jusqu'à François 1<sup>er</sup>, qui donna le privilège royal à la ville de Lyon pour la fabrication d'étoffes de soie<sup>172</sup>. Ce mur peint, qui a nécessité un budget de 210 000 francs financé aux deux tiers par le service privé, fait désormais partie du parcours touristique intitulé « Rues de la Soie au fil de Lyon Croix-Rousse ».

Le mur peint de la traboule du *Mur des Canuts* a été réalisé en 2002 par Cité de la Création, dans la traboule sous le bâtiment abritant le *Mur des Canuts*, à l'initiative des élus de la communauté urbaine de la ville de Lyon<sup>173</sup>. Le but est d'habiller la traboule creusée en 2002 pour permettre le passage des cyclistes, peu accueillante. La fresque ne fait pas partie d'un circuit culturel mais bénéficie du *Mur des Canuts* sous lequel elle est réalisée. Cette fresque a été supprimée lors de la rénovation du *Mur des Canuts* courant 2012.

---

<sup>169</sup> Lettre de Jean-Paul Bonnet à André Mure, 19 septembre 1984

<sup>170</sup> Agnès Benoist, « Le rideau se lève sur le Mur des Canuts », dans *Le Progrès*, 13 juin 1997 ; BENOIST Agnès, « Le nouveau Mur des Canuts » dans *Le Progrès*, 22 mai 1997, p. 8. ; Aline Duret, « La Croix-Rousse retrouve un nouveau Mur des Canuts », dans *Le Progrès*, 13 juin 1997 ; « Guignol et sa bande font le mur » dans *Infos Croix-Rousse*, octobre 1987,

<sup>171</sup> A.Viera, « La Ville de Lyon primée pour la mise en lumière de la fresque de l'Annonciade », dans *Le Progrès*, 2 décembre 2012

<sup>172</sup> A. Duret, « Histoire de soie », dans *Le Progrès*, 8 juillet 1995, p.12. ; A. Duret, « L'histoire s'inscrit en soie sur les murs » dans *Le Progrès*, 15 avril 1995

<sup>173</sup> « La traboule du « Mur des Canuts » terminée » dans *Le Progrès*, 2 juillet 2002

La *Dame à la fenêtre*, réalisée en juillet 2006, est à l'initiative d'Émile Azoulay, le fondateur de l'ameublement Saint-Vincent, entreprise de vente de mobilier, également ancien adjoint au maire de Lyon. Rapatrié d'Algérie, il occupe des fonctions politiques à Lyon et se lie d'amitié avec Gilbert Coudène de Cité Création. Lors du renouvellement de la façade de la rue Tavernier, Coudène propose une mise en abîme de la *Fresque des Grands Lyonnais* en représentant la mère d'Azoulay décédée en 1996.

Le *Mur Tony Tollet*, dans le premier arrondissement, est la fresque la plus récente de Cité de la Création. Elle a été réalisée en 2012 et inaugurée le 19 septembre 2012<sup>174</sup>. Située au 7, rue Pareille, pratiquement en face de la fresque des Grands Lyonnais, elle représente le peintre lyonnais Tony Tollet dans son atelier. Cette œuvre a été réalisée en atelier, avec la technique du marouflage, grâce au financement d'entreprises privées parmi lesquelles on peut citer la caisse d'épargne Rhône-Alpes, Rhône-Alpes Israël Echanges, Descours et Cabaud, Esthétique et Cités, l'Institut Mérieux, Inter Beaujolais et les Vignerons du Beaujolais, le Restaurant le Potager des Halles et la Boulangerie Saint-Vincent. Ce financement a permis de couvrir le budget total de 40 000 euros.

Le *Mur végétal* : Cette fresque, comme son nom l'indique, est un mur végétal de 650 m<sup>2</sup> sur lequel les oiseaux et abeilles sont invités à venir s'installer. Inaugurée le 14 octobre 2011 en présence de Gérard Collomb, son travail de recherche et de réalisation a duré neuf mois et a nécessité 280 000 euros, dont 200 000 financés par le privé. On retrouve comme partenaires Canevaflora, société créée par Pascal Peleszezak en 2000 sur un concept breveté de murs végétalisés dépolluants, la Société Architecture Lumière d'Alain Guilhot, à l'origine du premier plan lumière de Lyon en 1989, le Service des espaces verts et éclairages de la Ville de Lyon et l'entreprise Roche peinture. La ville de Lyon, grâce à la fresque végétale, a obtenu le premier prix international « City People Light Award » le 30 novembre 2012. Ce concours, organisé par Phillips et l'association Luci récompense les projets prouvant la contribution de l'éclairage au bien-être des habitants et visiteurs d'une ville. La fresque a été récompensée pour trois savoir-faire lyonnais reconnus : la peinture murale (Cité Création), l'éclairage (Ville de Lyon) et la végétation verticale (Canevaflora).<sup>175</sup>

---

<sup>174</sup> « La fresque en hommage à Tony Tollet sera bientôt visible » dans *Le Progrès*, 29 août 2012

<sup>175</sup> A. Viera, « La Ville de Lyon primée pour la mise en lumière de la fresque de l'Annonciade », dans *Le Progrès*, 2 décembre 2012



**Figure 13 Gilbert Coudène recevant le City People Light Award**



**Figure 14 Remise du City People Light Award**

Remise du premier prix international « City People Light Award » le 30 novembre 2012

### ***Mur'Art***

Le groupe a réalisé deux murs : *La Maison bourgeoise* est une peinture murale située au 49, rue Denfert-Rochereau. La fresque représente une simple maison dans des tons bleutés, destinée à égayer la vue des habitants. Le *Mur des Fourrures*, réalisé en 1988, est situé rue de la Plâtière<sup>176</sup>. A l'origine une publicité pour les magasins de fourrures Périquel, l'image a été réduite à 12 m<sup>2</sup> pour être en

---

<sup>176</sup> G. Gambier, *Murs peints de Lyon d'hier et d'aujourd'hui*, 63 p. ; B. Requien, *Les murs peints de Lyon.*, 67 p.

accord avec la loi sur la publicité. Il ne reste donc que les deux panthères arpentant la corniche.

### *7<sup>ème</sup> sens*

Le groupe a réalisé les fausses fenêtres de l'école Aveyron. Ce mur peint est situé à l'angle du boulevard de la Croix-Rousse et de la rue des Pierres Plantées. Mesurant 20 m<sup>2</sup>, il a été réalisé en 1994 par le groupe d'artistes 7<sup>ème</sup> Sens, dont les membres sont Vincent Ducaroy, Mirelle Perrin et Sylvie Casartelli-Grenier. Il est composé de treize fenêtres en trompe-l'œil sur la façade de l'école, sur les thèmes de l'enseignement ou de la simple architecture. Ce mur a été réalisé grâce au budget des 1% donné aux écoles pour la réalisation d'œuvres artistiques permettant l'embellissement et la valorisation du cadre scolaire.

### *Brusk*

L'artiste a réalisé la façade de la K' fête au même, un centre associatif situé montée de la Grande Côte, sur les pentes de la colline de la Croix-Rousse. Ce centre a demandé les services de Brusk, un artiste lyonnais, afin de réaliser une fresque attractive reflétant l'ambiance du lieu. Ce travail, réalisé en 2010 à l'aide de bombes de peinture, suit un premier essai de l'artiste représentant une fée endormie.

### *Christian Boillon*

Cette artiste a réalisé deux murs : le faux jardin de la rue Hénon, réalisé en 2010, sur lequel on voit, comme derrière une grille, un parc magnifique s'étendre jusqu'à l'horizon et le mur de l'immeuble Le Cachemire. Le mur peint, réalisé sur la façade de l'immeuble Le Cachemire, est situé à l'angle de la rue Jacquart et de la rue Villeneuve. Cette œuvre, d'une superficie de 300m<sup>2</sup>, a été créée en 1999 à la demande de la société de promotion immobilière UTEI de Lyon. Le but est alors d'embellir les cours intérieures des maisons du quartier de la Croix-Rousse, lesquelles manquent souvent d'ensoleillement à cause de la hauteur des constructions. C'est une initiative privée pour un bâtiment privé. Néanmoins, du fait du caractère historique des immeubles, l'intervention de l'architecte des bâtiments de France à Lyon a tout de même été nécessaire afin de valider l'œuvre et vérifier si elle s'intégrait correctement dans le paysage urbain.

### *Le groupe 421*

A l'angle de la rue de la Martinière et de la rue Terme a été réalisé, en 1983 dans le cadre du festival de « l'Octobre des arts », une manifestation culturelle se déroulant à Lyon, un mur peint de 1200 m<sup>2</sup> de surface<sup>177</sup>. Ce mur est l'œuvre du groupe 421, regroupant huit élèves féminins de l'École des Beaux-arts de Lyon : Hélène Bertin, Claire Béraud, Catherine Mangeol, Anne Faure, Sabine Bouzon et

---

<sup>177</sup> *Ibid.*, 67 p. ; D. Dominique, *Le Livre du mur peint*, 166 p. ; « Des murs et des affiches » dans *Le Progrès* du 21 décembre 1984 ; « Des murs et des affiches » dans *Le Progrès*, 21 décembre 1983 ; « Huit jeunes filles se refont une façade » dans *Le Progrès*, 23 septembre 1983 ; « Le mur peint de la rue Terme » dans *Le Progrès*, 28 décembre 1983 ; « Le mur peint de la rue Terme » dans *Le Progrès*, 28 octobre 1983 ; « Lorsque les murs s'animent » dans *Vivre à Lyon*, octobre 1984, numéro 71 ; « Quatre filles au pied du mur » dans *Vivre à Lyon*, mars 1984, numéro 65, p. 3.

Sabine Gasseng. L'idée est à l'initiative de la ville de Lyon et particulièrement d'André Mure, Adjoint aux affaires culturelles, en collaboration avec l'École d'Art de la ville de Lyon et M. Cierniewski, directeur de l'école. Les différents projets proposés par celle-ci ont été présentés le 11 juillet 1983 à l'hôtel de ville de Lyon<sup>178</sup> et la municipalité a choisi parmi eux, dans la mesure où le mur lui appartient<sup>179</sup>. Le travail, qui a duré deux mois, a eu pour objectif de mettre en valeur un mur décrépi tout en préservant ses particularités : reste d'escalier à vis, panneau publicitaire, contreforts délimitant les travées... Le travail a été entièrement réalisé en extérieur par les huit élèves, et a nécessité un budget de 60 000 francs de la part de la municipalité pour la création de l'œuvre elle-même, chaque artiste ayant touché une rémunération de 8 000 francs<sup>180</sup>.

### ***Gérard Mignot***

Gérard Mignot décide, en 1983, de décorer les vespasiennes du quartier de la Croix-Rousse, afin d'apporter un peu de couleur à la rue et de distraire les usagers. L'artiste travaille directement sur le support. Les premières œuvres ont bénéficié d'un financement personnel, l'artiste a réalisé les œuvres gratuitement. Mais à partir d'octobre 1984, devant le succès remporté par les vespasiennes de la Croix-Rousse, la municipalité décide de dédommager les frais de matières premières, c'est-à-dire les frais de peinture acrylique. Les vespasiennes évoquent des thèmes amusants, originaux, mais peuvent également comporter des reproductions d'œuvres d'art ou encore représenter la vie quotidienne des Croix-Roussiens.

### ***Pierre Liés***

L'artiste a réalisé une fresque représentant la Cour des Voraces, lieu emblématique de l'histoire des canuts de la Croix-Rousse, avec la technique du graff.. Cette fresque de 18 m<sup>2</sup> est située au 5, rue Polycarpe, dans le quatrième arrondissement.

### ***Fernando Veliz***

L'artiste chilien a réalisé un mur à Lyon, que j'ai décidé de nommer Le mur de l'histoire des canuts. Ce mur peint mesure 21 mètres de haut pour 8,5 mètres de large. Il est situé montée Georges Kubler<sup>181</sup>. Evoquant le travail des canuts, il commémore le patrimoine local et rend hommage au travail des canuts et à l'histoire de la colline de la Croix-Rousse. La réalisation de la fresque a nécessité sept cents heures de travail en extérieur, la peinture étant directement apposée sur le mur après restauration de ce dernier par l'entreprise partenaire Bact Sarl.

### ***Les artistes anonymes***

Plusieurs fresques lyonnaises n'ont pas d'auteur mentionné explicitement. En voici quelques exemples.

---

<sup>178</sup> Lettre d'André Mure à Marie-Françoise Frobert, 23 juin 1983

<sup>179</sup> Lettre d'André Mure à Jean-François Mermet, 1er mars 1985

<sup>180</sup> Lettre d'André Mure à Madame le directeur de la division du personnel, 23 août 1983

<sup>181</sup> « Une nouvelle fresque murale » dans *Le Progrès*, 31 mai 1988, p. 12.

La fresque de l'ameublement Saint-Vincent est située à l'angle du quai Saint-Vincent et de la rue Tavernier. Réalisée en 2006 par les copropriétaires du 44, quai Saint-Vincent, elle représente une fausse vitrine du magasin d'ameublement situé rue de la Martinière.

Des peintres en trompe-l'œil sont représentés au 22, rue Dumont, et ont été réalisés par R.Valent. Cette fresque, de 30 m<sup>2</sup> environ, représente deux peintres en bâtiment juchés sur des escabeaux en plein travail. C'est une publicité réaliste pour le magasin de peinture situé dans cette rue.

Des fausses fenêtres ont été réalisées sur la façade du 68, rue Hénon, en 1994. C'est un simple élément d'architecture factice, destiné à décorer la façade et sans doute exécuté lors du ravalement de façade de l'immeuble.

Les artistes et les thèmes évoqués sont donc nombreux, de même que les intervenants ayant permis la réalisation des œuvres. Il s'agit à présent d'analyser le contenu de ces travaux avec un regard d'historien de l'art, photos à l'appui.

## Les murs et leurs objectifs

### Les murs identitaires évoquant la culture des arrondissements et de la ville de Lyon

Le point commun entre les murs est le suivant : tous, parmi la sélection proposée, sans exception, mettent en valeur soit le patrimoine historique et culturel de Lyon, soit le lieu sur lequel ils sont implantés.

#### *Le mur des Grands Lyonnais, premier arrondissement*

L'entreprise Cité de la Création a fait des murs peints identitaires sa spécificité. Le premier arrondissement est un terrain d'expériences artistiques pour cette équipe. Ainsi, son mur des Grands Lyonnais<sup>182</sup> reflète la vie culturelle de Lyon, et l'influence de la ville de Lyon dans le monde. On retrouve sur ce mur trente-deux personnages, répartis sur quatre étages entièrement en trompe-l'œil face à la rue de la Martinière pour la façade principale, et au quai Saint-Vincent pour le pignon. Parmi ces personnages, on voit des savants (Claude Mérieux), des poètes (Maurice Scève), des cuisiniers (Paul Bocuse), des hommes politiques

---

<sup>182</sup> Cité de la Création, *La fresque des Lyonnais, un patrimoine mis en scène*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2006, 126 p. ; Françoise Kayser, *Les murs peints de Lyon, La cité de la Création*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2004, 111 p. ; Cité de la Création, *Murs peints*, Lyon, éd. Les créations du pélican, 1994, 159 p. ; A. Benoist, « Le mur des célébrités » dans *Lyon Figaro*, 18 mai 1995, cahier régional numéro 3, p.1-2. ; A. Benoist, « Les Lyonnais font le mur » dans *Le Figaro*, 21 octobre 1994, p.1-2. ; Cité de la Création, « La fresque des Lyonnais », dans *Centre presque île*, 1995, numéro 21, p. 14-15. ; A. Duret, « Les « Grands Lyonnais » au balcon » dans *Le Progrès*, 22 octobre 1994 ; A. Duret, « Inauguration de la fresque des Lyonnais » dans *Le Progrès*, 19 mars 1995 ; A. Duret, « Les grands lyonnais sont au balcon », dans *Le Progrès*, 20 avril 1995, p. 11. ; A. Duret, « Mur peint : des Lyonnais célèbres au balcon », dans *Le Progrès*, 18 mai 1995 ; A. Duret, « Une fresque pour les grands lyonnais », dans *Le Progrès*, 24 juin 1994 ; Dominique Menvielle, « La nouvelle fresque des Lyonnais » dans *Le Progrès*, 11 juin 2006 ; Marlène Ratondo, « La fresque des Lyonnais se refait une beauté » dans *Le Progrès*, 28 novembre 2005 ; « A la rencontre des lyonnais célèbres » dans *C'est 9 à Lyon*, février 1995, p. 21-24. ; « A la rencontre des lyonnais célèbres » dans *C'est 9 à Lyon*, mars 1995, p. 10-14. ; « La fresque des Lyonnais rajeunit de 10 ans » dans *Le Progrès*, 9 février 2006

(Edouard Herriot), des artistes (Puvis de Chavannes) et des inventeurs, dans le domaine textile notamment, cher à Lyon (Jacquard et Philippe de La Salle). Ces personnages traversent les siècles, le plus ancien étant l'empereur romain Claude, tout en haut de l'immeuble, et les plus jeunes, encore vivants lors de la création de la fresque, occupant le rez-de-chaussée de l'immeuble, comme Philippe Lacombe, entraîneur de l'équipe de football lyonnaise ; seules exceptions, l'Abbé Pierre, mort en 2007, encore présent au rez-de-chaussée par absence de rénovation de la fresque depuis 2002, et Frédéric Dard, personnalité non lyonnaise décédée en 2000, représentée assise derrière la devanture du restaurant de Bocuse . L'abbé montera dans les étages lors de la prochaine restauration, mais il n'en est pas question pour Frédéric Dard. Peut-être que le fait qu'il soit derrière une vitrine, et pas à l'extérieur du bâtiment, montre-t-il déjà qu'il ne fait plus partie des vivants ? Cela est probable, car lors de la rénovation de la fresque en 2002, il était déjà mort et aurait alors dû monter d'un étage pour rejoindre les anciens. Cette fresque des Grands Lyonnais possède un fort impact touristique, les personnes de passage pouvant facilement adhérer à la culture lyonnaise et en appréhender les différents aspects. En effet, outre des personnages célèbres, la fresque offre également une vision d'endroits typiquement lyonnais : on retrouve ainsi la librairie Gilbert-Joseph, un restaurant nommé « *Au pot Beaujolais* », un magasin de peinture « Vachon » et un « *Bistrot de cuisinier* » à la devanture garnie de mets. Ces lieux représentés sont également des partenaires financiers de Cité de la Création lors de la réalisation de ce travail d'envergure de 750 m<sup>2</sup>, qui aura duré de juin 1994 à mars 1995 et nécessité 5000 heures de travail, dont 30 heures de pose photo pour réaliser les personnages. C'est un travail d'envergure auquel la population locale a participé, en apparaissant comme passants sur la fresque. Ainsi, une vieille dame tire son chariot à roulette devant chez Vachon, deux jeunes filles admirent la vitrine de la librairie et une femme regarde la rue depuis une fenêtre. En étant attentif, on peut également distinguer des éléments culturels typiquement lyonnais. Ainsi, dans la vitrine du Bistrot des cuisiniers, on remarque des spécialités culinaires lyonnaises comme des quenelles ou des rosettes. On remarque également, discrètement posée sur une étagère de la vitrine, une figure de « Fanny », personnage féminin relatif au jeu de boule lyonnaise.



**Figure 15** Façade du mur des Grands Lyonnais



**Figure 16** Joseph-Marie Jacquard (1752-1834) et Philippe de Lassalle (1723-1804)

La fresque des grands Lyonnais, angle de la rue de la Martinière et du quai Saint-Vincent, 1<sup>er</sup> arrondissement, photos réalisées le 15 octobre 2012



**Figure 17 Pierre Puvis de Chavannes et Jean de Verrazanne**



**Figure 19 L'Empereur Claude**



**Figure 18 Edouard Herriot et Tony Garnier**





**Figure 20 Les frères Lumière**



**Figure 21 Antoine de Saint-Exupéry**



**Figure 22** Laurent Mourguet



**Figure 23** Jean-Baptiste Say



**Figure 24 Antoine de Jussieu, Marcel Mérieux, Claude Bernard**



**Figure 25 Juliette Récamier**



**Figure 26 Claude Bourgelat, Pauline Jaricot et Claudine Thévenet**



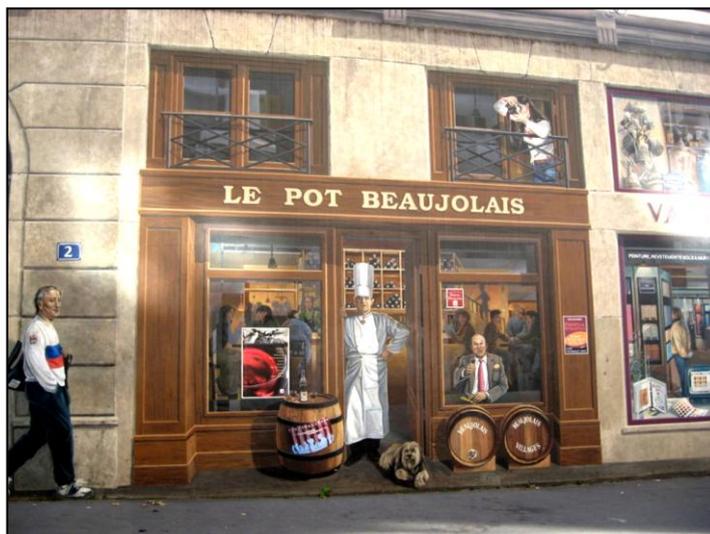
**Figure 27 Sainte Blandine**



**Figure 28 Saint Irénée**



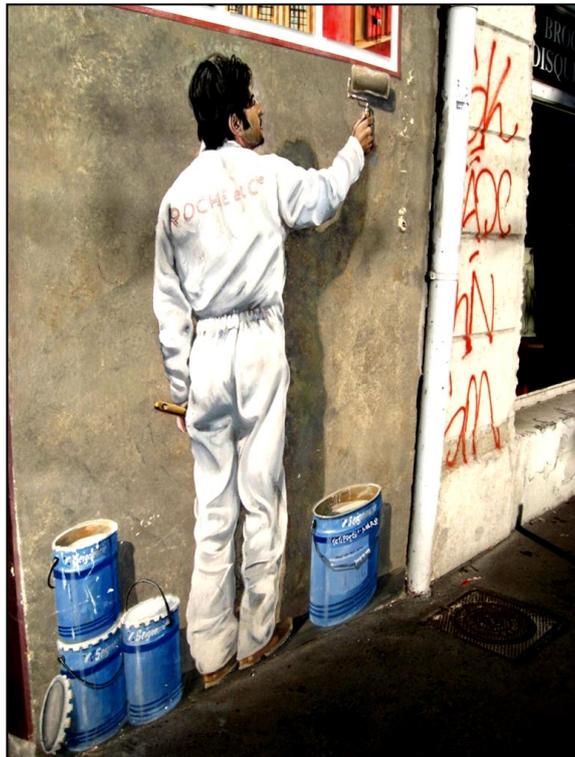
**Figure 29 L'abbé Pierre et Bernard Lacombe**



**Figure 30 Paul Bocuse**



**Figure 31** Magasin Vachon, partenaire de Cité de la Création



**Figure 32** Un peintre de l'entreprise Roche et Cie au travail



**Figure 33 Librairie et habitants du quartier**

### *La Dame à la fenêtre*

En face de cette fresque a été réalisé un trompe-l'œil très discret, tellement réaliste qu'il passe inaperçu à la plupart des regards<sup>183</sup>. Il s'agit d'une vieille *Dame à la fenêtre*, un petit garçon dans les bras, à l'angle de la rue Saint-Vincent et de la rue Tavernier, en face du mur des Grands Lyonnais. Cette fresque, réalisée en juillet 2006, est à l'initiative d'Émile Azoulay, le fondateur de l'ameublement Saint-Vincent, entreprise de vente de mobilier, également ancien adjoint au maire de Lyon. Rapatrié d'Algérie, il occupe des fonctions politiques à Lyon et se lie d'amitié avec Coudène de Cité Création. Lors du ravalement de la façade de la rue Tavernier, Gilbert Coudène propose une mise en abîme de la *Fresque des Grands Lyonnais* en représentant la mère d'Azoulay décédée en 1996. Le petit enfant représenté est Gaspard, le fils du peintre muraliste. Cette fresque est un hommage aux personnes aimées, elle représente un élément identitaire pour la vie d'Émile Azoulay comme pour les habitants du quartier, eux-mêmes pouvant occuper la même position que cette vieille femme à leur fenêtre afin d'admirer la fresque monumentale en face d'eux.

---

<sup>183</sup> « Qui est cette dame, avec un enfant à la fenêtre ? » dans *Le Progrès*, 20 août 2006

*Femme à la fenêtre, 1, rue Tavernier, 1<sup>er</sup> arrondissement, photos réalisées le 15 octobre 2012*



**Figure 34** La mère d'Emile Azoulay et Gaspard

### ***La Bibliothèque de la Cité, premier arrondissement***

Parmi les fresques identitaires de Cité de la Création, la *Bibliothèque de la Cité* est dans la même idée. Créée entre 1996 et 1998, quai de la pêcherie, elle est organisée en cinq étages. Ce ne sont cette fois-ci non pas des personnes qui sont représentées, mais des livres d'auteurs lyonnais<sup>184</sup>. Tous les genres sont évoqués.

Au premier étage, nous retrouvons les œuvres des grands maîtres de la littérature, avec comme symbole associé le verre de vin rouge<sup>185</sup>. On y trouve des éditions originales et des œuvres d'auteurs anciens<sup>186</sup>. Au deuxième étage se rejoignent les livres d'hôtes de passage<sup>187</sup> à Lyon, les romans d'aventure (avec la

---

<sup>184</sup> Cité de la Création et Martine Font, *La Bibliothèque de la Cité : Ecrivains en Rhône-Alpes*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 1998, 160 p. ; F.Kayser, *Les murs peints de Lyon.*, 111 p. ; Cité de la Création, *Murs peints*, 159 p. ; A.Benoist, « Une bibliothèque à ciel ouvert » dans *Le Progrès*, 20 décembre 1997, p. 3. ; Laurent Dienna, « Quand l'écrit devient une somptueuse image murale », dans *Le Progrès*, 19 avril 1998 ; Nelly Gabriel, « Des livres aux fenêtres » dans *Le Progrès*, mardi 12 mai 1998 ; Sophie Raguin, « A livre ouvert dans le 1<sup>er</sup> dans *Le Progrès*, 16 mai 1997, p. 12. ; « Bibliothèque de la Cité : à pleine pages » dans *Le Progrès*, 29 juillet 1998, p. 9. ; BMO du 29 juin 1997, numéro 5175, page 882-83 : *Autorisation de réaliser une fresque murale sur le mur pignon de l'immeuble sis : 6, quai de la Pêcherie, angle rue de la Platière à Lyon 1<sup>er</sup>, El 1032, (Dossier 010320506) (Division du Cadre de Vie- Direction) (commission urbanisme-cadre de vie Espaces verts et publics) (avis du conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement) par Raymond Barre*

<sup>185</sup> Cité de la Création, *La Bibliothèque*, *op.cit.*, p. 2-29.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 40-47.

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 48-57.

pipe comme symbole)<sup>188</sup> et les livres d'histoire et de géographie (avec la paire de lunettes)<sup>189</sup>. Au troisième étage sont visibles les œuvres poétiques et le porte-plume<sup>190</sup>, ainsi que les succès littéraires accompagnés d'un chat courant après les lettres du mot « Souris »<sup>191</sup>. Au quatrième étage, on rencontre les bandes dessinées, les ouvrages de science-fiction (accompagnés de la soucoupe volante)<sup>192</sup>, les livres pour enfants (avec le bocal à poisson et le bonbon comme symbole)<sup>193</sup> ainsi que les romans policiers (le masque vénitien associé faisant évidemment référence à la collection du *Masque*, spécialisée dans les livres policiers)<sup>194</sup>. Pour finir, au cinquième étage sont présents une page d'un livre de Louis Calaferte, ainsi qu'une édition originale du *Rouge et le Noir* de Stendhal et de vieux ouvrages sous forme de rouleaux. Une mouette, un encrier, une araignée et une plume évoquent l'image des combles et de la hauteur du bâtiment dans lequel sont « entreposés » ces derniers ouvrages<sup>195</sup>.

Ces différentes œuvres témoignent de la culture lyonnaise et ne sont pas liées au quartier de la Croix-Rousse. La culture globale est également présentée au rez-de-chaussée de la fresque, avec la vitrine du *Biblio'café*, la *Bibliothèque de la Cité*, référence directe à la fresque du même nom, sorte de mise en abîme, présentant des ouvrages sans aucun classement alphabétique ou chronologique<sup>196</sup>, et le local de l'association d'imprimerie *Gutenberg XXI<sup>e</sup> siècle* (partenaire financier de la réalisation de la fresque). En tout, sur ce mur, sont présentes 450 références littéraires, sur quatorze fenêtres, recouvrant trois pans de mur. On peut y lire 164 noms d'auteurs parfaitement lisibles, de même que les titres des livres. Les tranches font deux mètres de hauteur, et à cela s'ajoutent encore quinze textes visibles sous forme de pages typographiées, de pages de garde et de couvertures de livres. C'est un travail axé sur l'identité culturelle de Lyon. Là encore, les habitants du quartier ont pu être représentés, comme le facteur souriant au passant, ou encore les habitués du *Biblio'café*, café reproduisant une expérience réalisée durant la fête du livre de Saint-Etienne en octobre 1998 et renouvelée durant la Coupe du Monde de football : des comédiens professionnels ont investi les cafés afin de déclamer des textes littéraires dans la langue de chaque pays en lice<sup>197</sup>, ce qui a eu un grand succès auprès de la population. Cité de la Création a tenu à représenter cette expérience culturelle sur la fresque, car c'est un témoignage des différentes formes que peut prendre la culture littéraire.

---

<sup>188</sup> *Ibid.*, p.58-67.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 68-75.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 76-83

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 92-97.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 98-105.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 106-111.

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 112-119.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 124-135.

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 138-142.

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 144.

*La Bibliothèque de la Cité, quai de la Pêcherie, 1<sup>er</sup> arrondissement, photos réalisées le 13 novembre 2012*



**Figure 35** Façade de la bibliothèque



**Figure 36** Le Biblio'café



**Figure 37** Façade de la bibliothèque



**Figure 38** Rez-de-chaussée de la fresque



**Figure 39 Le facteur du quartier représenté sur le mur**



**Figure 40 Magasin Gutenberg XXe siècle**



**Figure 41 Les auteurs anciens**



Figure 42 Livres d'histoire et de géographie



Figure 43 Les romans policiers



Figure 44 Œuvres poétiques



Les romans d'aventure



Les succès littéraires



Figure 45 Les livres pour enfants

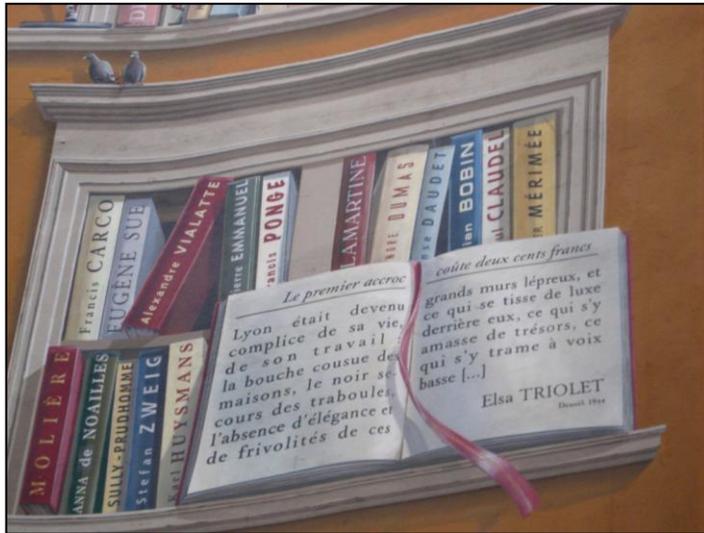


Figure 46 « Les hôtes de passage »



**Figure 47 BD et livres de science-fiction**

### ***Le mur Tony Tollet, premier arrondissement***

La fresque de Cité de la Création la plus récente dans le premier arrondissement a été réalisée en 2012 et inaugurée le 19 septembre 2012<sup>198</sup>. Située au 7, rue Pareille, pratiquement en face de la fresque des Grands Lyonnais, elle représente le peintre lyonnais Tony Tollet dans son atelier. Le but est de faire connaître des œuvres méconnues de ce peintre, critiqué pour avoir surtout répondu à des commandes publiques. La fresque recense, en hauteur, des œuvres du peintre, puis représente ce dernier en train de peindre, dans un salon entièrement orné de ses propres œuvres. C'est une sorte de mini-musée, créé à l'initiative de l'Association Tony Tollet. Sur le mur, on voit quatre toiles. En face du passant, on peut admirer l'atelier de Tony Tollet figuré avec un souci de réalisme. Il est en effet inspiré d'*Autoportrait*, huile sur panneau, 11 x 135 cm, présenté à l'exposition de la Société Lyonnaise des Beaux-arts en 1929. Les différents tableaux accrochés au mur de l'atelier de Tony Tollet sont tous présentés en annexe de ce travail. Si ce mur, par son caractère très récent, ne bénéficie pas encore des circuits culturels organisés par la ville de Lyon, il profite cependant de la présence de la fresque des Lyonnais, située en face de lui. La recherche des murs peints dans Lyon devient également un jeu pour les touristes, lesquels apprécient de découvrir des éléments de l'identité lyonnaise, qu'ils soient gastronomiques, artistiques, scientifiques ou littéraires.

Fresque Tony Tollet, rue Pareille, 1<sup>er</sup> arrondissement, photos réalisées le 15 octobre 2012

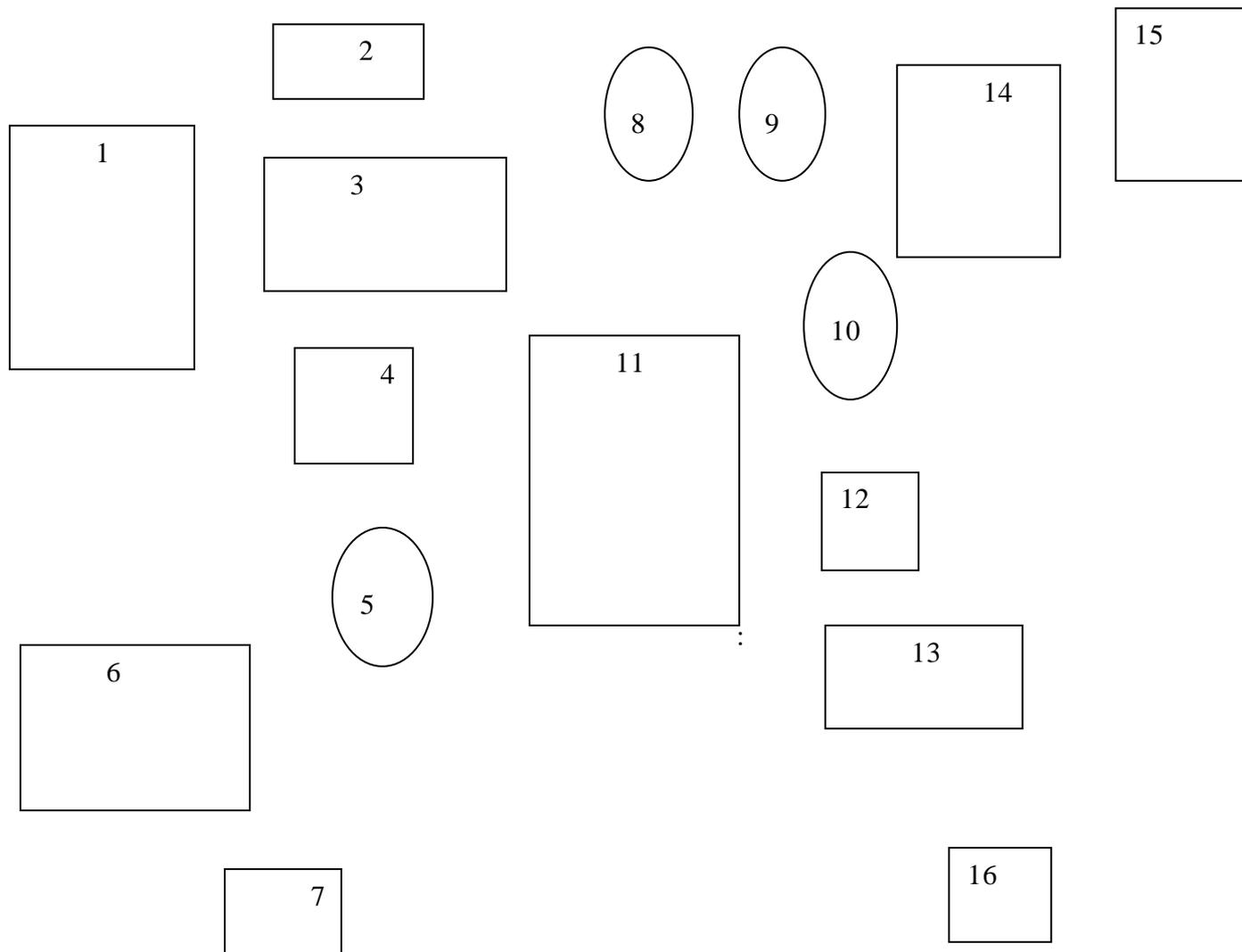
<sup>198</sup> « La fresque en hommage à Tony Tollet sera bientôt visible » dans *Le Progrès*, 29 août 2012



**Figure 48** Façade du mur Tony Tollet



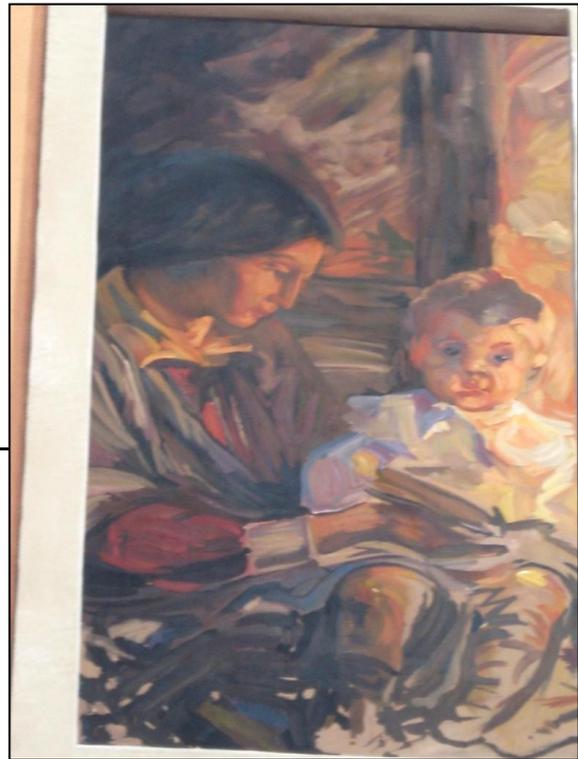
**Figure 49** Atelier de Tony Tollet



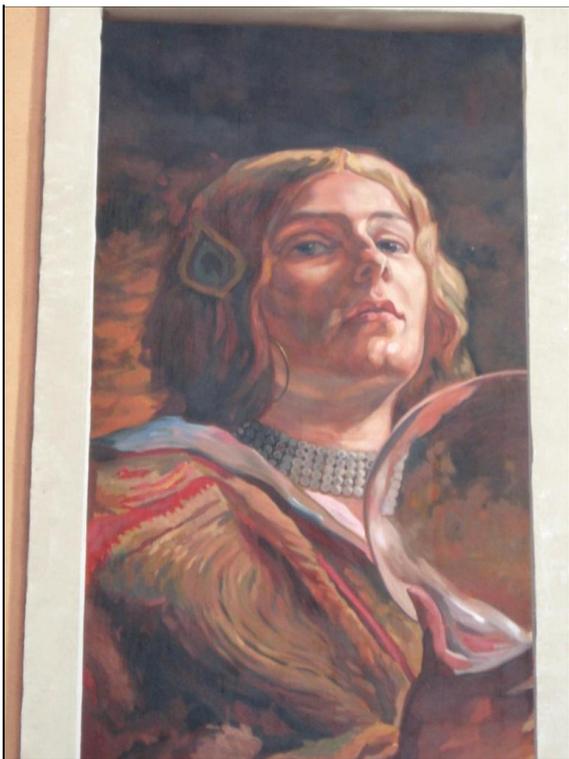
- 1 : *Thémistocle au foyer d'Admète roi des Molosses*, huile sur toile, Second Grand Prix de Rome en 1886
- 2 : *Paysage des Monts du Lyonnais*, huile sur toile, 42 x 38 cm
- 3 : *La chasse aux papillons*, 1904, huile sur toile. Fait partie des peintures qui ont brûlé lors de l'incendie de l'atelier
- 4 : *La maison de Choules*, huile sur toile, 24 x 30,5 cm
- 5 : *Colette Tollet*, huile sur toile, 46 x 36 cm
- 6 : *Vers l'au-delà*, huile sur toile
- 7 : photo des personnes présentes au salon de la Société lyonnaise des Beaux-Arts
- 8 :
- 9 : *Michelle Giraud Tollet*, 1930, huile sur bois, 64 x 52 cm
- 10 : *Louis Pradel*, président du tribunal de commerce de 1906 à 1908, huile sur bois
- 11 : *Oriental*, huile sur toile
- 12 : *Monsieur Pâques*, huile sur bois, 36 x 45 cm
- 13 : *Paysage de Tunisie*, huile sur bois, 26 x 34 cm
- 14 : *La résurrection de la chair*, huile sur toile
- 15 : *Le baiser*, 1906, huile sur toile
- 16 : Détail de *Louis-Joseph Maurin*, cardinal archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules, 1916-1936, huile sur bois, 1927, 200 x 120 cm



**Figure 53 Haut du mur tableau 1**



**Figure 52 Haut du mur tableau 2**



**Figure 50 Haut du mur tableau 3**



**Figure 51 Haut du mur tableau 4**

### ***La cour des Voraces, quatrième arrondissement***

Cette fresque de 18 m<sup>2</sup> est située au 5, rue Polycarpe, dans le quatrième arrondissement. Réalisée par Pierre Liés, elle représente la cour des Voraces, lieu emblématique de l'histoire des canuts de la Croix-Rousse. C'est en effet dans ce lieu que les révoltés de 1831 et 1834 ont trouvé leur base arrière. La cour des Voraces est composée d'escaliers s'entrecroisant, chacun permettant l'accès à des logements individuels. Ces escaliers sont représentés sur la fresque, créée avec la technique du graff. On y voit, à l'arrière-plan, la cour des Voraces. A gauche, on aperçoit des immeubles canuts, reconnaissables aux hautes fenêtres témoignant de la hauteur des étages qui permettait d'abriter les métiers à tisser. Plus à gauche encore, des fenêtres d'habitations classiques révèlent des personnages semblant rêver. Au premier plan, on remarque des enfants en train de lire ou se préparant à partir à l'école, avec leur sac à dos. Cette fresque témoigne de l'identité de la Croix-Rousse et de son histoire. Mais elle est également ancrée dans la vie moderne, avec les enfants et le côté individualiste des personnages : aucun ne se parle, les habitants de la cour des Voraces ne sont que des ombres en arrière-plan. C'est le choc entre l'histoire collective du lieu et le présent individualiste.



**Figure 55** La cour des Voraces

### ***Le mur de l'histoire des Canuts, quatrième arrondissement***

Évoquant le travail des canuts, le mur commémore le patrimoine local et rend hommage au travail des canuts et à l'histoire de la colline de la Croix-Rousse. Ce mur peint est la première œuvre monumentale de l'artiste chilien Fernando Veliz. Dans les tons rose pâle, elle s'intègre parfaitement dans les bâtiments environnants, tous dans les mêmes teintes. En haut de la fresque, le soleil éclaire les travailleurs de ses rayons. On voit un canut avec une navette à la main, prêt à tisser, ainsi qu'une canuse devant un métier à tisser. Ces personnages sont devant une maison typique des canuts : hautes fenêtres, bâtiment haut... les fausses fenêtres se trouvent en continuité de vraies fenêtres. Un canut descend un escalier de la Croix-Rousse, avec une pièce de soie sur l'épaule. Un chien regarde de loin les travailleurs. Un caillou est inséré dans le mur, symbolisant le « gros caillou »

découvert boulevard de la Croix-Rousse et censé symboliser le cœur de pierre des patrons. Cette pierre est surmontée d'une croix, témoin de l'ancienne fonction de la colline et de la foi des ouvriers canuts. Une maxime est rédigée en bas du mur : « *File... le temps, restent les canuts, Croix-Rousse éternelle...* ». Ce mur présente le travail des canuts, les héros de la Croix-Rousse. Les ouvriers sont présentés comme des artistes, travailleurs, courageux et loyaux, d'où l'image du chien, animal fidèle.

*Fresque montée Georges Kubler, 4<sup>ème</sup> arrondissement, photos réalisées le 30 septembre 2012*



**Figure 56** Vu d'ensemble du mur de l'histoire des Canuts



**Figure 57** Signature de l'artiste



**Figure 58** Une canuse au travail



**Figure 59** Le gros caillou de la Croix-Rousse



**Figure 60 Canut descendant un escalier de la colline**

## *Le Mur des Canuts, quatrième arrondissement*

Le *Mur des Canuts*, réalisé par Cité de la Création en 1987, est sans doute le mur peint le plus connu de Lyon<sup>199</sup>. Réalisé à l'angle de la rue Denfert-Rochereau et du boulevard des Canuts, il a longtemps été le plus grand d'Europe, avec 1148 m<sup>2</sup> de surface peinte sur un mur de 1200 m<sup>2</sup>, soit 33 mètres de haut et 40 mètres de large. Il a été réalisé à l'initiative de la compagnie Avenir Rhône-Alpes, menée par Gilles Jean et Philippe Quiquandon. La ville se plaignait des équipes d'Avenir Rhône-Alpes qui pénétraient dans le square pour procéder au renouvellement de l'affichage et qui, à chaque fois, détérioraient les plantations existantes au pied du monde. A l'inverse, la société de publicité voyait la surface réservée à la publicité se réduire au fur et à mesure que la végétation gagnait en surface sur ce mur. Une solution a été trouvée : décorer le mur pour mettre en valeur les publicités ! C'est la première fonction du *Mur des Canuts*. La façade est composée de trois pans de murs, en trois ensembles distincts. Ces trois parties sont décorées par les artistes de Cité de la Création. Au rez-de-chaussée à gauche se trouvent deux publicités et au deuxième étage, Guignol et Madelon, en relief, sont attachés au mur par des tiges métalliques, semblant sortir de leurs fenêtres. A leur droite, une cage d'escalier est ouverte afin de créer l'illusion d'optique du trompe-l'œil. A droite, deux publicités se trouvent également au rez-de-chaussée, et une pancarte indique que le mur est « *le rendez-vous des Gones* ». Au deuxième étage, le gendarme fait face à Guignol qui est placé de l'autre côté de la grande volée d'escalier marquant le centre de la fresque. Au centre se trouve encore une publicité et également des personnes du quartier : un jeune homme gravit les marches son vélo sur l'épaule, une femme tient une petite fille par la main et deux vieilles dames bavardent avec leurs chariot sur le premier palier des marches. En arrière-plan, on aperçoit des bâtiments à l'architecture croix-roussienne typique avec de grandes fenêtres et de hauts étages. Le but principal de ce mur est la valorisation des espaces publicitaires et leur meilleure intégration en milieu urbain. Mais les personnages de Guignol renvoient immédiatement à la culture de Lyon et la représentation des habitants du quartier sur la fresque à l'identité forte de celui-ci. Le mur est réalisé en totale concertation avec les habitants, comme le souhaite toujours l'équipe de Cité de la Création. L'œuvre s'intègre d'autant plus dans la vie du quartier qu'elle est évolutive. Le contrat qui lie Cité de la Création à la société Avenir prévoit en effet une restauration de la fresque tous les dix ans.

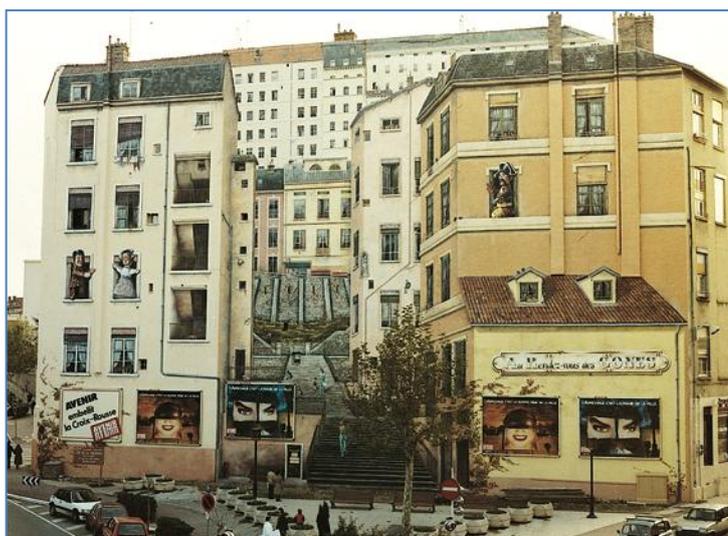
---

<sup>199</sup> C.Poirieux, *Lyon et ses murs peints : réalisés par la Cité de la Création*, 111 p. ; B. Requier, *Les murs peints de Lyon*, Lyon, 67 p. ; G. Gambier, *Murs peints de Lyon d'hier et d'aujourd'hui*, 63 p. ; Cité de la Création, *Le monde des murs peints*, 144 p. ; Pascaline Dussurget, « La pub trompe l'œil » dans *Lyon Figaro*, 7 décembre 1987, p. 50. ; P. Mauge, « Arrêt sur image. Gnafron, Guignol et la Madelon : Trois personnages en quête d'hauteur » dans *Lyon Matin*, 2 décembre 1987, p. 28. ; « Les murs peints ont du succès... » dans *Lyon matin*, 30 mai 1989 ; « Canuts : après le mur... le mur bis » dans *La vie à Lyon*, 16 mai 1997, p. 12. ; « D'un côté, le mur qui en jette, de l'autre, l'envers du décor » dans *Le Progrès*, 17 juin 2010 ; « La plus grande fresque murale sera réalisée à la Croix-Rousse » dans *Le Progrès*, 22 septembre 1987 ; « Le « *Mur des Canuts* » se dévoile... » dans *Le Progrès*, 1<sup>er</sup> décembre 1987, p. 9., « Les Canuts au pied du mur », dans *Vivre à Lyon*, janvier 1988, numéro 107, p. 2. ; « Murs murs géants » dans *Le Progrès*, 26 août 1987 ; « Murs peints : démo et merveilles » dans *Courly-Infos*, décembre 1987, numéro 52 ; « Trompe l'œil, le plus beau du monde ! » dans *Infos Croix-Rousse Caluire*, janvier 1988, numéro 77

*Mur des Canuts*, version de 1987, photos issues de <http://www.cite-creation.com/actualites/une-fresque-en-direct/le-mur-des-canuts-une-3e-version-debutera-en-2012/> consulté le 23 janvier 2013



**Figure 61** Mur des Canuts avant le début des travaux



**Figure 62** Mur des Canuts version 1987

Ainsi, en 1997, la fresque change-t-elle de visage<sup>200</sup>. Désormais, Guignol et ses compagnons ont disparu et la fresque représente beaucoup plus la vie contemporaine du quartier dans laquelle elle est implantée. Au rez-de-chaussée se trouve le magasin « rêve de soie » : on y voit un canut, Georges Mattelon, travaillant sur métier à tisser. Une femme charge des marchandises, une autre travaille devant des patrons de tissu. En arrière-boutique, on distingue des rouleaux de tissu et des bobines de soie. Le chargement dans une voiture et se fait avec un

<sup>200</sup> A. Benoist, « Le rideau se lève sur le *Mur des Canuts* », dans *Le Progrès*, 13 juin 1997 ; A. Benoist, « Le nouveau *Mur des Canuts* » dans *Le Progrès*, 22 mai 1997, p. 8 ; A. Duret, « La Croix-Rousse retrouve un nouveau *Mur des Canuts* », dans *Le Progrès*, 13 juin 1997 ; « Guignol et sa bande font le mur » dans *Infos Croix-Rousse*, octobre 1987

élévateur. Comme personnages, on voit un ingénieur de Renault, un ouvrier de Natec, une femme qui photographie son mari et son enfant devant la plaque « Opac grand Lyon ». L'homme est Marc Carbonare-Delpale (52 ans aujourd'hui), le jeune homme au vélo sur le dos de la première version de la fresque, et son enfant Sarah, 16 ans aujourd'hui. Sa femme est Christine, également habitante du quartier. On voit également un petit théâtre de Guignol avec comme fond le *Mur des Canuts*, dans une mise en abîme. On remarque aussi un enfant jouant avec un gros chien, le balayeur Robert, un ouvrier de Roche et Cie et les bureaux de la Banque Populaire Loire et Lyonnais, avec une femme au distributeur de billets. Au deuxième palier, le réalisme est criant avec les pigeons posés sur la corniche, le chat se promenant le long de la cage d'escalier et les ouvriers de Roche et Cie conversant avec un membre de Cité de la Création qui s'est représenté lui-même. Un chariot élévateur remplace une des deux vieilles dames qui discutaient ensemble. Au troisième palier, des ouvriers travaillent, une jeune femme descend les marches, celle-là même qui était représentée enfant avec sa mère. La vieille dame décédée est représentée en ombre surveillant la rue depuis sa fenêtre. Au quatrième palier, un vieil homme monte vers les hauteurs du quartier par un escalier très significatif du lieu. La partie gauche de la fresque représente un immeuble typiquement canut, avec ses hautes fenêtres, alors que la partie droite montre apparemment le même immeuble, mais comme après une réhabilitation urbaine. Il y a un effet de chronologie également au sein même de la fresque. On y voit désormais la vie du quartier, avec ses petits magasins, sa banque, ses travaux de réhabilitation urbaine. La vie qui passe est également mise en avant, avec les personnes qui grandissent et disparaissent de la fresque. La restauration suivante était censée se dérouler en 2012, mais une rénovation intermédiaire a dû être réalisée en 2002, suite à des infiltrations d'eau sous la fresque que le gel avait fait éclater, entraînant la création de fissures. L'équipe de Cité de la Création s'engageant à restaurer les dégâts de la fresque, une nouvelle évolution des personnages est du coup réalisée. La deuxième vieille dame disparaît à son tour, et la voiture servant au chargement du tissu change pour un modèle de Renault Espace plus récent. Aujourd'hui, la fresque constitue le premier arrêt du circuit proposé par l'Office du tourisme de Lyon, et accueille 30 000 visiteurs par an. Cependant, le bâtiment en lui-même est menacé d'écroulement depuis la construction de la traboule. La copropriété a lancé un procès contre le Grand Lyon en 2009<sup>201</sup>. Le bâtiment est menacé de destruction si des rénovations, de l'ordre d'un montant de 300 à 400 000 euros ne sont pas effectuées. En attendant, Cité de la Création soutient les habitants en fournissant les bâches de protection permettant d'éviter les infiltrations d'eau dans le bâtiment et a continué sa restauration de la fresque en 2012<sup>202</sup>.

---

<sup>201</sup> D. Menvielle, « *Mur des Canuts* : le trompe-l'œil emblématique devenu cache-misère » dans *Le Progrès*, 17 juin 2010  
« *Le Mur des Canuts* essaie de panser ses plaies » dans *Le Progrès*, 25 avril 2009  
« Les fresques continuent pour la fresque du *Mur des Canuts* » dans *Le Progrès*, 5 janvier 2010

<sup>202</sup> « Une nouvelle version du *Mur des Canuts* début 2013 », dans *Le Progrès*, 11 juillet 2012, p. 20

*Mur des Canuts, version de 2002, angle de la rue Denfert-Rochereau/  
boulevard des canuts, 4<sup>ème</sup> arrondissement, photos réalisées le 30 septembre 2012*



**Figure 63 Mur des Canuts version 2002**



**Figure 64 Partie centrale du mur des Canuts version 2002**



**Figure 65 La vie du quartier : Jean-Paul surveille le chargement**



**Figure 66 Une fenêtre en trompe l'oeil**



**Figure 67 Marc Carbonare-Delpale et sa fille Sarah sur le vélo**



**Figure 68 Pigeons en trompe l'oeil**



**Figure 69** Cliente au distributeur



**Figure 70** Guignol porté par les membres de Cité de la Création

La nouvelle version de 2012-2013 intègre des éléments végétaux, du lierre pousse à la gauche du mur, des plantes prolifèrent sur la façade à droite. Les bâtiments se modernisent, proposant des balcons surplombant les escaliers monumentaux. Les personnages ont grandi : désormais, la petite fille autrefois présente sur le porte-bagage du vélo est assise sur les marches de l'escalier, en train de faire ses devoirs avec derrière elle son frère Joris sur sa trottinette et sa mère, Christine, toujours munie de son appareil photo, en train de photographier son mari, présent depuis toujours sur le mur et tenant un vélo. De nouveaux personnages sont également apparus sur l'escalier, comme un chanteur des rues ou une jeune habitante portant un sac affichant un symbole écologiste de Lyon. Et une seule personne a pour la première fois rajeunie sur la fresque : Gilles Buna, représenté enfant, en hommage à son investissement dans la vie du quartier de la

croix-Rousse depuis le début de sa vie politique à Lyon. La boutique « rêve de soie » est toujours présente, représentant Mattelon au travail. Mais une agence immobilière a ouvert ses portes aux côtés de la boutique, remplaçant le hangar de stockage des rouleaux de tissus. Le petit théâtre de Guignol est également toujours visible, de même que les locaux de la Banque Populaire, qui se sont modernisés. Au premier palier des escaliers, deux hommes discutent de plans devant une voiture électrique du Grand Lyon en train d'être rechargée à une borne, et des jeunes dansent le hip hop. En montant encore les marches, on aperçoit un jardin, entretenu par un habitant du quartier représenté sur la fresque. Et l'immeuble en face de l'escalier est un clin d'œil à une autre fresque de Cité de la Création, *La Porte de la Soie*. En effet, cette fresque est totalement reproduite sur le *Mur des Canuts*. La modernisation du quartier de la Croix-Rousse est aussi représentée sur cette fresque, avec la présence d'une grue de construction et d'immeubles en cours d'édification. La présence d'éléments végétaux sur le *Mur des Canuts* est liée à l'époque actuelle, où le développement des espaces verts est encouragé dans les grandes villes. La partie gauche du *Mur des Canuts* est restée pratiquement semblable aux deux versions précédentes, mais un habitant est désormais accoudé au balcon de la cage d'escalier. L'atelier du peintre est également toujours le même.

Cette version du *Mur des Canuts* offre en fait peu de changements structurels par rapport à la version de 2002. L'architecture ne change pas, la différence vient surtout des personnages : de nouveaux habitants sont représentés, d'autres disparaissent, les enfants grandissent...

*Mur des Canuts, version 2012, photo prise le 13 janvier 2013*



**Figure 71** Mur des Canuts version 2012 en travaux

Photos issues de [www.facebook.com](http://www.facebook.com) > CitéCréation > Le Mur des Canuts, œuvre évolutive, dévoile ses couleurs



Figure 72 Mur des Canuts version 2012-2013



Figure 73 La banque populaire



**Figure 74 Le club de danse de la Croix-Rousse**

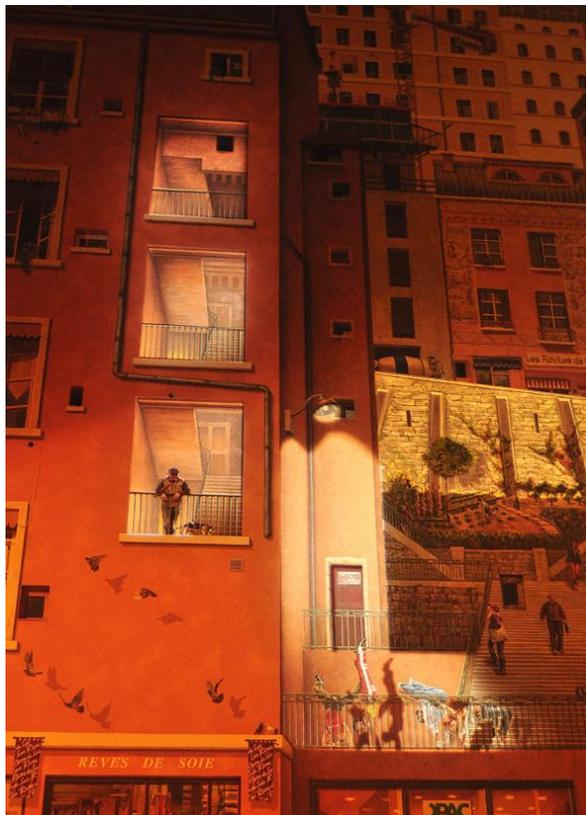


**Figure 75 Georges Mattelon, ouvrier en soie, dans son atelier**

(Photo issue de <http://www.petanquedescanuts.com> > « La Pétanque des Canuts fait le mur ! » consulté le 18 avril 2013)



**Figure 76 Allusion au mur de La porte de la soie**



**Figure 77 Mur des Canuts de nuit**

Photo issue de <http://cite-creation.com> > « Le Mur des Canuts mis en lumière par le Service Éclairage Public de la Ville de Lyon. Inauguration le mercredi 17 avril, à 19h » consulté le 18 avril 2013



Gilles Buna enfant (Photo prise le 17 avril 2013)

**Figure 78 Gilles Buna enfant**



**Figure 79 Sarah, la petite fille du vélo âgée maintenant de 16 ans**

(Photo issue de <http://cite-creation.com/> > « Le Mur des Canuts, la fresque évolutive, 3è version... sera inauguré le mercredi 17 avril 2013, à 19h... » consulté le 18 avril 2013)

## Les murs identitaires évoquant un fait local lié à une réalité globale

### *La fresque végétale, premier arrondissement*

Un quatrième mur réalisé par Cité de la Création dans le premier arrondissement en 2010 évoque un thème tout à fait différent. Il s'agit d'une fresque végétale, cette fois-ci en accord avec les idées écologiques actuelles. Cette fresque est un mur végétal de 650 m<sup>2</sup> sur lequel les oiseaux et abeilles sont invités à venir s'installer. Le mur est recouvert de fleurs à pollinisation importante qui dégagent une forte odeur et possèdent une floraison durable. L'éclairage est 100% développement durable, et la création est évolutive selon les saisons et les périodes de la journée. L'objectif est de marier la peinture murale, la végétation verticale et la mise en lumière, ainsi que de solliciter tous les sens. De plus, cette fresque marque la fin des tags sur ce mur aveugle de la clinique Saint-Charles de la rue de l'Annonciade<sup>203</sup>. La fresque a été inaugurée le 14 octobre 2011 par le sénateur maire Gérard Collomb, mais l'idée de la réaliser avait déjà été évoquée il y a trente ans. Didier Reppelin, Architecte en chef des Monuments historiques, avait suggéré une végétalisation du mur aveugle, trop souvent tagué. Et en 2004, Gilles Buna, écologiste, tenait à l'association du végétal sur un mur peint. Des reproductions de photos de Yann Artus Bertrand ont été réalisées par les artistes, évoquant à la fois la préservation environnementale et les lieux de missions des sœurs de la congrégation de l'hôpital Saint-Charles. L'histoire globale est en lien avec l'histoire locale. Cette fresque atteint un triple objectif : mener une action durable sur l'environnement local, informer sur les lieux de mission des sœurs et protéger le cadre de vie des habitants de la rue en rompant la tradition des tags sur ce mur. Les couleurs, dans des tons rouge, brun et vert, évoquent la nature. Seul élément humain : les lampadaires accrochés au mur, sous la forme de lampes de chevet, afin de donner un caractère intime et familial à la fresque. L'effet à la nuit tombée est tellement surprenant que les passants croient à une projection de lumière, et ne s'imaginent pas qu'ils ont une fresque en face d'eux. La culture locale, avec les missions des sœurs et le travail d'artistes de Cité de la Création, s'insère dans la culture globale, tournée aujourd'hui vers l'écologie.

*Mur végétal, rue de l'Annonciade, mur aveugle de la clinique Saint-Charles, 1<sup>er</sup> arrondissement : Photo issues de <http://www.cite-creation.com/actualites/alaune/fresque-vegetale-lumiere-lyon-1er-inauguree-le-14-octobre-2011/> consulté le 30 novembre 2012*

---

<sup>203</sup>D. Menvielle, « Première mondiale pour la fresque de la rue de l'Annonciade » dans *Le Progrès*, 18 octobre 2009 ; D.Menvielle, « Une fresque végétale fin 2007 à Lyon », dans *Le Progrès*, 22 janvier 2007 ; D.Menvielle, « La capitale des murs peints accueille la première fresque végétale lumière » dans *Le Progrès*, 6 décembre 2010 ; D.Menvielle, « La fresque de l'Annonciade sera prête pour la fête des Lumières » dans *Le Progrès*, 14 octobre 2010 ; D.Menvielle, « La fresque végétale sur les rails », dans *Le Progrès*, 14 février 2008 ; « Annonciade : la première fresque végétale lumière du monde est lyonnaise » dans *Le Progrès*, 15 octobre 2011 ; « Et CitéCréation créa la première fresque végétale lumière » dans *Le Progrès* du 2 juillet 2010



**Figure 80 Mur nu de la rue de l'Annonciade**



**Figure 81 Fresque végétale de jour**



**Figure 82 Fresque végétale de nuit**



**Figure 83 La fresque**

### *La Porte de la soie, quatrième arrondissement*

Ce mur peint, réalisé par Cité de la Création, est situé au 4, rue Conquillat, dans la résidence du Clos Jouve. Il représente, sur deux pans de mur de 150 m<sup>2</sup> chacun, l'histoire de la route de la soie pendant 3000 ans, des origines de cette route jusqu'à François 1<sup>er</sup>, qui donna le privilège royal à la ville de Lyon pour la fabrication d'étoffes de soie<sup>204</sup>. Cette double fresque monochrome a pu être réalisée grâce au projet mondial « Les routes de la soie » mis en place par l'UNESCO. L'organisme a d'ailleurs attribué au groupe d'artistes en 1995 le label associé au projet mondial « Les routes de la soie ». La fresque de la *Porte de la Soie* a vu le jour suite à un concours organisé par l'OPAC du Grand Lyon, sur le thème de la valorisation du patrimoine croix-roussien. Cité de la Création remporte le concours et se met au travail. Le pan de droite représente, de haut en bas, la princesse Lei Tsou devant la ville de Xian, départ de la route de la soie, puis Zhan Quian siège devant la muraille de Chine, avec comme symbole associé le vers à soie. Gengis Khan est devant un lac au pied de l'Himalaya, le lac de Kachgar et les Monts du Pamir, avec comme symbole des épis de blé. Tamerlan se tient devant palais impérial à Samarcande ; il a comme symbole des boussoles : Ibn Battuta à Bagdad possède comme symbole des rouleaux de papier ; Soliman le Magnifique devant la mosquée Süleymaniye à Istanbul a comme symbole des feuilles de rhubarbe. Tout en bas de ce pan de mur se trouve une carte de la Route de la Soie. On y voit les villes d'Istanbul, cité de Soliman, Bagdad, ville vaincue par ce même sultan, Samarcande prise par Tamerlan et Gengis Khan avant lui, de même que la ville de Kashgar, Dunhang et Xian, anciennement Chang'an, point de départ de la route de la soie. A gauche de l'immeuble se trouvent des personnes plus récentes. Tout en haut se tient Alexandre le Grand devant des colliers de perle, puis apparaît Justinien I<sup>er</sup> devant Constantinople avec comme symbole des diamants. Charlemagne pose devant une cité orientale avec des théières et Marco Polo devant Venise avec des pièces de monnaie et aussi des théières. Vasco de Gama apparaît accompagné de grappes de raisin et, pour finir, François I<sup>er</sup> est visible devant le *Mur des Canuts*, version de 1987, avec comme symbole de la poudre pour feu d'artifice. Tout en bas du pan de mur se trouve une carte de l'Europe et de l'Asie, avec les villes de Lyon Croix-Rousse, Avignon, Venise, Rome et Palerme. Les deux cartes se complètent afin de créer la route de la soie dans sa totalité, de l'Orient jusqu'à la Croix-Rousse, le trajet étant personnifié par une frise représentant une caravane liant les deux pans de murs et donc les deux cartes. La continuité entre les pays et les époques est assurée par les différents personnages, qui forment une frise chronologique des événements et des apports culturels et commerciaux de cette route de la soie. Cette continuité est exprimée par une petite fresque sur les immeubles environnants qui ont comme rappel le même frise de motifs décoratifs, inspirée par ceux que l'on trouvait sur les tissus à l'époque de la route de la soie vers les Indes. Cette route est une histoire globale, liée à l'histoire lyonnaise et plus particulièrement à celle de la colline de la Croix-Rousse, grâce au privilège de François 1<sup>er</sup> envers la ville de Lyon. Cette fresque met donc en évidence une histoire locale, l'identité même de la colline de la Croix-Rousse, et l'histoire globale, c'est-à-dire les répercussions de cette fabrication sur

---

<sup>204</sup> A. Duret, « Histoire de soie », dans *Le Progrès*, 8 juillet 1995, p.12. ; A. Duret, « L'histoire s'inscrit en soie sur les murs » dans *Le Progrès*, 15 avril 1995

le monde connu jusqu'à François 1<sup>er</sup>. De plus, elle permet de valoriser le quartier et les bâtiments HLM sur lesquels elle est réalisée.

*La Porte de la Soie, rue Carquillat, 4<sup>ème</sup> arrondissement, photos réalisées le 15 octobre 2012*



**Figure 84** Vue d'ensemble des murs de la Porte de la soie



**Figure 85** Partie gauche du mur de la soie

De haut en bas :  
Alexandre le Grand ;  
Justinien 1<sup>er</sup> devant  
Constantinople ;  
Charlemagne devant une  
cité orientale ; Marco Polo  
devant Venise ; Vasco de  
Gama ; François I<sup>er</sup> devant  
*Mur des Canuts* version de  
1987 ; Carte de l'Europe et  
de l'Asie, avec villes de  
Lyon Croix-Rousse,  
Avignon, Venise, Rome,  
Palerme



**Figure 86** Partie droite du mur de la soie

De haut en bas : la Princesse Lei Tsou devant la ville de Xian, départ de la route de la soie ; Zhan Quian devant la muraille de Chine ; Gengis Kanh devant un lac au pied de l'Himalaya ; Tamerlan devant le palais impérial à Samarcande ; Ibn Battuta à Bagdad ; Soliman le Magnifique devant la mosquée Süleymaniye à Istanbul ; carte de la Route de la Soie ; villes d'Istanbul, capitale de Soliman ; Bagdad, cité vaincue par ce même homme ; Samarcande prise par Tamerlan et Gengis Khan avant lui, de même que la ville de Kashgar ; Dunhang et Xian, autrefois Chang'an, point de départ de la route de la soie

### ***Le défilé de mode de la traboule du mur des Canuts, quatrième arrondissement***

Ce mur peint a été réalisé en 2002 par Cité de la Création, dans la traboule sous le bâtiment abritant le *Mur des Canuts*, à l'initiative des élus de la communauté urbaine de la ville de Lyon<sup>205</sup>. L'objectif est d'habiller la traboule creusée en 2002 afin de permettre le passage des cyclistes qui était peu accueillante. Cette fois-ci, Cité de la Création n'a pas réalisé de trompe-l'œil, impossible par l'absence de recul pour le passant. Cette fresque représente un défilé de mode, où les mannequins portent de vrais modèles en soie confectionnés par des grands couturiers. C'est un hommage aux tisseurs de soie et aux actuels travailleurs de la soie dans le monde. Label Soie a été une entreprise partenaire de ce projet, en tant qu'association regroupant les travailleurs de la soie. Cette fresque fait donc le lien entre l'identité passée de la colline de la Croix-Rousse et les travailleurs de la soie d'aujourd'hui. Aucun parcours touristique n'est consacré à ce mur, mais le *Mur des Canuts* suffit à faire une publicité pour le lieu, et les touristes découvrent de toute façon ce recoin au fil de leur promenade, qu'elle soit guidée ou non. Cette fresque a été détruite lors de la réfection du *Mur des Canuts* en 2012.

<sup>205</sup> « La traboule du « *Mur des Canuts* » terminée » dans *Le Progrès*, 2 juillet 2002

Défilé de mode angle rue Denfert-Rochereau/ boulevard des canuts, 4<sup>ème</sup> arrondissement, photos réalisées le 30 septembre 2012



Figure 87 Partie droite du défilé de mode



Figure 88 Partie gauche du défilé de mode

## Les murs n'ayant d'autre fonction que l'esthétique

### *La façade du 18, rue Terme, premier arrondissement*

A l'angle de la rue de la Martinière et de la rue Terme a été réalisé, en 1983, dans le cadre du festival de « l'Octobre des arts », une manifestation culturelle se déroulant à Lyon, un mur peint de 1200 m<sup>2</sup> de surface<sup>206</sup>. Ce mur est l'œuvre du groupe 421, regroupant six élèves de l'École des Beaux-arts de Lyon : Hélène Bertin, Claire Béraud, Catherine Mangeol, Anne Faure, Sabine Bouzon et Sabine Gasseng. L'idée est à l'initiative de la ville de Lyon, en collaboration avec l'École d'Art de la ville de Lyon et M.Cierniewski, directeur de l'école. Le travail, qui a duré deux mois, a pour objectif de mettre en valeur un mur décrépi tout en préservant ses particularités : reste d'escalier à vis, panneau publicitaire, contreforts délimitant les travées. Le mur est transformé en véritable dépliant publicitaire intégrant les publicités qui s'y trouvent déjà. De fausses fenêtres allumées sont imaginées, le cadre est dans les tons bleutés, les escaliers sans fin s'entrecroisent et semblent se déplier pour accueillir le passant. Le travail a été entièrement réalisé en extérieur par les huit élèves, et a nécessité un budget de 60 000 francs de la part de la municipalité pour la création de l'œuvre elle-même, chaque artiste ayant touché une rémunération de 8 000 francs. Ce mur a permis d'égayer une rue très fréquentée, souvent soumise aux embouteillages. Les voitures descendant des pentes peuvent ainsi apercevoir ce mur de loin, et donc imaginer s'y plonger pour passer le temps. Mais afin d'éviter cet engorgement constant, la municipalité a pris une décision : prolonger la rue Terme en ouvrant un nouvel accès vers les quais. Le bâtiment du 18, rue Terme est détruit en 1991, et le mur disparaît avec lui. Ce mur était purement esthétique et a permis à ces jeunes artistes de réaliser leur première œuvre d'envergure.

---

<sup>206</sup>B. Requier, *Les murs peints de Lyon*, 67 p. ; D. Durand, *Le Livre du mur peint*, 166 p. ; « Des murs et des affiches » dans *Le Progrès* du 21 décembre 1984 ; « Des murs et des affiches » dans *Le Progrès*, 21 décembre 1983 ; « Huit jeunes filles se refont une façade » dans *Le Progrès*, 23 septembre 1983 ; « Le mur peint de la rue Terme » dans *Le Progrès*, 28 décembre 1983 ; « Le mur peint de la rue Terme » dans *Le Progrès*, 28 octobre 1983 ; « Lorsque les murs s'animent » dans *Vivre à Lyon*, octobre 1984, numéro 71 ; « Quatre filles au pied du mur » dans *Vivre à Lyon*, mars 1984, numéro 65, p. 3.

*Angle de la rue Terme et de la rue de la Martinière, 1<sup>er</sup> arrondissement*



« Quatre filles au pied du mur » dans *Vivre à Lyon*, mars 1984, numéro 65

**Figure 89 Mur Lumières de la rue Terme**

*Le groupe scolaire Aveyron, premier arrondissement*

Le mur peint est situé à l'angle du boulevard de la Croix-Rousse et de la rue des pierres plantées. Mesurant 20 m<sup>2</sup>, il a été réalisé en 1994 par le groupe d'artistes 7<sup>ème</sup> Sens, dont les membres sont Vincent Ducaroy, Mirelle Perrin et Sylvie Casartelli-Grenier. Il est composé de treize fenêtres en trompe-l'œil sur la façade de l'école, consacrées aux thèmes de l'enseignement ou de l'architecture. Ce travail a été réalisé à la demande des services techniques de Lyon lors des travaux de réfection du groupe scolaire. Les fenêtres sont parfois nues, vitres fermées, stores tirés, et il est difficile de faire la différence entre les vraies et les fausses vitres tant la ressemblance est travaillée. Une fenêtre du rez-de-chaussée permet d'apercevoir les doigts levés des enfants sages, répondant à la question du professeur. Il s'agit ici d'illustrer l'environnement scolaire.

*Fausses fenêtres de l'école Aveyron, rue Vaucanson, 4<sup>ème</sup> arrondissement, photos issues de Google Map*



**Figure 91** Une fausse fenêtre de l'école Aveyron

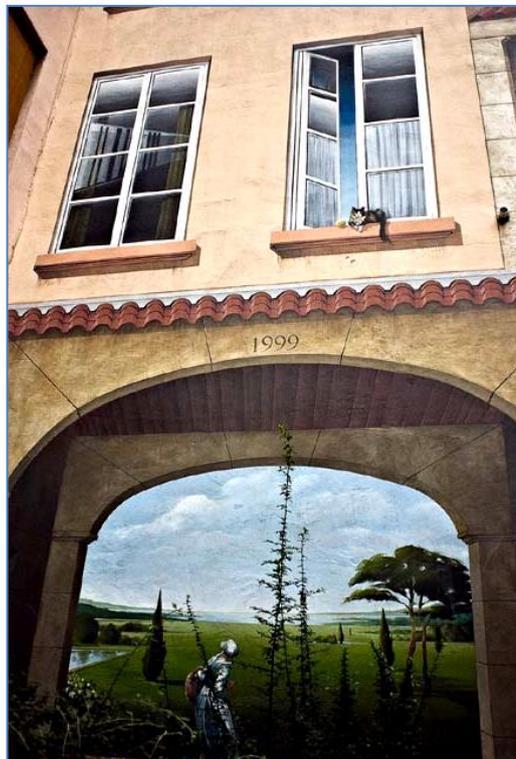


**Figure 90** une autre fausse fenêtre

### ***Le mur Cachemire, quatrième arrondissement***

Le mur peint, réalisé par Christian Boillon sur la façade de l'immeuble « Le Cachemire », est situé à l'angle de la rue Jacquart et de la rue Villeneuve. Le but est d'embellir les cours intérieures des immeubles du quartier de la Croix-Rousse, lesquelles manquent souvent d'ensoleillement en raison de la hauteur des immeubles. Il s'agit d'apporter une solution originale à l'animation de ces cours. Le mur peint est ici un trompe-l'œil représentant une habitation avec la toiture typique en tuiles et ses hautes fenêtres, caractéristiques du quartier de la Croix-Rousse. On voit une percée entre les faux immeubles vers un fond de ciel bleu. A la base du décor se trouvent des jardins intérieurs à la résidence, en image toujours, où deux femmes drapées dans des châles au motif cachemire se promènent. Le but est purement esthétique et a pour simple objectif d'embellir le lieu, de le mettre en valeur pour les habitants seulement, et non pas l'inscription dans un parcours touristique ou une reconnaissance de la part de la municipalité. C'est une initiative privée pour un bâtiment privé, financée par la copropriété. Mais, en raison de l'ancienneté de la construction, l'intervention de l'architecte des bâtiments de France a été nécessaire afin de valider le projet.

*Immeuble Le Cachemire, angle de la rue Jacquart et de la rue Villeneuve,  
Lyon 4<sup>ème</sup>, photo issue de  
[http://www.trompeoeil.info/Trompeoeil/details.php?image\\_id=4467](http://www.trompeoeil.info/Trompeoeil/details.php?image_id=4467), consulté le  
23 janvier 2013*



**Figure 92** Façade du mur peint de l'immeuble Le Cachemire



**Figure 93** Façade, vue d'ensemble



Figure 94 Deux habitantes drapées de vêtements de soie

### *Le jardin de la rue Hénon, quatrième arrondissement*

Ce jardin en trompe-l'œil a été également créé par Christian Boillon, au 27, rue Hénon, en 2010. On y voit, comme derrière une grille, un parc magnifique s'étendant jusqu'à l'horizon. Le passant aperçoit des cyprès, des buissons, un lac allant jusqu'au second plan et une chaîne de montagne à l'arrière-plan. Des papillons se posent sur la grille, tandis qu'apparaissent de vrais éléments comme un pot de fleur au mur abritant une fausse plante dessinée. Une colombe vole dans le ciel de ce jardin, semblant s'évader du décor. Le but de cette œuvre est esthétique, mais également commercial. Elle veut attirer l'œil des passants sur la fresque mais aussi sur la pancarte annonçant que l'immeuble abrite des bureaux regroupant des services. Les couleurs vertes et bleues semblent apaisantes, et offrent un coin de verdure dans une rue où la chaussée occupe une grande place. Aucun circuit touristique sur les murs peints n'intègre cette fresque, mais la rue Hénon débouche sur le *Mur des Canuts*.

*Les terrasses d'Organdie, 27 rue Hénon, 4<sup>ème</sup> arrondissement, photos réalisées le 30 septembre 2012*



**Figure 95 Le jardin de la rue Hénon**



**Figure 96 Le jardin de la rue Hénon, vue globale**

### *Les fausses fenêtres de la rue Hénon, quatrième arrondissement*

Des fausses fenêtres ont été réalisées sur la façade du 68, rue Hénon, en 1994. C'est un simple élément d'architecture factice, servant à décorer le bâtiment et sans doute réalisé lors du ravalement de l'immeuble. L'artiste est donc inconnu et l'œuvre ne fait partie d'aucun circuit culturel, c'est un élément de décor en trompe-l'œil destiné aux passants et aux habitants du lieu.

*68 rue Hénon, 4ème arrondissement, photos réalisées le 30 septembre 2012*



**Figure 97 faux élément architectural de la rue Hénon**



**Figure 98 Fausse façade de la rue Hénon**

### ***La Maison bourgeoise, quatrième arrondissement***

La « *Maison bourgeoise* » est une peinture murale située au 49, rue Denfert-Rochereau et réalisée par l'entreprise Mur'Art. C'est un simple élément de décoration de façade, réservé aux habitants puisque l'œuvre n'est visible de la rue qu'en hiver, quand les feuilles des arbres ne cachent pas la fresque depuis la rue. Ce mur peint représente une maison dans des tons bleus et verts. Ce sont des couleurs froides, paisibles. Il s'agit de réaliser un mur esthétique, sans prétentions identitaires ou publicitaires, il faut juste embellir le paysage pour le plaisir des yeux.

*Maison bourgeoise, rue Denfert-Rochereau, 4<sup>ème</sup> arrondissement*



**Figure 99 La maison bourgeoise depuis la rue**



**Figure 100 La Maison bourgeoise, détail**



**Figure 101 La Maison bourgeoise, détail**

### ***Les vespasiennes de la Croix-Rousse, quatrième arrondissement***

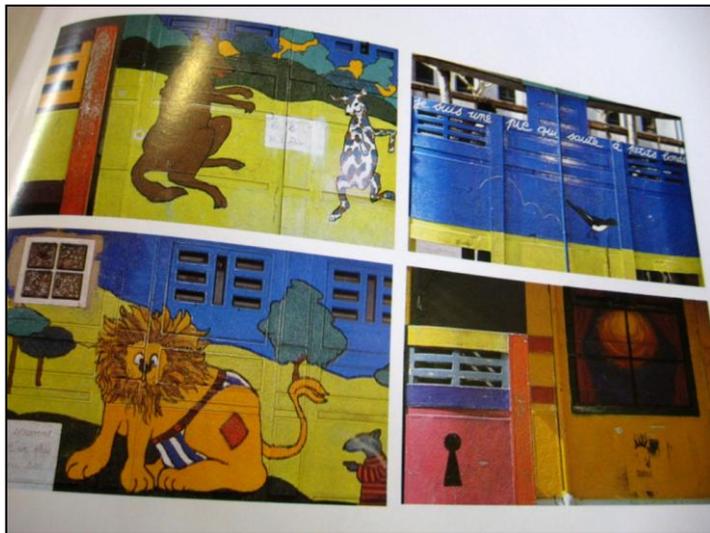
Ce cas de mur peint présente une grande originalité, car le support consiste dans les vespasiennes anciennement situées le long du boulevard de la Croix-Rousse, dans le quatrième arrondissement<sup>207</sup>. Ces œuvres ont été réalisées par Gérard Mignot en 1983-84, dans le but d'égayer les visiteurs des vespasiennes, à la suite d'un pari perdu entre amis. Des thèmes variés sont adaptés comme les *Joueurs de carte*, de Paul Cézanne ; le capitaine Hadock et Gaston Lagaffe accompagné de Longtarin ; la boule lyonnaise. C'est une idée unique, controversée parfois. En octobre 1983, les vespasiennes sont inaugurées en présence des élus du quatrième arrondissement. Trois vespasiennes ornées sont situées boulevard de la Croix-Rousse, une place du commandant Arnaud, une place Berthone et une place Tabareau. Place de la Croix-Rousse, étaient à l'origine figurés Tintin et Milou se précipitant vers les toilettes. Mais le 1<sup>er</sup> avril 1984, les personnages sont effacés sous menace de procès de la veuve d'Hergé et remplacés par un pingouin et une tortue. Mignot y ajoute par la suite un « monsieur au chapeau rond », une pomme de terre avec un chapeau accompagné d'une colombe, inspirés de Magritte. Place du commandant Arnaud, au courant de l'été 84, sont représentées les *Fables* de la Fontaine. Le loup et l'agneau, la tortue et le lièvre, le corbeau et le renard, le lion et la souris se côtoient sur les vespasiennes. En octobre 1984, on ajoute des

<sup>207</sup> G. Gambier, *Murs peints de Lyon d'hier et d'aujourd'hui*, 63 p. ; B. Requier, *Les murs peints de Lyon*, 67 p. ; Bernard Jacquand, « L'art et la manière, Vespasienne story, une B.D signée Mignot » dans *Infos Croix-Rousse* ; Daniel Oddo, « Hygiène morale pour des wc » dans *Lyon Matin*, 12 juillet 1984 ; « Mignot récidive place Bertone » dans *Le Progrès*, 4 juin 1984 ; « Proposition pour une « rétrospective Mignot » » dans *Le Progrès*, 20 novembre 1984 ; « Vespasiennes décorées : Mignot récidive ! » dans *Le Progrès*, 5 octobre 1984

maximes moralisatrices de Vermot. Place Tabareau, en octobre 1984, est dessinée une partie de jeu de boules. Place de la Terrasse se trouve une reproduction d'une œuvre de Magritte, *Les Hommes au chapeau melon*. Le mur est repris en y ajoutant un rocher avec un château. Pour finir, place Bertone, en juin 1984 est représenté un puzzle montrant des joueurs de football et un bateau à la mer qui sépare les enfants du quartier de leur pays d'origine. Aujourd'hui, les œuvres ont disparu suite au remplacement de ces vespasiennes par des lieux plus modernes. Mais les elles sont restées célèbres et sont présentées dans tous les livres sur les murs peints de Lyon publiés depuis 1985.

*Les Vespasiennes de la Croix-Rousse, boulevard de la Croix-Rousse, 4<sup>ème</sup> arrondissement*

Photos tirées de l'ouvrage *Les murs peints de Lyon*, Réd. Bruno Requier ; fotogr. Jean-Marc Roche, Lyon, 51 rue Montgolfier, 69452, Edition HDM, 1988, 67 p



**Figure 102 Les Vespasiennes de la Croix-Rousse : Les fables de La Fontaine**



**Figure 103 Les vespasiennes de la Croix-Rousse : paysage de montagne**



Figure 104 Les vespasiennes de la Croix-Rousse : le jeu de longue

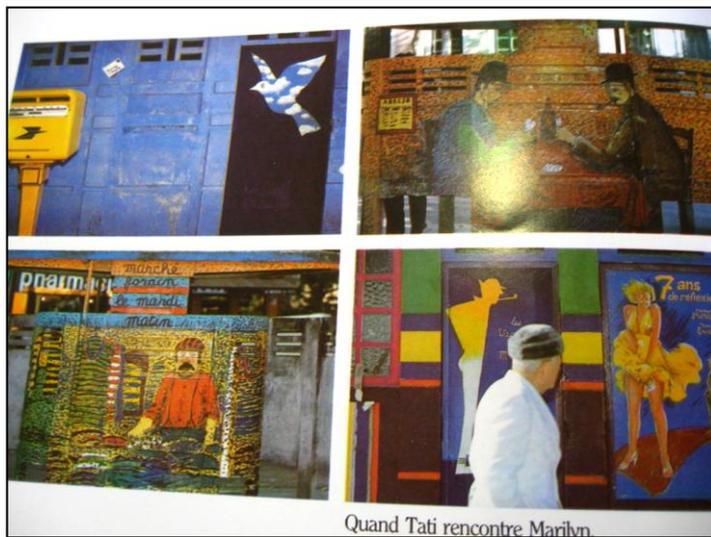


Figure 105 Les vespasiennes de la Croix-Rousse : les reproductions

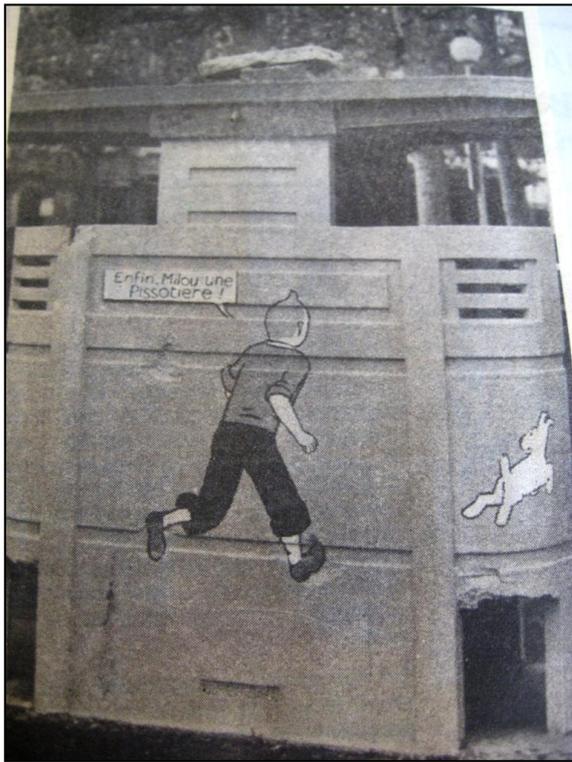


Figure 106 Tintin

« Vespasiennes décorées : Mignot récidive ! » dans *Le Progrès*, 5 octobre 1984

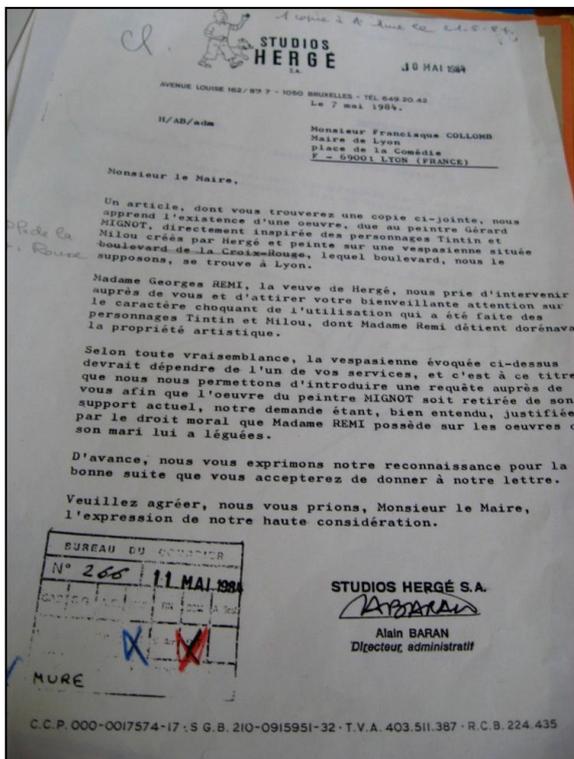


Figure 107 Réponse de Mme Hergé suite à l'utilisation du personnage de Tintin

## Les murs publicitaires

### *Le Mur des Fourrures, premier arrondissement*

Le *Mur des Fourrures*, réalisé en 1988, est situé rue de la Platière<sup>208</sup>. Il représente deux panthères. En haut, au quatrième étage, une panthère noire marche sur la corniche et, au premier étage, c'est un léopard qui essaie de franchir l'espace au-dessus de deux fenêtres. Celles-ci, de plus, sont toutes en trompe-l'œil. A l'origine, cette fresque couvrait 200 m<sup>2</sup> de surface, mais elle a été réduite, n'en faisant plus que douze. Ce mur peint était en réalité une publicité pour le magasin de fourrures Périquel, les panthères évoquant alors le côté félin, élégant des vêtements en fourrure véritable. Aujourd'hui, la publicité ne peut bénéficier d'une surface de plus de 12 m<sup>2</sup>. On a donc ôté la publicité pour la marque, mais on a laissé les panthères sur le mur. Le financement a été entièrement assuré par le magasin de fourrures et l'œuvre a été réalisée directement sur le mur avec de la peinture acrylique. Cependant, aucune restauration n'ayant été opérée, les panthères commencent à perdre de leurs couleurs. La publicité est ici devenue un objet touristique, car si ces panthères ne bénéficient pas d'un circuit, leur fresque est tout de même visitée parce que celle de la *Bibliothèque de la Cité de la Création* n'est pas très éloignée. De plus, ce mur est devenu célèbre par sa présentation dans tous les livres sur les murs peints de Lyon.

*Mur des Fourrures, rue platière, 1<sup>er</sup> arrondissement, photos prises le 13 novembre 2012*



**Figure 108** Mur des fourrures vue d'ensemble

<sup>208</sup> G. Gambier, *Murs peints de Lyon d'hier et d'aujourd'hui*, 63 p. ; B. Requier, *Les murs peints de Lyon*, 67 p.



**Figure 109** Une panthère

### *La K fête ô mômes, premier arrondissement*

La Ka'Fête ô Mômes est un centre associatif situé montée de la Grande Côte, sur les pentes de la colline de la Croix-Rousse. Ce centre a mandé les services de Bruska, un artiste lyonnais, afin de réaliser une fresque attractive reflétant l'ambiance du lieu. Ce travail, réalisé en 2010 à l'aide de bombes de peinture, suit un premier essai de l'artiste représentant une fée endormie. La version actuelle représente, sous la porte d'entrée, deux petites filles asiatiques semblant vouloir sortir du cadre. Elles toquent à la vitre et nous sourient. Autour d'elles, des arcs-en-ciel, des enfants assis en tailleur dans des couleurs jaune et bleu, des lignes colorées forment un patchwork de motifs psychédéliques. Les images évoquent l'enfance, le rêve, le tout dans des couleurs chaudes. Ce mur ne fait évidemment partie d'aucun circuit, mais appartient à une rue fréquentée par les touristes et les résidents. La montée de la Grande Côte est célèbre à Lyon car elle permet de rallier la place des Terreaux, où se trouve l'hôtel de ville, au plateau de la Croix-Rousse. La fresque s'inscrit donc dans une logique artistique et publicitaire.

La Ka'Fête ô Mômes, montée de la Grande Côte, 1<sup>er</sup> arrondissement, photos prises le 15 octobre 2012



Figure 110 la K'fête ô Mômes, détail

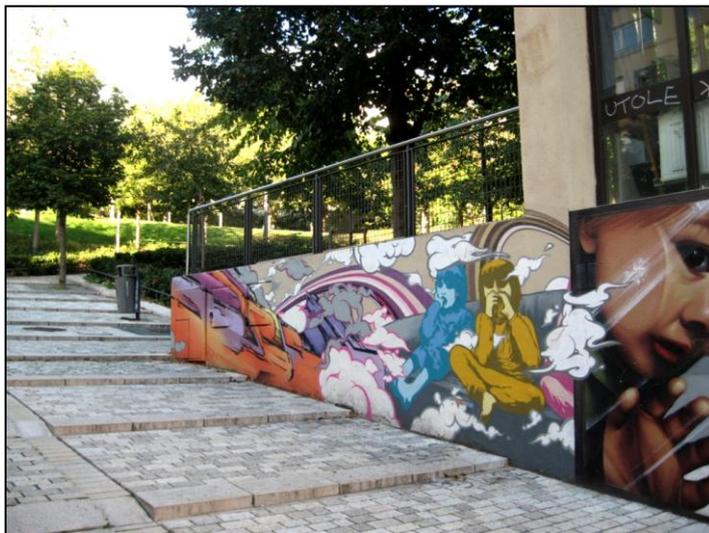


Figure 111 la K'fête ô Mômes vue d'ensemble

### *L'ameublement Saint-Vincent, premier arrondissement*

La fresque de l'ameublement Saint-Vincent est située à l'angle du quai Saint-Vincent et de la rue Tavernier. Réalisée en 2006 par les copropriétaires du 44, quai Saint-Vincent, elle représente une fausse vitrine du magasin d'ameublement situé rue de la Martinière. On y voit des fauteuils, des livres et, appuyé contre la vitrine, le lion de Lyon. Cette fresque de 20 m<sup>2</sup> est une publicité pour le magasin, tout en ne se revendiquant pas comme telle, puisque sinon elle serait soumise à la loi des 12 m<sup>2</sup> maximum pour les publicités peintes. Le magasin n'en est pas à l'origine ; cette fresque est une initiative personnelle des habitants et a été créée à leurs frais. La seule entreprise partenaire a été Roche et Cie, société de peinture en bâtiment

souvent mise à contribution dans la réalisation de peintures murales à Lyon. Cette fresque est visible de loin grâce à ses couleurs chaudes, qui ressortent sur le mur gris du bâtiment. Elle bénéficie de la proximité de la fresque des Grands Lyonnais, située pratiquement en face, et également de la fresque Tony Tollet, qui fait l'angle de la rue Pareille depuis novembre 2012.

*L'ameublement Saint-Vincent, rue Tavernier, 1<sup>er</sup> arrondissement, photos prises le 15 octobre 2012*



**Figure 112 Le lion de l'ameublement Saint-Vincent**



**Figure 113 Détail du mur peint de l'ameublement Saint-Vincent**

### ***Les peintres, quatrième arrondissement***

Les peintres en trompe-l'œil sont représentés au 22, rue Dumont et ont été réalisés par R.Valent. Cette fresque, de 30 m<sup>2</sup> environ, représente deux peintres en

bâtiment travaillant sur des escabeaux, en plein ouvrage. C'est une décoration publicitaire pour le magasin de plâtrerie, peinture et revêtement de sols et murs Christophe Schuller, destinée à illustrer la profession et à attirer l'œil du passant. Elle a un but publicitaire et esthétique, puisqu'elle doit promouvoir le travail des peintres de l'entreprise.

*Les peintres en bâtiment, rue Dumont, 4<sup>ème</sup> arrondissement, photos prises le 13 janvier 2013*



**Figure 114** Les peintres au travail



**Figure 115** Un peintre

Nous avons pu voir, à travers cette sélection de murs peints des premier et quatrième arrondissements de Lyon, que les objectifs de ces œuvres sont variables, mais tout de même regroupés : la fonction de valorisation du patrimoine local est la principale à Lyon, suivie de la mise en valeur d'une culture locale en lien avec une identité globale. Vient ensuite la fonction publicitaire simple, ayant pour but de mettre en valeur une entreprise privée. Les murs peints ont cependant un grand succès populaire, dont il s'agit à présent d'analyser les vecteurs.

## **La légitimation des murs face aux différents acteurs du milieu urbain lyonnais**

### **Le rôle de la municipalité**

*Nécessité de plaire à la municipalité, qui ne peut s'opposer au projet, mais est présente dans l'octroi des subventions volontaires*

La municipalité n'a aujourd'hui absolument aucun avis à donner au sujet de la réalisation des murs peints sur les bâtiments, dans la mesure où ces œuvres sont réalisées sur des façades privées. La réalisation du mur peint dépend cependant de l'accord de l'architecte des bâtiments de France. Ce dernier valide le projet de fresque seulement si cette dernière s'inscrit dans le patrimoine architectural local. C'est-à-dire qu'elle ne doit pas dénaturer le bâti et être dans les mêmes teintes que les bâtiments environnants. Elle doit également évoquer un élément culturel ou un mouvement artistique défini. Les muralistes ne peuvent pas peindre ce qu'ils veulent ! Ainsi, à Villeurbanne par exemple, des murs peints réalisés sans le consentement de l'architecte des bâtiments de France et représentant des joggeurs ont été ôtés en une nuit, sans l'accord des muralistes ni des habitants de la rue ! La règle est donc stricte ; les muralistes doivent la respecter, mais ne sont soumis à aucun accord de la part de la municipalité. Cependant, il peut être intéressant pour eux d'obtenir son accord, afin d'en percevoir des subventions volontaires. Des débats municipaux concernant l'obtention de ces subventions sont retranscrits dans les bulletins de la ville. Ainsi, cette dernière a payé 10 % du budget nécessaire à la création de la *Bibliothèque de la Cité*. On peut dire que cette somme bénéficiera d'un retour sur investissement, grâce aux retombées touristiques croissantes. De même, pour la fresque des Lyonnais, la ville a donné 59 300 francs à Cité Création<sup>209</sup>, alors que les membres du conseil municipal n'étaient pas d'accord sur les personnages représentés sur la fresque. Ainsi, Mme Rives, au conseil municipal, affirme que la mairie du premier arrondissement doit surveiller attentivement le déroulement des travaux. Selon elle, les contemporains ne doivent pas être représentés sur le mur parce qu'ils sont déjà assez médiatisés. Et si on accepte qu'ils y figurent, les personnes doivent être choisies avec grand soin car elles seront immortalisées sur la fresque. De plus, les personnalités choisies sont pour la plupart des entrepreneurs, mais où sont les ouvriers qui ont permis leur fortune ? A son avis, l'« hagiographie » est trop déséquilibrée et ne représente pas assez la société lyonnaise dans son ensemble. Mais malgré cette opposition, la fresque a quand même été réalisée selon les volontés des muralistes, ce qui montre bien que le conseil municipal n'a pas son mot à dire.

---

<sup>209</sup> BMO du 21 novembre 1994

Cependant, la municipalité est chargée de donner son accord lorsque le mur peint se situe sur un édifice public, tel un pan de mur le long d'une rue par exemple. Elle peut donc refuser la création de certains murs peints si elle constate qu'ils ne s'intègrent pas dans la vie locale, ou si l'artiste n'argumente pas assez sa requête. Dans ce cas-là, l'architecte des bâtiments de France n'intervient pas et la mairie est la seule à décider.

### ***Les retombées touristiques croissantes depuis 1987***

Les murs peints sont une manière de mettre en valeur l'arrondissement pour les élus, par les revenus touristiques qu'ils dégagent, ainsi que par la réputation internationale qu'ils entraînent. Depuis 1987, soit la date de création du *Mur des Canuts*, les ouvrages sur les fresques de Lyon n'ont cessé de se multiplier dans toutes les langues. Lyon est désormais qualifiée de ville des murs peints en France, du fait que ses artistes principaux ont commencé à œuvrer dans cette ville avant de partir à l'étranger. C'est le cas de Cité Création, qui continue néanmoins à réaliser des œuvres à Lyon. La création de murs peints met en valeur le patrimoine local. On peut même penser que c'est grâce à cette mise en valeur que Lyon a obtenu le titre de patrimoine mondial de l'Unesco en 1998. Suite à ce titre, des visites guidées sur le thème des murs peints ont rapidement été imaginées par l'Office du tourisme de Lyon. Ce circuit englobe les murs peints de Cité de la Création, à travers tous les arrondissements de la ville, permettant de découvrir les œuvres peintes, mais également la ville dans son ensemble. On compte actuellement plus de 500 000 visiteurs par an pour la *Fresque des Grands Lyonnais* et le même nombre de visiteurs pour le *Mur des Canuts*. Lyon est mondialement connu et les murs peints y ont contribué.

## **Le rôle décisionnel de la population locale**

### ***Participation à la création des fresques par concertation avec les artistes***

Les muralistes, après avoir obtenu l'accord de l'architecte des bâtiments de France, doivent également obtenir le consentement des habitants. En effet, la réussite de la fresque dépend de l'acceptation par la population. La plupart des muralistes, comme Cité de la Création par exemple, permettent aux habitants de participer à la réalisation de la fresque. Les locaux donnent leur avis sur les thèmes qui seront peints, sur les personnes représentées, sur la couleur... En échange, ils peuvent également être représentés. C'est le cas du *Mur des Canuts*, sur lequel les habitants apparaissent au fil des ans, grandissant ou vieillissant. Ainsi, sur la version de 1987, une petite fille tient la main de sa maman en descendant l'escalier. Sur la version de 1997, c'est une jeune fille qui est sur les marches. De même, sur ce mur, en 1987, un jeune homme monte les marches avec un vélo. En 1997, la personne est toujours là avec son vélo, mais avec une petite fille assise sur le porte-bagages. En 2012, il est représenté avec cette même enfant, aujourd'hui âgée de 16 ans. La fresque est évolutive et permet à la population de s'intégrer à la fresque. En fait, il en est de même sur toutes les œuvres de Cité de la Création représentant des personnes. Ainsi, sur la fresque des grands Lyonnais, une vieille dame tire son chariot, des jeunes filles tiennent un étui à violon devant le porche, et deux enfants admirent la librairie. Ce sont des habitants du quartier

immortalisés. On peut donner comme dernier exemple la fresque de la *Bibliothèque de la Cité* : le facteur existe vraiment, de même que les personnes présentes dans le café. Cette intégration des riverains au mur peint permet à ce dernier d'être accepté dans le paysage urbain ; elle légitime sa présence face à la population.

### ***Mise en valeur du lieu de vie appréciée***

Les habitants des environs d'une fresque apprécient également que leur lieu de vie soit valorisé. En effet, les murs peints attirent énormément de touristes, lesquels visitent également les environs. Les fresques à dimension culturelle mettent en valeur le patrimoine de Lyon et de la colline de la Croix-Rousse, par les thèmes évoqués telles les personnalités ou encore les œuvres créées par des Lyonnais et la gastronomie. Les sujets parcourus encouragent les touristes à découvrir d'autres lieux de Lyon. Les murs peints en tant que tels permettent également de découvrir l'architecture locale, comme avec le *Mur des Canuts*, qui montre les hauts immeubles aux fenêtres élevées destinés à abriter les métiers à tisser du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les escaliers monumentaux permettant d'accéder aux différents paliers de la colline. De plus, les nombreux circuits de murs peints mis en place par l'Office du tourisme de Lyon permettent de découvrir l'intégralité des œuvres les plus connues. Cela donne une valeur culturelle aux arrondissements. Et l'arrivée des touristes permet de faire vivre le commerce, notamment la restauration et l'hôtellerie. La mise en valeur du lieu est donc appréciée tant par les habitants, que par la municipalité et que par les touristes, qui arpentent cette grande cité avec plaisir.

### ***Crainte de la facilité***

Les avis divergent pourtant quant à cette multiplication des fresques à Lyon. C'est le cas de René Raffin, lyonnais journaliste au *Progrès*, dans son article du 15 juillet 1998, « Des couleurs aux quatre coins de la ville ». Ce dernier apprécie les murs peints et les opportunités touristiques qu'ils entraînent. Cependant, il craint également que cette multiplication des murs entraîne une baisse d'inspiration de la part des artistes, que l'on se contente simplement de créer des œuvres de plus en plus simples afin d'attirer des touristes, mais que l'on ne s'intéresse plus au rôle fondamental du mur peint qui est de lier esthétique et histoire. Le mur peint est donc parfois remis en cause, mais cette remise en cause reste très discrète, car les avis positifs sont bien plus mis en valeur.

## **Le cas du mur peint refusé par les acteurs**

### ***Les murs sans lien avec la vie locale : les murs « philosophiques »***

Le projet consistait à créer, le long d'une rue, des murs philosophiques consistant en des représentations de philosophes associées à des citations, afin de « cultiver le passant qui n'en a pas la possibilité ailleurs ». La mairie a catégoriquement rejeté la demande, et on peut lire, sur l'argumentation du maire destinée à sa secrétaire de direction, qu'il ne faut pas « prendre les concitoyens pour des imbéciles ». Cet exemple est flagrant de l'idée selon laquelle il faut que le

mur ait un lien avec l'identité du lieu pour être accepté. Il faut que le mur apporte quelque chose aux habitants, sans que cela paraisse une obligation pour combler une lacune culturelle ! Le mur doit être plaisant, distrayant, un peu instructif et surtout très attractif. Il faut que les personnes passant devant l'œuvre s'arrêtent pour admirer, pour vérifier ce qui relève du trompe-l'œil ou du véritable élément d'architecture, qu'elles soient surprises et admiratives. Ici, le mur a été refusé car il ne répondait à aucune de ces demandes. Il se contentait de vouloir donner un cours de philosophie mural, en montrant l'image du philosophe à côté de phrases célèbres de lui. La municipalité a jugé que cette sorte de mur était méprisante pour les passants, et inutile d'un point de vue esthétique.

### ***Un mur laissé à l'abandon puis détruit : le mur de la rue Terme, premier arrondissement***

Le mur situé au 18, rue Terme, dans le premier arrondissement, a été réalisé en 1983 par huit élèves de l'école des Beaux-arts de Lyon. Le travail a été fait dans un cadre scolaire, en accord avec la municipalité, laquelle a rémunéré les artistes durant les trois mois nécessaires à la réalisation de la fresque. Ce mur peint représente, dans des tons bleus, un mur d'immeuble la nuit, avec des fenêtres illuminées et des éléments fantastiques tels un escalier se déroulant jusqu'au pied du mur, englobant des éléments de la façade tout en mettant en valeur les panneaux publicitaires situés à hauteur d'homme. Cependant, malgré cet investissement de temps et d'argent, le mur est détruit en 1991, de même que les bâtiments mitoyens. Le but de cette destruction, organisée par la ville, est le prolongement de la rue Terme vers les quais, afin de désengorger la rue de la Martinière, les deux rues étant souvent soumises à de sévères embouteillages. Un parc est également créé à la place des bâtiments détruits. Aucune réclamation en vue de protéger le mur n'a eu lieu, ni de la part des résidents, ni de la part des artistes. Cela peut s'expliquer par le fait que cette œuvre a été faite dans un cadre d'apprentissage et n'a jamais été approuvée par la population locale, qui a découvert le travail une fois fini. De plus, ce mur peint était dans un lieu très fréquenté par les véhicules à moteur, c'est-à-dire qu'il subissait les attaques de la pollution. Malgré cela, il n'a jamais été restauré. Cette destruction relativise la soi-disant fierté des habitants envers leurs murs peints. La résolution des problèmes pratiques l'a emporté sur la dimension artistique du mur peint, que ne se sont pas approprié les habitants, mais qui était considéré comme une décoration de façade. Aucune pétition ou mention aux conseils municipaux du premier arrondissement n'a pu confirmer que les gens du quartier se sont battus pour préserver leur mur peint.

### ***Un mur à qualité artistique insuffisante: le projet de fresque refusé par André Mure le 26 novembre 1985***

La fresque refusée aurait dû se situer à l'angle de la Grande rue de la Croix-Rousse et de la rue Rosset, dans le quatrième arrondissement. La maquette de l'œuvre, réalisée par Guito Garcia, représente la colline de la Croix-Rousse, avec une femme semblant surgir des maisons pour enlacer un petit enfant nu. L'architecture des maisons canuses est facilement reconnaissable, l'élément identitaire était donc présent. Les collines sont réalistes, occupent les deux tiers de l'œuvre, le dernier tiers étant occupé par le ciel, dans lequel un soleil de taille disproportionnée illumine le paysage. La femme semble un élément totalement

fantastique et presque incongru dans ce décor, de même que la nudité des personnages. L'idée de l'artiste n'est pas évidente pour la personne qui voit cette œuvre et elle n'a pas été transparente non plus pour André Mure, adjoint au maire délégué à la culture, puisqu'il a refusé la création de cette œuvre dans un courrier adressé à Gabriel Caillet, maire du quatrième arrondissement, le 26 novembre 1985. Dans les courriers échangés, nous apprenons que le maire du quatrième arrondissement est favorable à cette réalisation, de même que M. Bonnet, adjoint au maire de Lyon délégué à l'environnement cadre de vie. Mais nous apprenons également alors que c'est André Mure, délégué à la culture, qui décide véritablement. Les raisons du refus sont ici la faible qualité artistique de l'œuvre, mais également l'anonymat de l'artiste et donc la faible reconnaissance de l'œuvre prévisible, alors que les coûts de réalisation auraient été élevés. André Mure encourage le maire du quatrième arrondissement à plutôt engager un artiste local, qui fera « une réalisation de qualité »<sup>210</sup>. L'avis est donc définitif.



**Figure 116** Guito Garcia, fresque de l'angle de la Grande rue de la Croix-Rousse et de la rue Rosset

### *Le problème de l'anonymat de l'artiste*

Le but d'une œuvre est d'être attractive et de valoriser le paysage urbain, mais pour cela, il faut également que l'artiste soit connu un minimum dans la ville ou au moins, par les milieux artistiques. Les réponses sont systématiquement négatives lorsque l'artiste n'est pas connu de la municipalité. C'est par exemple le cas d'Arnaud d'Aunay, artiste peintre souhaitant réaliser une toile monumentale à Lyon<sup>211</sup>. André Mure tranche son cas en annonçant, dans un courrier du 20 novembre, que « nous nous efforçons de donner satisfaction soit en priorité à des Lyonnais de qualité, soit à des artistes qui représentent quelque chose

---

<sup>210</sup> Lettre d'André Mure à Gabriel Caillet, 26 novembre 1985

<sup>211</sup> Lettre d'Arnaud d'Aunay à Jean-François Mermet, 10 novembre 1985

d'important... »<sup>212</sup>. L'anonymat de l'artiste est également un problème lorsque plusieurs groupes de muralistes visent le même pan de mur. C'est le cas du numéro 6, quai de la Pêcheurie, actuel *Bibliothèque de la Cité* réalisée par Cité de la Création en 1996-1998. Ainsi, en 1985, l'association *Lyon-Ville d'art* propose de réaliser une peinture de grande dimension de type trompe-l'œil sur ce mur aveugle, mais la proposition est rejetée, là encore à cause de l'anonymat des artistes. André Mure annonce son refus avec comme argument qu'il ne connaît ni « les statuts, ni les moyens financiers » du groupe se proposant pour réaliser l'œuvre<sup>213</sup>. Philippe Lamy, responsable de l'association, avait pour but d'englober les trois pans de mur dans son œuvre et de réaliser une sorte de « grand hôtel » avec corniches et invités buvant des cocktails sur un grand balcon donnant sur le quai. Mais l'aspect esthétique n'a pas été observé et l'œuvre a été refusée à cause de l'anonymat des artistes. S'ils avaient été connus, l'œuvre aurait eu toutes ses chances pour être acceptée, puisque le style de représentation, avec de hautes fenêtres en trompe l'œil et des personnages, ressemble à ce que Cité de la Création a réalisé au même endroit dix ans plus tard. Il manquait peut-être également le caractère de mise en valeur de l'identité du lieu pour que l'œuvre puisse être acceptée...



**Figure 117** *Projet pour le 6, quai de la Pêcheurie de l'association Lyon-Ville d'Art*

Nous pouvons remarquer que les murs peints sont soumis à l'approbation municipale, et doivent respecter un nombre de règles culturelles : le mur doit informer, distraire, et transmettre une image positive de la ville de Lyon à travers l'expression de la réussite d'un artiste local. La façade peinte doit être légitimée par les autorités en place, mais surtout par la population qui, par son acceptation de la fresque, scelle son sort en entraînant des restaurations.

<sup>212</sup> Lettre d'André Mure à Jean-François Mermet, 20 novembre 1985

<sup>213</sup> Lettre d'André Mure à Jean-François Mermet, 1<sup>er</sup> mars 1985

## CONCLUSION

---

A travers ce mémoire, nous avons pu voir que la peinture murale est une technique pratiquée à toute époque. De la représentation d'animaux sur les parois d'une grotte aux fresques de la Renaissance italienne, en passant par des scènes de la vie quotidienne et mythologiques dans l'Antiquité, elle est aujourd'hui reconnue comme un art à part entière à travers le monde. Les murs peints, apparus au début des années 1980 en France, se sont rapidement implantés dans les villes de ce pays. Ils en font désormais partie intégrante et sont majoritairement acceptés par la population. Le présent travail de recherche est consacré aux premier et quatrième arrondissements de Lyon, et présente donc un échantillon des murs peints présents uniquement dans ces deux secteurs. Cependant, les thèmes de ces fresques, s'ils peuvent être variés, restent les mêmes dans toutes les villes et tous les pays qui en possèdent : publicité, peinture abstraite, paysage en trompe-l'œil, ou encore représentation d'un élément culturel du lieu. Ce sont ces derniers sujets qui sont les plus appréciés actuellement, comme nous avons pu le constater au cours de cette étude. Ils témoignent de l'identité d'un lieu en représentant ses habitants, ses traditions, des bâtiments connus... Leur valeur touristique est forte, car ces murs s'intègrent toujours parfaitement dans les parcours culturels sur l'histoire de la ville. De là découle leur valeur économique, puisque les retombées contribuent à la prospérité locale. À Lyon, les circuits touristiques sur les murs peints ont toujours plus de succès et attirent chaque année des millions de visiteurs qui viennent du monde entier. Cependant, dans les premier et quatrième arrondissements, toutes les peintures murales ne sont pas présentées aux touristes, les circuits culturels portant uniquement sur les œuvres de Cité de la Création telles le *Mur des Canuts*, la *Fresque des Grands Lyonnais* et le *Mur végétal*. Cela peut s'expliquer par le fait que les visites ont lieu en bus pour la plupart et que les autres fresques se situent dans des rues piétonnes ou peu accessibles. On peut remarquer que les murs de Lyon sont également idéaux pour le tourisme car ils n'évoquent que des thèmes lyonnais et français. Ils présentent la vie locale, les écrivains français, la gastronomie lyonnaise, les artistes lyonnais. Même le mur de la *Porte de la soie* peut être considéré comme évoquant un thème français, la route de la soie aboutissant à Lyon. Les sujets, s'ils sont diversifiés, se tournent donc à chaque fois vers la culture française.

Le mur peint monumental réalisé en extérieur appartient à un mouvement constant dans les grandes villes du monde. Pourtant il est également important de noter que cet art hyperréaliste est en contradiction totale avec la peinture contemporaine, principalement axée sur l'art non figuratif. La peinture monumentale possède ses propres règles et s'oppose volontairement aux tendances qui dominent le milieu artistique traditionnel et régissent notamment la peinture de chevalet. La peinture murale peut se permettre d'être en décalage avec les orientations actuelles, car son but n'est pas d'être exposée dans une galerie, ou achetée par un amateur d'art. L'objectif du mur peint est d'être facilement lisible et compréhensible par tous. Il n'est pas réservé à un public averti.

En conclusion de ce travail de recherche, nous pouvons nous interroger sur le caractère éphémère du mur peint et ses implications pour les artistes qui le réalisent. Les muralistes réalisent un ouvrage monumental, demandant un investissement financier important ainsi que l'emploi d'une nouvelle technique artistique adaptée à la taille du support, les méthodes de la peinture classique ne pouvant être utilisées dans le cadre de la conception d'un mur peint. Ils ont

cependant conscience que leur travail est voué à disparaître dans un délai d'environ dix ans si aucune restauration n'est prévue, et que l'œuvre sera détériorée par les intempéries et la pollution. Les muralistes travaillent donc en ayant conscience du caractère éphémère de leurs œuvres, contrairement aux peintres « classiques » qui visent à atteindre la postérité. On peut donc se demander si la situation des artistes muralistes ne se rapproche pas d'avantage de celle des publicitaires, produisant sans cesse dans le court terme, plutôt que de celle des artistes qui souhaitent la pérennité de leurs œuvres.

## *Sources*

### **Dossiers de projets et communiqués**

#### La Bibliothèque de la Cité

Cité de la Création, *La Bibliothèque*, projet de peinture murale, quai de la Pêcherie, Lyon 1<sup>er</sup>.

#### Fresque des Grands Lyonnais

Lettre de G.Bosquet adressée à André Cotta, directeur de la division des affaires culturelles, 23 septembre 1994.

Lettre de Michel Noir, maire de Lyon, à Gilbert Coudène, directeur de la Cité de la Création, 25 avril 1994.

Lettre de G.Bosquet à André Cotta, 11 octobre 1994.

Lettre de Cité de la Création au maire de Lyon, redirigée vers G.Bosquet, 26 septembre 1994.

Télécopie du service des affaires culturelles à Cité de la Création, 29 septembre 94.

#### Dossier peinture murale rue Terme, juin 1983

Lettre de A. Mure, adjoint aux affaires culturelles, à madame le directeur de la division du personnel, 23 août 1983.

Lettre de A. Mure, adjoint aux affaires culturelles, à madame le directeur de la division du personnel, 10 octobre 1983.

Lettre de C. Orange, attachée des affaires culturelles des arts plastiques, à l'attachée du service effectifs et recrutement, 11 octobre 1983.

Lettre de C.Orange, attachée des affaires culturelles des arts plastiques, à l'attachée du service effectifs et recrutement, 13 octobre 1983.

Lettre du Directeur de la division du personnel au directeur général des Services Techniques, 28 octobre 1998.

#### Promotion des murs peints

Document de la division des affaires culturelles de la ville de Lyon concernant les murs peints de l'agglomération lyonnaise, du 28 janvier 1988. Liste destinée à Madame Odile DEVE, direction marketing et information, maison de la France, 8 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, et envoyée par Gilles Bosquet, directeur de la division des affaires culturelles, le 15 juin 1990. Objet : constituer un dossier des murs peints en France pour développer le tourisme.

Brochure Mur' Art, animation de façades, photo de couverture de J.P Gobillot.

#### Unesco, lettres et communiqués

Communiqué de presse du 4 décembre 1998 : Lyon entre au patrimoine mondial de l'humanité.

Communiqué de presse de février 2000 : *Lyon joins the list of World Heritage sites*, d'après la presse américaine.

Lettre de Philippe Dufieux, directeur de projet, à Annie Neyret, Renaissance du Vieux Lyon, 18 juin 2002.

### **Bulletins municipaux officiels de la ville de Lyon**

BMO du 30 octobre 1977, numéro 77-0.231. Opération Martinière-Tolozan. Opération programmée d'amélioration de l'habitat numéro 1 (O.P.A.H. numéro 1) Convention d'opérations 5<sup>ème</sup> division, 1<sup>er</sup> Bureau, page 463.

BMO du 26 septembre 1980, numéro 80-1.801. Opération Martinière Tolozan, O.P.A.H numéro 1, Immeuble 13, rue du Griffon (Division du Domaine, Service de l'Aménagement urbain) (commission de l'urbanisme) Par F. Collomb.

DRILLEN Jean-Paul. « Les murs pignons aveugles » BMO du dimanche 16 mars 1986, numéro 4586 (3 CP 157).

BMO du 13 novembre 1994, numéro 5038, page 1288, *Versement d'une subvention La fresque des Grands Lyonnais, mur de la place Saint Vincent Lyon 69001* (Division des affaires culturelles, service études investissement) (commission des affaires culturelles) Par Michel Noir.

BMO du 21 novembre 1994, *Versement d'une subvention « la fresque des Grands Lyonnais » mur de la place Saint Vincent Lyon 69001* (Division des affaires culturelles, service études investissement).

BMO du 29 juin 1997, numéro 5175, page 882-83 : *Autorisation de réaliser une fresque murale sur le mur pignon de l'immeuble sis : 6, quai de la Pêcherie, angle rue de la Platière à Lyon 1<sup>er</sup>, El 1032, (Dossier 010320506) (Division du Cadre de Vie- Direction) (commission urbanisme-cadre de vie Espaces verts et publics) (avis du conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement) par Raymond Barre.*

### **Articles de presse**

Articles sur les réhabilitations dans les arrondissements (boite d'archives 1852 W 005)

BENOIST Agnès, « La Croix-Rousse en travaux » dans *Lyon-Figaro*, 1<sup>er</sup> septembre 1994, p.4.

BENOIST Agnès, « Une réhabilitation exemplaire », dans *Lyon Figaro*, 22 septembre 1994.

D'ARCES Amicie, « Tolozan : un test pour l'habitat ancien », dans *Lyon Métropole*, mai 1975.

EBERHARD Pierrick, « Bain de jouvence pour la Croix-Rousse », dans *Le Progrès*, 18 septembre 1982.

GRAVIER Pierre-Yves, « La réhabilitation des logements de la Croix-Rousse à Lyon a dérapé », dans *le Monde*, 21 février 1990.

LEMONIER Marc, « Sur les pentes, une ZPPAUP », dans *Diagonal*, numéro 110, décembre 1994.

LESUR Marie-Pierre, « La place Rouville livrée aux espaces verts », dans *Le Progrès*, 16 octobre 2008.

MEILLE Séverine, « Réhabilitation de logements : les Voraces du social », dans *Lyon-Figaro*, 3 février 1990.

RAGUIN Sophie, « Clos Jouve : l'amorce d'une réhabilitation », dans *Le Progrès*, 10 mars 1993, p. 14.

RAGUIN Sophie, « Quelle réhabilitation pour la cité du Clos Jouve ? », *Le Progrès*, 27 février 1995.

ROMERO Anne-Marie, « Notre patrimoine-Notre paysage » dans *Lyon-Figaro*, 9 février 1994.

SALIGNAT Laurence, « La réhabilitation trébuché au 2, rue Pierre-Blanc », dans *Lyon Matin*, 15 novembre 1991, p. 12.

SCHNEIDER Robert, « La Croix-Rousse de demain développera sa fonction résidentielle », dans *Dernière Heure*, 19 janvier 1965.

TRASSOUDAIN Luc, « Le projet place Lieutenant-Morel traduit la nouvelle politique des H.L.M de la Courly », dans *Dernières Heures*, 1<sup>er</sup> décembre 1977.

WEIL Robert, « Martinière-Tolozan, déblocage imminent de la première opération ? » dans *Le Progrès*, 30 juin 1978.

« Bilan et projets sur les pentes de la Croix-Rousse », dans *Le Progrès*, 25 février 1983.

« D'où vient le nom de la Croix-Rousse », dans *Le Progrès*, 14 août 2011.

« H.L.M Place Morel, un immeuble de 45 logements sera livré en novembre 1980 », dans *Le Progrès*, 23 mars 1979.

« Il était une fois... la Croix-Rousse » dans *Lyon Info*, 12 mars 1991, numéro 185.

« L'urbanisme au cœur des débats », dans *Le Progrès*, 10 octobre 1990, p. 18.

« La Croix-Rousse classée ? », dans *Le Progrès*, 3 juillet 1992.

« Le nouveau visage urbain », dans *Lyon Matin*, 2 octobre 1985.

« Le nouveau visage d'un quartier », dans *Lyon Matin*, 7 janvier 1993, p. 10.

« Les H.L.M de la place Morel : l'aboutissement d'un long effort » dans *Vivre à Lyon*, mai 1979.

« Loger à meilleure enseigne », dans *Lyon Matin*, 26 novembre 1988.

« Lyon 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements : articles de presse », Lyon, Bibliothèque municipale, 1974-1992.

« Lyon, la Croix-Rousse en danger de mort : les caprices d'un vieillard », dans *Libération*, 21 juin 1975, numéro 461.

« M. Béraudier dans le 1<sup>er</sup> arrondissement : sondage rassurant au puits de la place Morel » dans *Le Journal*, 3 août 1978.

« Première pierre jeudi des 45 logements H.L.M- Lyon COURLY, place Morel « L'avenir » les livrera en novembre 1980 » dans *Dernière heure lyonnaise*, 20 mars 1979.

### Articles généraux sur les murs peints (boîte d'archive 3CP157)

GENTY Thomas, « Lyon Bombing : l'association qui redessine les murs de la ville » dans *Le Progrès*, 28 septembre 2009.

GEORGES Bénédicte, « La peinture murale en question » dans *Le Progrès*, 8 juin 1991.

GEORGES Bénédicte, « Rencontre au pied du mur peint », dans *Le Progrès*, 6 juin 1991, p. 13.

GIULY Catherine, « Les Murs peints à Lyon », dans *Travaux de l'institut d'histoire de l'art de Lyon*, sept. 1990, No 13, p.149-156.

GUICHARD Émile, « De mur en mur, toute l'histoire de Lyon » dans *Le Progrès*, 13 juillet 2000.

KADOUCH Claude-Léna, « L'art de vivre fleurit à Lyon » dans *Le journal français*, janvier 1999.

LECOMTE Christian, « A leurre de Lyon » dans *Le Temps* du 19 juin 2010.

RAFFIN René, « Des couleurs aux quatre coins de la ville » dans *Le Progrès*, 15 juillet 1998.

RAYMOND Nathalie, « Murs peints et pans d'histoire », dans *Le Monde*, 5 avril 1995.

RIBERRY Matthieu, « A la découverte des murs peints lyonnais » dans *Le Progrès*, 23 juillet 2000.

« Lyon capitale des fresques murales » dans *Le Figaro*, 24 novembre 2009.

« Visite des murs peints » dans *Le Progrès*, 20 janvier 1994.

#### Articles sur Cité Création (boîte d'archive 3CP157)

BENSAID Franck, « Avec ses murs peints, CitéCréation est sur un créneau qui rapporte » dans *Le Progrès*, 29 juin 2010, p.6, Economie.

BLOCH Sophie, « Les dessous de la peinture sur mur » dans *Lyon-Figaro*, 19 mai 1999.

JAMBAUD Anne-Caroline, « La cité de la Création ne peindra plus à Lyon » dans *Lyon-capitale*, 5 au 11 mai 1999, p. 19.

PETIT Françoise, « Ces lyonnais font vivre les murs du monde entier », dans *Figaro Rhône-Alpes*, 3 octobre 1998, p. 20-21.

TERKMANI Véronique, « La Cité de la Création fidèle à la ville » dans *Le Progrès*, 9 août 2005.

« Deux nouvelles fresques et une école en gestation » dans *Le Progrès*, 15 octobre 2011.

« La Cité de la Création : bravo les artistes ! » dans *Le Figaro*, 15 juillet 1998, p. 69.

#### Articles sur Mur'Art (boîte d'archive 3CP157)

« La vogue des murs peints » dans *Le Progrès*, 12 avril 1984.

« Mur'Art, l'aventure éphémère » dans *Le Progrès*, 15 juillet 1998, p. 69.

#### Articles sur les murs du 1<sup>er</sup> arrondissement (boîte d'archive 3CP157)

##### Mur rue Terme

« Des murs et des affiches » dans *Le Progrès* du 21 décembre 1984.

« Des murs et des affiches » dans *Le Progrès*, 21 décembre 1983.

« Huit jeunes filles se refont une façade » dans *Le Progrès*, 23 septembre 1983.

« Le mur peint de la rue Terme » dans *Le Progrès*, 28 décembre 1983.

« Le mur peint de la rue Terme » dans *Le Progrès*, 28 octobre 1983.

« Lorsque les murs s'animent » dans *Vivre à Lyon*, octobre 1984, numéro 71.

« Quatre filles au pied du mur » dans *Vivre à Lyon*, mars 1984, numéro 65, p. 3.

#### *Le cinéma-opéra rue Joseph-Serlin*

GEROME Elyane, « La façade du cinéma Opéra livrée à Ben » dans *Le Progrès* du 26 octobre 1983.

#### *La fresque des Lyonnais, rue de la Martinière/quai Saint-Vincent*

BENOIST Agnès, « Le mur des célébrités » dans *Lyon Figaro*, 18 mai 1995, cahier régional numéro 3, p.1-2.

BENOIST Agnès, « Les Lyonnais font le mur » dans *Le Figaro*, 21 octobre 1994, p.1-2

CITE DE LA CREATION, « La *Fresque des Grands Lyonnais* », dans *Centre presque île*, 1995, numéro 21, p. 14-15.

DURET Aline, « Les « Grands Lyonnais » au balcon » dans *Le Progrès*, 22 octobre 1994.

DURET Aline, « Inauguration de la *Fresque des Grands Lyonnais* » dans *Le Progrès*, 19 mars 1995.

DURET Aline, « Les grands lyonnais sont au balcon », dans *Le Progrès*, 20 avril 1995, p. 11.

DURET Aline, « Mur peint : des Lyonnais célèbres au balcon », dans *Le Progrès*, 18 mai 1995.

DURET Aline, « Une fresque pour les grands lyonnais », dans *Le Progrès*, 24 juin 1994.

MENVIELLE Dominique, « La nouvelle *Fresque des Grands Lyonnais* » dans *Le Progrès*, 11 juin 2006.

RATONDO Marlène, « La *Fresque des Grands Lyonnais* se refait une beauté » dans *Le Progrès*, 28 novembre 2005.

« A la rencontre des lyonnais célèbres » dans *C'est 9 à Lyon*, février 1995, p. 21-24.

« A la rencontre des lyonnais célèbres » dans *C'est 9 à Lyon*, mars 1995, p. 10-14.

« La *Fresque des Grands Lyonnais* rajeunit de 10 ans » dans *Le Progrès*, 9 février 2006.

#### *La fresque Végétale de l'Annonciade, rue de l'Annonciade*

MENVIELLE Dominique, « Première mondiale pour la fresque de la rue de l'Annonciade » dans *Le Progrès*, 18 octobre 2009.

MENVIELLE Dominique, « Une fresque végétale fin 2007 à Lyon », dans *Le Progrès*, 22 janvier 2007.

MENVIELLE Dominique, « La capitale des murs peints accueille la première fresque végétale lumière » dans *Le Progrès*, 6 décembre 2010.

MENVIELLE Dominique, « La fresque de l'Annonciade sera prête pour la fête des Lumières » dans *Le Progrès*, 14 octobre 2010.

MENVIELLE Dominique, « La fresque végétale sur les rails », dans *Le Progrès*, 14 février 2008.

« Annonciade : la première fresque végétale lumière du monde est lyonnaise » dans *Le Progrès*, 15 octobre 2011.

« Et CitéCréation créa la première fresque végétale lumière » dans *Le Progrès* du 2 juillet 2010.

#### Fresque passage Mermet

« Une fresque originale passage Mermet » dans *Le Progrès*, 28 janvier 1991.

#### Fresque de la Grande Côte, Montée de la Grande Côte

« Bombeurs autorisés » dans *Le Progrès*, 19 septembre 1992.

« Fresque » dans *Le Progrès*, numéro 2027, 31 décembre 1992.

#### Restaurant l'Italien de Lyon, 25 rue du bât d'argent

« Inauguration d'un mur peint » dans *Tout Lyon*, 20 mai 1993, numéro 18.

#### Mur de la Soie, Clos Jouve, rue Carquillat

DURET Aline, « Histoire de soie », dans *Le Progrès*, 8 juillet 1995, p.12.

DURET Aline, « L'histoire s'inscrit en soie sur les murs » dans *Le Progrès*, 15 avril 1995.

#### Bibliothèque de la Cité, angle rue Plâtière/quai de la Pêcherie

BENOIST Agnès, « Une bibliothèque à ciel ouvert » dans *Le Progrès*, 20 décembre 1997, p. 3.

DIENNA Laurent, « Quand l'écrit devient une somptueuse image murale », dans *Le Progrès*, 19 avril 1998.

GABRIEL Nelly, « Des livres aux fenêtres » dans *Le Progrès*, mardi 12 mai 1998.

RAGUIN Sophie, « A livre ouvert dans le 1<sup>er</sup> » dans *Le Progrès*, 16 mai 1997, p. 12.

« Bibliothèque de la Cité : à pleine pages » dans *Le Progrès*, 29 juillet 1998, p. 9.

#### Mur Tony Tollet, rue Pareille

« La fresque en hommage à Tony Tollet sera bientôt visible » dans *Le Progrès*, 29 août 2012.

#### Fresque ameublement Saint-Vincent/femme à la fenêtre », rue Tavernier

« Qui est cette dame, avec un enfant à la fenêtre ? » dans *Le Progrès*, 20 août 2006.

Articles sur les murs du 4<sup>ème</sup> arrondissement (boîte d'archive 3CP157)

Les Vespasiennes de la Croix-Rousse, boulevard de la Croix-Rousse

JACQUAND Bernard, « L'art et la manière, Vespasienne story, une B.D signée Mignot » dans *Infos Croix-Rousse*.

ODDO Daniel, « Hygiène morale pour des wc » dans *Lyon Matin*, 12 juillet 1984.

« Mignot récidive place Bertone » dans *Le Progrès*, 4 juin 1984.

« Proposition pour une « rétrospective Mignot » » dans *Le Progrès*, 20 novembre 1984.

« Vespasiennes décorées : Mignot récidive ! » dans *Le Progrès*, 5 octobre 1984.

Le Mur des Canuts, espace Guignol

BENOIST Agnès, « Le rideau se lève sur le *Mur des Canuts* », dans *Le Progrès*, 13 juin 1997.

BENOIST Agnès, « Le nouveau *Mur des Canuts* » dans *Le Progrès*, 22 mai 1997, p. 8.

DURET Aline, « La Croix-Rousse retrouve un nouveau *Mur des Canuts* », dans *Le Progrès*, 13 juin 1997.

DUSSURGET Pascaline, « La pub trompe l'œil » dans *Lyon Figaro*, 7 décembre 1987, p. 50.

« MAUGE Patrick, « Arrêt sur image. Gnafron, Guignol et la Madelon : Trois personnages en quête d'hauteur » dans *Lyon Matin*, 2 décembre 1987, p. 28.

MENVIELLE Dominique, « *Mur des Canuts* : le trompe-l'œil emblématique devenu cache-misère » dans *Le Progrès*, 17 juin 2010.

Viera Alexandre, « La Ville de Lyon primée pour la mise en lumière de la fresque de l'Annonciade », dans *Le Progrès*, 2 décembre 2012.

« Les murs peints ont du succès... » dans *Lyon matin*, 30 mai 1989.

« Canuts : après le mur... le mur bis » dans *La vie à Lyon*, 16 mai 1997, p. 12.

« D'un côté, le mur qui en jette, de l'autre, l'envers du décor » dans *Le Progrès*, 17 juin 2010.

« Guignol et sa bande font le mur » dans *Infos Croix-Rousse*, octobre 1987.

« La plus grande fresque murale sera réalisée à la Croix-Rousse » dans *Le Progrès*, 22 septembre 1987.

« Le « *Mur des Canuts* » se dévoile... » dans *Le Progrès*, 1<sup>er</sup> décembre 1987, p. 9.

« Le Mur des Canuts essaie de panser ses plaies » dans *Le Progrès*, 25 avril 2009.

« Les Canuts au pied du mur », dans *Vivre à Lyon*, janvier 1988, numéro 107, p. 2.

« Les fresques continuent pour la fresque du *Mur des Canuts* » dans *Le Progrès*, 5 janvier 2010.

« Murs murs géants » dans *Le Progrès*, 26 août 1987.

« Murs peints : démo et merveilles » dans *Courly-Infos*, décembre 1987, numéro 52.

« Trompe l'œil, le plus beau du monde ! » dans *Infos Croix-Rousse Caluire*, janvier 1988, numéro 77.

« Une nouvelle version du *Mur des Canuts* début 2013 », dans *Le Progrès*, 11 juillet 2012, p. 20.

#### Traboule du Mur des Canuts

« La traboule du « *Mur des Canuts* » terminée » dans *Le Progrès*, 2 juillet 2002.

#### Fresque montée Kubler

« Une nouvelle fresque murale » dans *Le Progrès*, 31 mai 1988, p. 12.

#### Terrain du chariot d'or

« Une fresque murale sur le terrain du Chariot d'Or », dans *Le Progrès*, 19 juin 1981.

#### Les projets de Cité de la Création (boîte d'archive 3CP157)

VIERA Alexandre, « CitéCréation projette d'installer une fresque interactive », dans *Le Progrès* du 21 octobre 2012, p. Lyon-ville 18.

#### Lyon : patrimoine mondial de l'UNESCO

BENESSE Jackie, « Patrimoine mondial de l'humanité : Lyon et les chemins de Compostelle » dans *Nouvelles de France*, 30 janvier 1999.

CARIO, Tiphaine, « Lyon, patrimoine de l'humanité » dans *Voyager magazine*, février 1999.

CHAUVY Gérard, « Les bonnes fées de l'UNESCO ? » dans *Le Progrès*, 6 décembre 1998.

DURIEZ Francis, « Lyon au patrimoine mondial de l'humanité » dans *Décision tourisme*, décembre 1998.

France Patrick, « Escapade à Lyon » dans *Le Monde*, jeudi 17 décembre 1998.

FRANCILLON Claude, « Les quartiers anciens de Lyon inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco » dans *Le Monde*, 4 décembre 1998.

HUGOZ Peroncel, « Lyon, le « secret le mieux gardé d'Europe » dans *Le Monde*, jeudi 21 janvier 1999.

LAGRANGE Catherine et MARTARESCHE Véronique. « L'été de tous les espoirs pour Lyon » dans *Aujourd'hui en France*, édition Le Parisien, 27 février 1999.

LANGHOFER Inès, « Lyon, 2000 Jahre bewahrter Geschichte gipfeln in der Aufnahme: Der Stadt in die Liste des « Weltkulturerbes der UNESCO » dans *Tyrolean Bordbuch*, juin 1999, p. 18-19.

LEMOINE Ludovic, « 2000 ans d'architecture inscrits au patrimoine mondial de l'humanité » dans *Maison et nature*, avril 1999.

OESTREICHER Gérard, « Unesco, un label de prestige pour Lyon » dans *7 Hebdo magazine*, supplément du *Républicain Lorrain*, 10 janvier 1999.

POIZAT Hélène, « Lyon redécouverte » dans *L'Alsace, le Pays*, 1<sup>er</sup> février 1999.

RIGOLET, Catherine, « Lyon, patrimoine mondial de l'humanité » dans *Air France magazine*, février 1999.

ROGELET Agnès, « Lyon, ville Lumière rayonnante » dans *Le Figaro, premier quotidien national français*, vendredi 4 décembre 1998, numéro 16 892.

ROMERO Anne-Marie, « Après Paris et Strasbourg, Lyon entre au patrimoine mondial » dans *Le Figaro, premier quotidien national français*, jeudi 3 décembre 1998, numéro 16 891.

VEYRAND Patrick, « L'office du Tourisme travaille sur deux axes » dans *Le Progrès*, 30 décembre 1999.

La revue de la MTRL, décembre 1998, numéro 20 *Lyon rayonnante*, page 14-15, interview de Régis NEYRET.

### **Sources médiatiques**

TF1, JT 20h du 27 février 2006, *Les trompe-l'œil*.

Telelyonmétropole, reportage du 18 novembre 2009, *Cité De La Création, Projet De Fresque Végétale*.

Telelyonmétropole, journal du 23 octobre 2012, *Le Mur des Canuts, 3<sup>ème</sup> restauration depuis sa création en 1987*.

France 3 Lyon, JT du 17 septembre 2012, 4 min 39 – fin.



## ***Bibliographie***

### **Ouvrages sur l'histoire de la Croix-Rousse et de Lyon**

Archives municipales de Lyon, *Le plan scénographique*, Lyon, éd. Archives municipales de Lyon, 2009, 18 f.

NEYROLLES Yves, CHAVENT Jean-Luc, *Lyon au patrimoine mondial, world heritage*, éd. Les points cardinaux, 1999, p. 67 – 96.

PELLETIER André, ROSSIAUD Jacques, BAYARD Françoise et alii, *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2007, 955 p.

RACINE Roland, *Lyon : des évènements et des hommes*, Saint-Cyr-sur-Loire, éd. Alan Sutton, 2009 (Coll. Mémoire en images), 127 p.

RAPIN Georges, *La Croix-Rousse à travers l'histoire*, Lyon, éd. Dral-Lyon : Croix-Rousse art et culture, février 1983 (Coll. Les trésors de la Grande Côte), 276 p.

### **Ouvrages sur le 1<sup>er</sup> arrondissement**

PELLETIER Jean, *Lyon, connaître son arrondissement : le 1<sup>er</sup>*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 1997 (Coll. Connaître son arrondissement), 127 p.

*Le troisième canton de Lyon : 1<sup>er</sup> arrondissement*, Paris, éd. France magazine, 1984, 15 p.

### **Ouvrages sur le 4<sup>ème</sup> arrondissement**

BARRE Josette, *La colline de la Croix-Rousse*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2001, 190 p.

BARRE Josette, *La colline de la Croix-Rousse, histoire et géographie urbaine*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 1993 (Coll. Institut des études rhodaniennes), 469 p.

BARRE Josette, *La colline de la Croix-Rousse, histoire du paysage urbain*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 1992 (Coll. Bibliothèque historique en Rhône-Alpes), 189 p.

CORNELOUP Gérard, *Les itinéraires du Patrimoine mondial : Lyon*, Lyon, éd. Office du tourisme et des congrès du Grand Lyon, novembre 1999, 123 p.

LACROUX Louis, PAGE Margaret (collab.), *La Croix-Rousse en flânant*, Lyon, éd. Xavier Lejeune, 2000, 103 p.

PELLETIER Jean, *Lyon. Connaître son arrondissement, le 4<sup>ème</sup>*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 1997 (Coll. Connaître son arrondissement), 96 p.

PETIT Pascal, PLAS-SCHWOERER Bernadette, PLAS Guillaume (collab.), *Parcours aventure dans Lyon, sur la piste de la soie à la Croix-Rousse*, Lyon, éd. EnigmAlyon, 2008 (Coll. Découvrir des villes), 51 f.

ROMAN Jean-Claude, *Confession d'un malheureux. Vie de Jean-Claude Romand, forçat libéré, écrite par lui-même*, Paris, éd. Comon, 1846, 382 p.

## **Ouvrages sur la réhabilitation des centres anciens**

PIERRE Laurence, *Pour des approches intégrées de développement urbain durable : analyse de trois projets de revitalisation : le quartier La Croix-Rousse, Montréal, le quartier Sainte-Marie, Trois-Rivières, les Premiers Quartiers*, Paris, éd. Connaissances et savoirs, 2010, 278 p.

*La politique de développement social urbain du Grand Lyon (1985-1995)*, Lyon, éd. Lyon Production, 1995, p. 24-25.

## **Ouvrages sur les murs peints à Lyon**

Cité de la Création, *La fresque des Lyonnais, un patrimoine mis en scène*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2006, 126 p.

Cité de la Création et FONT (Martin), *La Bibliothèque de la Cité : Ecrivains en Rhône-Alpes*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 1998, 160 p.

Cité de la Création, *Le monde des murs peints : Cité Création : Lyon, Québec, Berlin, Mexico, Barcelone, Jérusalem, Moscou, Shanghai*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2010, 144 p.

Cité de la Création, *Murs peints*, éd. Les créations du pélican, 1994, 159 p.

GAMBIER Gérard, *Murs peints de Lyon*, Châtillon-sur-Chalaronne, éd. La Taillandière, 1999 (Coll. Pluriel dirigée par Gérard Gambier), 63 p.

GAMBIER Gérard, *Murs peints de Lyon d'hier et d'aujourd'hui*, Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), éd. La Taillandière, 2002 (Coll. Pluriel dirigée par Gérard Gambier), 63 p.

JACQUEMIN Louis, *Les couleurs de Lyon*, Bourg-en-Bresse, éd. De la Taillandière, 1996, p 98-106.

KAYSER Françoise, *Guide des murs peints de Lyon : Cité de la création*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2002, 111 p.

KAYSER Françoise, *Les murs peints de Lyon, La cité de la Création*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2004, 111 p.

POIRIEUX Corinne, BUSSONETTE Nathalie (collab.), *Murs mémoire de Rhône-Alpes à Québec : 10 ans de fresques au Québec*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2009, 143 p.

POIRIEUX Corine, COLLETTE Delphine (collab.), *Lyon et ses murs peints : réalisés par la Cité de la Création : guide : découvrir la ville autrement*, Lyon, éd. Lyonnaises d'art et d'histoire, 2005, 111 p.

REQUIEN Bruno (réd), ROCHE Jean-Marc (photogr.), *Les murs peints de Lyon*, Lyon, éd. HDM, 1988, 67 p.

## **Ouvrage aidant à la compréhension des détails des murs**

VOLLERIN Alain, *Tony Tollet : d'Ingres à Manet*, Lyon, éd. Mémoires des arts, 2008, 159 p.

## **Ouvrages sur l'analyse d'image**

BELTING Hans, *Pour une anthropologie des images*, Paris, éd. Gallimard, 2004 (coll. Le temps des images), 346 p.

BEYAERT-GESLIN Anne, *L'image entre sens et signification*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006 (Coll. Esthétique. Série Images Analyses), 230 p.

DUPRAT Annie, *Images et Histoire : Outils et méthodes d'analyse des documents iconographiques*, Paris, éd. Belin, 2007, 223 p.

JOLY Martine, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, éd. Nathan, 2003 (Coll. 128. Image), 128 p.

### **Ouvrages sur la technique de réalisation du mur peint**

DHORNE Jean-Luc, THIEBAUT Alain (photogr), ROTH Benoit (Ill), *Revêtements muraux: préparation des supports, techniques de pose*, Ingersheim-Colmar, éd. SAEP, 2007 (Coll. Delta 2000 pratique Pas à Pas), 95 p.

DURAND Dominique, JACOB Hervé (collab), *Le Livre du mur peint : art et technique*, Paris, éd. Alternatives, 1984, 166 p.

ELLIOT Marco, *Le pied du mur*, Paris, éd. Le temps apprivoisé, 1990, 96 p.

### **Travaux universitaires**

COLLET Anaïs. *Génération de classes moyennes et travail de gentrification : changement social et changement urbain dans le Bas Montreuil et à la Croix-Rousse, 1975-2005*, soutenue le 8 décembre 2010, thèse de doctorat, sociologie anthropologie, sous la direction de Jean-Yves Authier.

## *Table des annexes*

<b>ANNEXE 1 : LA FRESQUE DES GRANDS LYONNAIS</b>	<b>II</b>
<b>ANNEXE 2 : LA DAME A LA FENETRE</b>	<b>VI</b>
<b>ANNEXE 3 : LA BIBLIOTHEQUE DE LA CITE</b>	<b>VII</b>
<b>ANNEXE 4 : MUR TONY TOLLET</b>	<b>XI</b>
<b>ANNEXE 5 : FRESQUE DE LA COUR DES VORACES</b>	<b>XIII</b>
<b>ANNEXE 6 : MUR DE L'HISTOIRE DES CANUTS</b>	<b>XV</b>
<b>ANNEXE 7 : LE MUR DES CANUTS, VERSION 1987</b>	<b>XVII</b>
<b>ANNEXE 8 : LE MUR DES CANUTS, VERSION 2002</b>	<b>XX</b>
<b>ANNEXE 9: LE MUR DES CANUTS, VERSION 2012</b>	<b>XXIII</b>
<b>ANNEXE 10 : MUR VEGETAL DE L'ANNONCIADE</b>	<b>XXV</b>
<b>ANNEXE 11: LA PORTE DE LA SOIE</b>	<b>XXVIII</b>
<b>ANNEXE 12: LE DEFILE DE MODE DU MUR DES CANUTS</b>	<b>XXXI</b>
<b>ANNEXE 13: LE 18, RUE TERME</b>	<b>XXXIII</b>
<b>ANNEXE 14 : LE GROUPE SCOLAIRE AVEYRON</b>	<b>XXXV</b>
<b>ANNEXE 15: LE MUR CACHEMIRE</b>	<b>XXXVII</b>
<b>ANNEXE 16 : LE JARDIN DE LA RUE HENON</b>	<b>XXXIX</b>
<b>ANNEXE 17 : LES FAUSSES FENETRES DE LA RUE HENON</b>	<b>XLI</b>
<b>ANNEXE 18 : LA MAISON BOURGEOISE</b>	<b>XLII</b>
<b>ANNEXE 19 : LES VESPASIENNES DE LA CROIX-ROUSSE</b>	<b>XLIV</b>
<b>ANNEXE 20 : LE MUR DES FOURRURES</b>	<b>XLVI</b>
<b>ANNEXE 21 : LA K'FETE AUX MOMES</b>	<b>XLVIII</b>
<b>ANNEXE 22: L'AMEUBLEMENT SAINT VINCENT</b>	<b>L</b>
<b>ANNEXE 23 : LES PEINTRES</b>	<b>LII</b>

## *Index*

- 7<sup>ème</sup> Sens, 59, 66, 115  
Abbé Pierre, 34, 69  
Antoine de Saint-Exupéry, 34, 73, 155  
Barthélémy Buyer, 43  
Barthélémy Naris, 38  
Bocuse, 68, 77, 155  
Brusk, 60  
Catherine Trautmann, 55  
Chagall, 18  
Chevanard, 47  
Christian Boillon, 6, 60, 66, 116, 118  
Cité de la Création, 6, 15, 27, 31, 33, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 68, 78, 80, 81, 88, 96, 98, 102, 103, 108, 109, 112, 126, 132, 136, 137, 139, 143, 146, 150, 155, 156  
Claude, 21, 40, 46, 54, 61, 68, 75, 142, 147, 149, 155  
*CreativeStadt*, 58  
Arnaud d'Aunay, 135  
d'Émile Azoulay, 64, 79  
Denis Gaydier, 24, 59  
Denis Trouxe, 55  
Didier Repellin, 55  
Diego Riviera, 16  
*Esthétique et Cités*, 58, 62, 64, 139  
Étienne Turquetti, 38  
Faÿ Sathenay, 42  
Fernando Veliz, 67, 92  
Francisque Collomb, 49  
François 1<sup>er</sup>, 38, 43, 46, 63, 109  
François de Tournon, 35  
Frédéric Dard, 69  
Gabriel Caillet, 135  
Georges Mattelon, 97, 105, 156  
Gérard Collomb, 63, 64, 108  
Gérard Gasquet, 15  
Gérard Mignot, 7, 60, 67, 122  
Gilbert Coudène, 59, 64, 65, 79, 139, 155  
Gilles de Bure, 6, 20, 22, 32  
Gilles Jean, 62, 96  
Groupe 421, 61  
Guito Garcia, 134, 157  
Horace Cardon, 43  
Jacquard, 38, 39, 47, 69, 155  
Jacquart, 39, 66, 116, 117  
Jacques Oudot, 62  
Jean Breton, 39  
Jean Delorme, 47  
Jean-François Baudrand, 47  
Juliette Récamier, 34, 75, 155  
*Kunst im Stadtraum*, 20  
Louis XI, 38, 43  
Louis XII, 44, 46  
Louis-Philippe, 40  
Malraux, 18, 49, 55  
Marc Carbonare-Delpale, 98, 101, 156  
Mireille Perrin, 59, 66, 115  
Morelle, 21  
Mur'Art, 15, 22, 24, 27, 59, 65, 121, 140, 143  
*Mural Création*, 58  
Napoléon 1<sup>er</sup>, 42  
Napoléon III, 18, 45  
Périquel, 65, 126  
Philippe Lacombe, 69  
Philippe Lagay, 24, 59  
Philippe le Bel, 43  
Philippe Quiquandon, 62, 96  
Pierre Liés, 7, 61, 67, 92  
Populart, 22, 24, 27, 58  
Puvis de Chavannes, 15, 69, 155  
Raymond Barre, 55, 80, 140  
Raymond Grandjean, 15  
Regis Neyret, 55  
Sabine Fachard, 21  
Sylvie Casartelli-Grenier, 59, 66, 115  
Takis 183, 25  
Tepito, 58  
Tony Garnier, 33, 155  
Tony Tollet, 64, 88, 89, 129, 145, 150, 156  
Vincent Ducaroy, 59, 66, 115  
William Walker, 19



## *Table des illustrations*

Figure 1 scène de marché à Tlateloco .....	17
Figure 2 Arrivée des conquistadors à Veracruz .....	17
Figure 3 Répression du pouvoir pendant la Révolution mexicaine .....	17
Figure 4 Wall of respect .....	20
Figure 5 Le radeau des illusions, coopérative des Malassis .....	21
Figure 6 Mur de la BD par Erro .....	23
Figure 7 Fresque de Henri Télémaque .....	24
Figure 8 Carte du 1 <sup>er</sup> arrondissement de Lyon .....	36
Figure 9 Carte du 4 <sup>ème</sup> arrondissement de Lyon .....	37
Figure 10 Habitat Canut de la montée de la Grande côte, 4 <sup>ème</sup> arrondissement .....	45
.....	
Figure 11 Plan du quartier de la Martinière .....	50
Figure 12 Le périmètre Unesco .....	57
Figure 13 Gilbert Coudène recevant le City People Light Award .....	65
Figure 14 Remise du City People Light Award .....	65
Figure 15 Façade du mur des Grands Lyonnais .....	70
Figure 16 Joseph-Marie Jacquard et Philippe de Lassalle .....	70
Figure 17 Pierre Puvis de Chavannes et Jean de Verrazanne .....	71
Figure 18 Edouard Herriot et Tony Garnier .....	71
Figure 19 L'Empereur Claude .....	71
Figure 20 Les frères Lumière .....	73
Figure 21 Antoine de Saint-Exupéry .....	73
Figure 22 Laurent Mourguet .....	74
Figure 23 Jean-Baptiste Say .....	74
Figure 24 Antoine de Jussieu, Marcel Mérieux, Claude Bernard .....	75
Figure 25 Juliette Récamier .....	75
Figure 26 Claude Bourgelat, Pauline Jaricot et Claudine Thévenet .....	75
Figure 27 Sainte Blandine .....	76
Figure 28 Saint Irénée .....	76
Figure 29 L'abbé Pierre et Bernard Lacombe .....	77
Figure 30 Paul Bocuse .....	77
Figure 31 Magasin Vachon, partenaire de Cité de la Création .....	78
Figure 32 Un peintre de l'entreprise Roche et Cie au travail .....	78
Figure 33 Librairie et habitants du quartier .....	79
Figure 34 La mère d'Emile Azoulay et Gaspard .....	80
Figure 35 Façade de la bibliothèque .....	82
Figure 36 Le Biblio'café .....	82
Figure 37 Façade de la bibliothèque .....	83
Figure 38 Rez-de-chaussée de la fresque .....	83
Figure 39 Le facteur du quartier représenté sur le mur .....	84
Figure 40 Magasin Gutenberg XXe siècle .....	84
Figure 41 Les auteurs anciens .....	84
Figure 42 Livres d'histoire et de géographie .....	85
Figure 43 Les romans policiers .....	85
Figure 44 Œuvres poétiques .....	86
Figure 45 Les livres pour enfants .....	87

Figure 46 « Les hôtes de passage ».....	87
Figure 47 BD et livres de science-fiction.....	88
Figure 48 Façade du mur Tony Tollet.....	89
Figure 49 Atelier de Tony Tollet.....	89
Figure 54.....	91
Figure 50 Haut du mur tableau 3.....	91
Figure 51 Haut du mur tableau 4.....	91
Figure 52 Haut du mur tableau 2.....	91
Figure 53 Haut du mur tableau 1.....	91
Figure 55 La cour des Voraces.....	92
Figure 56 Vu d'ensemble du mur de l'histoire des Canuts.....	93
Figure 57 Signature de l'artiste.....	93
Figure 58 Une canuse au travail.....	94
Figure 59 Le gros caillou de la Croix-Rousse.....	94
Figure 60 Canut descendant un escalier de la colline.....	95
Figure 61 Mur des Canuts avant le début des travaux.....	97
Figure 62 Mur des Canuts version 1987.....	97
Figure 63 Mur des Canuts version 2002.....	99
Figure 64 Partie centrale du mur des Canuts version 2002.....	99
Figure 65 La vie du quartier.....	100
Figure 66 Une fenêtre en trompe l'oeil.....	100
Figure 67 Marc Carbonare-Delpale et sa fille Sarah sur le vélo.....	101
Figure 68 Pigeons en trompe l'oeil.....	101
Figure 70 Guignol porté par les membres de Cité de la Création.....	102
Figure 69 Cliente au distributeur.....	102
Figure 71 Mur des Canuts version 2012 en travaux.....	103
Figure 72 Mur des Canuts version 2012-2013.....	104
Figure 73 La banque populaire.....	104
Figure 74 Le club de danse de la Croix-Rousse.....	105
Figure 75 Georges Mattelon, ouvrier en soie, dans son atelier.....	105
Figure 76 Allusion au mur de La porte de la soie.....	106
Figure 77 Mur des Canuts de nuit.....	106
Figure 79 Sarah, la petite fille du vélo âgée maintenant de 16 ans.....	107
Figure 78 Gilles Buna enfant.....	107
Figure 80 Mur nu de la rue de l'Annonciade.....	109
Figure 81 Fresque végétale de jour.....	109
Figure 82 Fresque végétale de nuit.....	109
Figure 83 La fresque.....	109
Figure 84 Vue d'ensemble des murs de la Porte de la soie.....	111
Figure 85 Partie gauche du mur de la soie.....	111
Figure 86 Partie droite du mur de la soie.....	112
Figure 87 Partie droite du défilé de mode.....	113
Figure 88 Partie gauche du défilé de mode.....	113
Figure 89 Mur Lumières de la rue Terme.....	115
Figure 91 Une fausse fenêtre de l'école Aveyron.....	116
Figure 90 une autre fausse fenêtre.....	116
Figure 92 Façade du mur peint de l'immeuble Le Cachemire.....	117
Figure 93 Façade, vue d'ensemble.....	117
Figure 94 Deux habitantes drapées de vêtements de soie.....	118
Figure 95 Le jardin de la rue Hénon.....	119
Figure 96 Le jardin de la rue Hénon, vue globale.....	119

Figure 97 faux élément architectural de la rue Hénon.....	120
Figure 98 Fausse façade de la rue Hénon .....	120
Figure 99 La maison bourgeoise depuis la rue .....	121
Figure 100 La Maison bourgeoise, détail .....	121
Figure 101 La Maison bourgeoise, détail .....	122
Figure 102 Les Vespasiennes de la Croix-Rousse : Les fables de La Fontaine .....	123
Figure 103 Les vespasiennes de la Croix-Rousse : paysage de montagne...	123
Figure 104 Les vespasiennes de la Croix-Rousse : le jeu de longue .....	124
Figure 105 Les vespasiennes de la Croix-Rousse : les reproductions .....	124
Figure 106 Tintin .....	125
Figure 107 Réponse de Mme Hergé suite à l'utilisation du personnage de Tintin .....	125
Figure 108 Mur des fourrures vue d'ensemble .....	126
Figure 109 Une panthère .....	127
Figure 110 la K'fête ô Mômes, détail .....	128
Figure 111 la K'fête ô Mômes vue d'ensemble .....	128
Figure 112 Le lion de l'ameublement Saint-Vincent .....	129
Figure 113 Détail du mur peint de l'ameublement Saint-Vincent.....	129
Figure 114 Les peintres au travail.....	130
Figure 115 Un peintre .....	130
Figure 116 Guito Garcia, fresque de l'angle de la Grande rue de la Croix- Rousse et de la rue Rosset .....	135
Figure 117 Projet pour le 6, quai de la Pêcherie de l'association Lyon-Ville d'Art.....	136



# Table des matières

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE 1: LE MUR PEINT : HISTOIRE ET TECHNIQUES DE REALISATION</b>	
<b>Histoire du mur peint</b>	<b>13</b>
<i>Les origines</i>	13
<i>La période antique</i>	13
<i>Les débuts du christianisme</i>	14
<i>Le Moyen Age</i>	14
<i>La renaissance</i>	15
<i>La période contemporaine</i>	15
<b>Historique du mur peint dans le monde contemporain</b>	<b>16</b>
<i>Naissance du mur peint moderne au Mexique</i>	16
<i>La réapparition en France: 1937</i>	18
<i>Affirmation du mur peint: les années 60-70</i>	19
<i>Une conception nouvelle: les années 70-80</i>	20
<i>Un art nouveau: le graff</i>	24
<b>Technique de réalisation d'un mur peint</b>	<b>25</b>
<i>Des contraintes de support et d'échelle</i>	25
<i>Le mur peint: expression de la communication sociale</i>	26
<i>La création du mur</i>	27
<b>Classification et fonction des murs peints</b>	<b>32</b>
<i>Les catégories instaurées par Gilles de Bure</i>	32
<i>Les fonctions du mur</i>	33
<b>PARTIE 2 : ETUDE DES 1<sup>ER</sup> ET 4EME ARRONDISSEMENTS DE LYON 35</b>	
<b>Cadre géographique des arrondissements: la colline de la Croix-Rousse et les pentes</b>	<b>35</b>
<i>Origine du nom de la colline</i>	35
<i>Géographie du 1<sup>er</sup> arrondissement</i>	35
<i>Géographie du 4<sup>ème</sup> arrondissement</i>	36
<b>Histoire des arrondissements</b>	<b>37</b>
<i>Histoire générale de la colline de la Croix-Rousse</i>	37
<i>Le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon: étude historique orientée sur l'urbanisation des pentes</i>	42
<i>Le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon: étude historique orientée sur l'urbanisation des pentes</i>	46

<b>La réhabilitation du centre urbain lyonnais: les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements à partir de 1970</b>	<b>48</b>
<i>Les règles à respecter</i>	48
<i>Le 1<sup>er</sup> arrondissement</i>	49
<i>Le 4<sup>ème</sup> arrondissement</i>	53
<b>Influence de ces quartiers dans l'obtention du label de l'UNESCO par la ville de Lyon</b>	<b>54</b>
<i>Le vote</i>	54
<i>Les raisons du choix de la ville</i>	54
<i>Un dossier sur des années</i>	54
<i>Des retombées touristiques immédiates</i>	56
<b>PARTIE 3 : LES MURS PEINTS DES 1<sup>ER</sup> ET 4EME ARRONDISSEMENTS</b>	
<b>Les artistes muralistes et leurs œuvres au sein des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements</b>	<b>58</b>
<i>Les entreprises</i>	58
<i>Les indépendants</i>	60
<b>Typologie des œuvres selon les artistes</b>	<b>61</b>
<i>Cité de la Création</i>	61
<i>Mur'Art</i>	65
<i>7<sup>ème</sup> sens</i>	66
<i>Brusk</i>	66
<i>Christian Boillon</i>	66
<i>Le groupe 421</i>	66
<i>Gérard Mignot</i>	67
<i>Pierre Liés</i>	67
<i>Fernando Veliz</i>	67
<i>Les artistes anonymes</i>	67
<b>Les murs et leurs objectifs</b>	<b>68</b>
<i>Les murs identitaires évoquant la culture des arrondissements et de la ville de Lyon</i>	68
<i>Les murs identitaires évoquant un fait local lié à une réalité globale</i>	108
<i>Les murs n'ayant d'autre fonction que l'esthétique</i>	114
<i>Les murs publicitaires</i>	126
<b>La légitimation des murs face aux différents acteurs du milieu urbain lyonnais</b>	<b>131</b>
<i>Le rôle de la municipalité</i>	131
<i>Le rôle décisionnel de la population locale</i>	132
<i>Le cas du mur peint refusé par les acteurs</i>	133
<b>CONCLUSION</b>	<b>137</b>

<b>SOURCES</b>	<b>138</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>148</b>
<b>TABLE DES ANNEXES</b>	<b>151</b>
<b>INDEX</b>	<b>152</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>	<b>154</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>158</b>